l'unité

M 2805 - N° 601 - 8 F | L'hebdomadaire du Parti socialiste | 26 avril 1985

FRANÇOIS MITTERRAND: LA MÉMOIRE ET LA CONSCIENCE DE LA GAUCHE

(page 4)



Pascal Lebrun

DEFENSE
LE BOOMERANG D'YVES MONTAND

Vouloir secouer une opinion qui n'a que trop tendance à refuser de voir combien les prochaines décennies seront dangereuses, c'est excellent. Si on force la dose, le téléspectateur conclut qu'il n'y a plus grand-chose à faire et on a mené une opération boomerang

DROITE

Le saucissonnage de Lyon (page 6)

ECOLE

Attention ! un T.g.v. peut cacher un tortillard... (page 7)

MONDE

Argentine : Nuremberg à Buenos Aires (page 12)

Brésil : un pays en état de choc (page 13)

TELEVISION

En attendant Bredin (page 18)

CINEMA

India Must (page 20)



Fondation Jean-Jaurès

Politique au fil des jours

LE PEN

Le tortionnaire débouté

Perdu. Il a perdu. Jean-Marie Le Pen, qui poursuivait « le Canard enchaîné » en diffamation, s'est fait proprement débouter par la 17ème chambre correctionnelle et son président pour l'occasion, Emile Cabié. Le leader du Front national n'était pas content parce que l'hebdomadaire l'avait, à trois reprises, accusé d'avoir torturé en Algérie en 1957. Plusieurs audiences, des tas de témoins, et, pour Le Pen, une certitude : la justice allait, comme d'habitude, lui donner raison. Las ! La justice, pour une fois, ne s'y est pas laissé prendre. Faut dire que l'ex-lieutenant au 1er R.e.p. avait fourni lui-même les verges pour se faire fouetter. En faisant défiler à la barre, pour sa défense — alors que, ne l'oublions pas, c'était lui l'accusateur — des témoins acharnés à raconter toutes les atrocités commises par le F.l.n. pendant la guerre d'Algérie. Certes, les combattants algériens n'étaient pas des enfants de chœur. Mais ça, on le savait déjà. L'erreur tactique de Le Pen, c'est d'avoir, par ces témoignages tout à fait orientés, justifié la torture. Démontré qu'il était nécessaire d'employer la manière forte pour sauver des vies humaines menacées par des attentats. C'est bien ce qu'en a déduit Emile Cabié, suivant en cela la plaidoirie de Me Leclerc, défenseur du « Canard » : « Le lieutenant Le Pen ne peut se prévaloir d'une atteinte à son honneur, car il ne saurait à la fois approuver la conduite de ceux qui ont commis les actes qui lui sont imputés et affirmer que cette imputation le déshonore. » Le général Massu lui-même, dans son livre « la Bataille d'Alger », expliquait scrupuleusement les méthodes de torture utilisées par les « officiers de renseignement ». Comment Le Pen pourrait-il se montrer moins militaire que son chef d'alors ? Bref, il a perdu. Et, tout à coup, on se sent mieux.

M.D.

HERITIERS

L'amiral vole bas

C'est terrible, les fils à papa. Ça sait tout, ça se mêle de tout, et ça connaît l'Evangile mieux que celui qui en a inventé la parole. Voyez le rejeton du grand Charles, l'amiral Philippe de Gaulle. Il vient de déclarer au « Figaro-Magazine » : « A la place de Mitterrand, mon père serait déjà parti. » « S'il occupait aujourd'hui l'Elysée, poursuit le fils de l'ancien chef d'Etat, le général s'en irait, ou renverrait l'Assemblée nationale à une élection franche et massive. » Non mais, et puis quoi encore ? De Gaulle a tout de même attendu le référendum de 1969 sur la régionalisation pour partir. En 1968, alors qu'il avait toutes les raisons de démissionner, il s'est solidement accroché, non ? Mitterrand devrait partir parce que la gauche n'a pas gagné les cantonales ? Mais c'est alors presque tous les ans qu'aurait dû se démettre Giscard, sous le septennat précédent.

Amiral fils à papa, mais aussi amiral aigri. Parce que, le pauvre, il va sans doute être obligé de vendre la Boisserie, la célèbre demeure familiale de Colombey-les-Deux-Eglises. Une demeure dont il dit « ne plus pouvoir assumer les frais ». Ce qui le met en « colère ». L'amiral rage d'avoir dû payer l'impôt sur les « prétendues grosses fortunes ». La faute aux méchants socialistes. « Un tel prélèvement patrimonial, souligne-t-il, discrédite le régime qui l'applique. » Arrêtez-le, sinon je m'emballe. C'est quand même triste, un smicard de la haute...

M.D.

P.C.

Il faut regarder la chute en face

Ça n'a pas l'air d'aller très fort au P.c. En quelques jours Roland Leroy et Charles Fiterman sont montés au créneau dans « l'Humanité » pour battre le rappel de la mobilisation : « D'abord le Parti ». Manifestement la ligne adoptée par le XXVe Congrès a du mal à convaincre la base et aucune véritable dynamique ne s'est créée autour du fameux nouveau rassemblement populaire majoritaire. « Tout le parti est encore loin d'être engagé au niveau indispensable », peut-on lire dans une déclaration publique du bureau politique. « L'Humanité » s'acharne à découvrir chaque jour des « convergences » entre les socialistes et la droite. Le refrain n'est pas nouveau. Il continue pourtant à inspirer Fiterman : « Il faut regarder la réalité en face, le P.s. en face. » Les militants communistes, eux, ont regardé leurs dirigeants en face. C'est pourquoi ils sont de moins en moins nombreux.

J.-P.B.



L'amiral Philippe de Gaulle.

Sygma

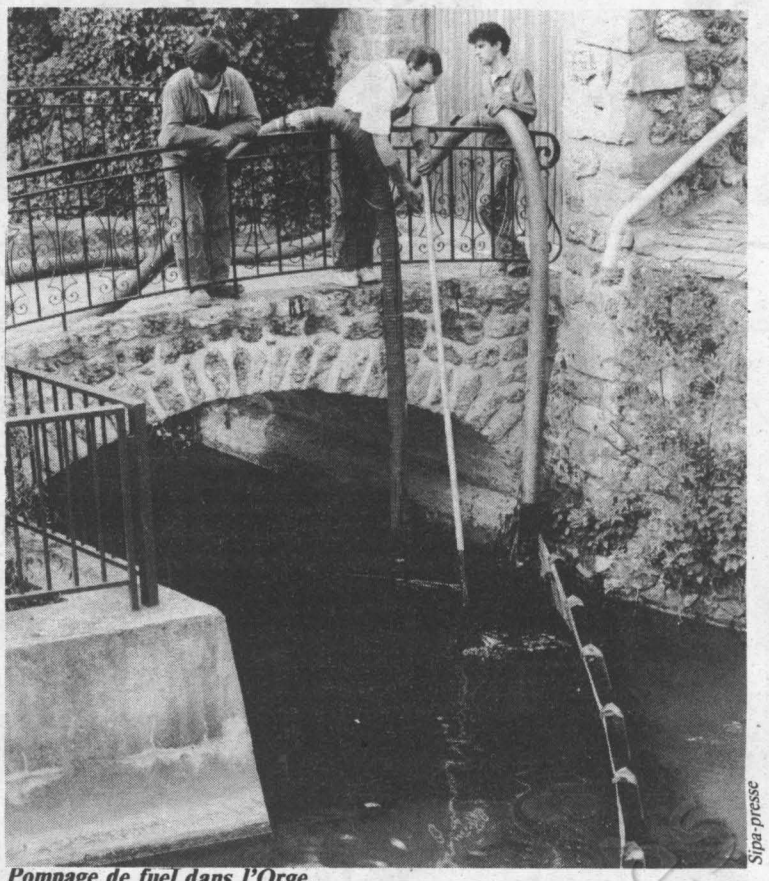

Pompage de fuel dans l'Orge.

Sipa-presse

ECOLOGIE

Nappe de fuel dans l'Essonne

Catastrophe écologique dans l'Essonne dimanche dernier. A l'aube, un affluent de la Seine, l'Orge, s'est recouvert d'une importante couche de pétrole provenant de la rupture d'une canalisation d'un pipe-line de la société Elf France, société située à Ollainville. La nappe de fuel d'une étendue difficilement chiffrable a entraîné durant plus de 24 heures la mise en œuvre du plan antipollution aux hydrocarbures. Hasard, signe des temps, ou simple coïncidence, le ministère de l'Environnement, il y a une vingtaine de jours, rappelait par une circulaire aux responsables de la région parisienne les dispositions prévues à cet effet. Cette note établit pour la période 1982/1985 un programme de travaux d'un montant d'un milliard de francs. Il concerne l'installation de réservoirs, de stations de reprise, de systèmes d'interconnexion ainsi que la mise en place de plans de sécurité autour des usines à risque de la région parisienne.

L'Agence de Bassin Seine-Normandie a mis dans le panier une enveloppe antipollution de 320 millions de francs. En début de semaine, le risque de marée noire, très vite affirmé par quelques commentateurs avides de pétrole à la Une, était totalement exclu. Toutefois, le fuel entraînera des dégradations écologiques sur la faune et la flore. « L'accident était malheureusement inéluctable et imprévisible », ont dit les écologistes. L'enquête aura à déterminer pourquoi le système d'alerte automatique d'Elf France n'a pas fonctionné.

D.D.

Dioxine : E.d.f. dans le collimateur

Dioxine à Reims. Le transformateur E.d.f. qui, le 14 janvier dernier, explosait n'a pas résisté à la contamination. Les éléments sont aujourd'hui certains. Les isolants au pyralène subissant l'assaut d'une forte chaleur dégagent de la dioxine. Résultat des courses : l'immeuble est fermé pendant un an, six personnes sont atteintes d'agents polluants et E.d.f. est civilement responsable.

Au ministère de l'Environnement, après la colère d'Huguette Bouchardeau, le mercredi 17 avril à l'Assemblée nationale — où la ministre a déclaré « que E.d.f. a eu une attitude incorrecte et qu'il est essentiel que les responsables disent clairement dès le départ s'il y a des risques ou s'il n'y en a pas » —, on affirme qu'une nouvelle législation sur les transformateurs utilisant du pyralène est sur le point de voir le jour. Celle-ci concernerait plus de 100 000 transformateurs électriques. Conséquence : les services de la distribution vérifient, partout où c'est nécessaire, l'isolation de ces appareils. Une vérification avant travaux, peut-être... avant réforme, sans doute... avant ravalement, certainement.

D.D.

Les décrets d'application de la loi concernant la démocratisation des enquêtes d'utilité publique (loi de juillet 83) sont parus au « J.o. » du 24 avril. Neuf pages de nomenclature désignent les réalisations désormais soumises à l'E.u.p. Un texte important pour le monde associatif car tout ce qui touche l'urbanisme, le droit minier, le nucléaire de base et autres stockages d'hydrocarbures ou de produits dangereux devra passer par l'accord du domaine public. Enfin une très bonne chose.

D.D.

ONDES

Les « périfs » se rebiffent

« Quand 27 millions de Français veulent savoir ce qui se passe, ils nous écoutent. » Fichtre ! Pour du slogan, c'est du slogan. Sobre, efficace, volontariste, un tantinet belliqueux, il dégage sa puissance à la Une. Lundi dernier, dans quelques quotidiens choisis, il s'est déployé, pleine page au vent tout bordé de noir, en lettres tellement « capitales » que même le dernier des presbytes l'aurait aperçu sans problème.

Le placard susnommé est signé, bien sûr. Car pouvoir se vanter d'être écouté par tant de monde à la fois, cela mérite le paraphe. Ce n'est ni la messe ni la rumeur. Non. Trop petit tout ça... Ce sont... les quatre stations périphériques. R.t.l. en tête, normal, suivi à une longueur d'onde près par Europe n° 1, talonné par R.m.c. qui laisse loin derrière Sud-Radio.

Les grandes ondes à l'affiche, chiffre du Centre d'étude des supports publicitaires (C.e.s.p.) de janvier 1985 à l'appui, se révoltent. Fini le haussement d'épaule, aujourd'hui, ils sortent des tranchées. Ce ne sont pas les petites ondes qui intéressent ces grandes dames. Non. Broutille que cela. C'est la F.m. La modulation de fréquence.

Voilà l'ennemi. Et il est de taille pour que les quatre décident de sortir ensemble. L'espace d'une pub, on fait l'union sacrée laissant au vestiaire leurs propres « guéguerres » d'audience et d'intérêt. Les ondes les plus écoutées, ce sont eux. « We are the best. » Un point c'est tout. Et que l'on n'y revienne pas. M'ouais... Sauf que cette publicité aurait pu être offerte par un collectif de Radios locales privées. Après tout, si R.t.l., Europe n° 1, R.m.c. et Sud-Radio expriment le besoin de rappeler qu'ils existent, c'est bien parce que l'on a tendance à les oublier. Ingratitude, quand tu nous tiens !

D.D.

LE BOOMERANG D'YVES MONTAND

Vouloir secouer une opinion qui n'a que trop tendance à refuser de voir combien les prochaines décennies seront dangereuses, c'est excellent. Si on force la dose, le téléspectateur conclut qu'il n'y a plus grand-chose à faire et on a mené une opération boomerang destinée à terme à sombrer dans l'euromasochisme.

PAR DANIEL MITRANI

Près de deux heures de télévision grand public sur la défense, ce n'est pas si fréquent. F.r.3 ayant choisi de consacrer la soirée du 18 avril à « la Guerre en face », il ne convient pas d'accabler les auteurs, Jean-Claude Guillebaud et Laurent Joffrin ou leur interprète, Yves Montand, parce que, sur plus d'un point, on n'est pas d'accord avec eux. Mais il faut expliquer le « pourquoi » de ces désaccords, comme a commencé à le faire Charles Hernu lors de l'interview diffusée sur F.r.3 immédiatement après l'émission.

D'autres ont déjà relevé les principales inexactitudes et outrances manifestes ; on insistera quand même sur le fait que la séquence sur l'Iran aurait pu être présentée d'une manière plus heureuse. C'est annoncé comme un film produit par « l'Islam Goldwyn Mayer » et ça s'intitule « Au nom d'Allah ». Si la télévision algérienne diffusait un reportage sur le terrorisme et la répression en Irlande avec comme titre « Au nom du Christ », que dirions-nous ?

On notera aussi la tonalité poujadiste d'Yves Montand, quand il renvoie dos à dos les responsables politiques « de gauche comme de droite », lesquels n'auraient d'autre souci que de masquer la vérité.

On s'étonnera ensuite de l'excès de discrétion observé sur tout ce qui touche à la maîtrise des armements et au désarmement. Chez chacun des supergrands il y a un débat permanent : d'un côté, ceux pour qui la course aux armements doit être une constante de la politique de puissance et un moyen d'esquiver d'autres problèmes ; de l'autre côté, ceux qui pensent que cette course aux armements mène à l'épuisement ou aux sacrifices excessifs dans d'autres secteurs, tout en risquant d'entraîner vers des crises de moins en moins contrôlables. Face à cette double réalité, les politiques des Etats européens se rejoignent : se prémunir contre les mauvaises surprises par une bonne défense... et maintenir entrouvertes le maximum de portes. Comme le notait Laurent Fabius, l'objectif est que « l'équilibre des forces s'établisse, par la négociation, au plus bas niveau possible ». Le sujet méritait quelques secondes d'antenne.

On remarquera enfin que l'émission tombe souvent dans un catastrophisme plus démobilisateur que bien des euphorisants. Une deuxième vison fait apparaître des éléments de rééquilibrage, mais tout le monde n'a pas un magnétoscope (1), et, pour la majorité des téléspectateurs, ce sont les « séquences choc » d'une unique séance qui resteront gravées... Vouloir secouer une opinion qui n'a que trop tendance à refuser de voir combien les prochaines décennies seront dangereuses, c'est excellent. Si on force la dose, le téléspectateur conclut qu'il n'y a plus grand-chose à faire – ou, ce qui revient au même, que ce qu'il y a à faire est hors de portée – et on a mené une opération boomerang.



Pour souligner ce dérapage, choisissons deux des thèmes abordés par l'émission : la dissuasion française, la coopération européenne.

De la dissuasion des uns à la prudence des autres

L'utilisation des forces nucléaires françaises n'apparaît envisageable qu'après une bataille – perdue – qui aurait dévasté une bonne partie de l'Europe et mené l'envahisseur sur notre territoire... Alors que l'objectif principal de la stratégie française, c'est de contribuer à interdire toute bataille de grande envergure sur le sol européen. Une telle bataille, nous n'en voulons pas – qu'elle doive être gagnée ou perdue – car, comme le disait en 1982 Charles Hernu : « Nous autres, en Europe, nous savons que toute guerre serait un holocauste, qu'elle soit conventionnelle, chimique ou nucléaire. » Un avis que partage l'Allemand von Baudissin, fondateur de la Bundeswehr, dont un récent « Nouvel Observateur » rapportait ce propos : « Une bataille conventionnelle qui s'étendrait de la Vistule au golfe de Gascogne ferait en Europe autant de dégâts qu'une guerre nucléaire. »

C'est donc un instinct de conservation bien compris qui nous conduit à faire savoir qu'une agression caractérisée, notamment chimique – n'importe où en Europe –, a des « chances » d'entraîner à tout moment une escalade au nucléaire et, par enchaînement, un affrontement avec l'autre superpuissance, que celle-ci le souhaite ou pas.

Certes, cette stratégie ne fournit pas une assurance à cent pour cent – il n'y en a pas – mais il ne faut pas confondre la dissuasion... et son échec.

On nous demande souvent : « Etes-vous certains qu'au moment crucial le Président français appuierait sur le bouton ? » La réponse est simple : « Et l'agresseur éventuel, est-il certain que le Président n'appuierait pas ? »

Une des ambitions légitimes de « la Guerre en face », c'est d'aider les Européens à mieux découvrir la communauté de périls qui est la leur, à mieux y faire face, à mieux coordonner leurs efforts.

Amnésie européenne

Mais, ici encore, le langage employé risque de faire manquer l'objectif. L'émission nous laisse entendre que les Européens ne prennent pas leur part du fardeau de l'Alliance atlantique. C'est une opinion respectable, mais on rappellera quand même quelques chiffres présentés en décembre 1984 dans la revue de l'O.t.a.n., sous la plume du secrétaire d'Etat britannique à la Défense ; avant de préciser que, de 1971 à 1983, le pourcentage de la contribution européenne aux charges financières de l'Alliance a augmenté de cinq points, Michael Heseltine cite les données suivantes : « Les Européens fournissent la très grande majorité des forces prêtes à entrer en action en Europe : 95 % des divisions, 80 % des avions de combat, 85 % des chars, 95 % de l'artillerie, près de 70 % des bâtiments de combat en mer dans les eaux européennes et l'est de l'Atlantique »...

L'émission évoque aussi les harmonisations, les coopérations intereuropéennes qui seraient nécessaires. Mais, sur ce thème, le téléspectateur retiendra surtout cette phrase répétée par Yves Montand : « Tout le monde s'en fout, tout le monde s'en fout. »

Certes, quand ils ont enregistré, les auteurs ne pouvaient pas savoir que, le 17 avril, la veille de la diffusion, François Mitterrand lancerait le projet d'une agence de coordination de la recherche européenne, Eurêka. Projet qui concerne les six technologies maîtresses d'une politique spatiale commune.

Mais ils auraient pu se souvenir du discours prononcé, le 7 février 1984 à La Haye, par le même François Mitterrand : « Que l'Europe soit capable de lancer dans l'espace une station spatiale habitée, elle aura fait un grand pas vers sa propre défense. Cette communauté européenne de l'espace serait, à mon sens, la réponse la plus adaptée aux réalités militaires du moment. » Et les auteurs n'ignoraient pas, non plus, un certain nombre d'autres initiatives prises ces dernières années : la mise en application (en 1982 après 19 ans de placard) du protocole militaire du traité franco-allemand de 1963 ; les accords de fabrication d'armements ; la création de la Force d'action rapide ; la réactivation de l'Union de l'Europe occidentale (U.e.c.) et, dans le cadre atlantique, du Groupe européen indépendant, des programmes (G.e.i.p.). Tout cela est oublié.

Il faudrait aller plus vite. Il y a trop de piétinements, de retours en arrière, de chocs d'intérêts. Mais c'est le contraire qui serait étonnant, quand il s'agit de faire travailler ensemble des nations dont chacune a été façonnée différemment par des siècles d'Histoire. L'Europe n'est pas la princesse endormie qu'un coup de baguette magique sortira du sommeil. Et l'unité ne sera pas celle des harmonies retrouvées, mais celle des contradictions surmontées.

De bonnes émissions de télévision peuvent aider à accélérer le mouvement. A condition de ne pas sombrer dans l'euromasochisme.●

(1) On peut faire la même observation à propos du numéro spécial du « Point », publié le 19 avril.

EUROPE

Le projet Eurêka reçoit une poussée de bas en haut... et de droite à gauche

L'initiative de défense stratégique (I.d.s.) du président Reagan et le projet français Eurêka visant à développer une communauté européenne de technologie ont occupé les discussions des ministres des Affaires étrangères et de la Défense de l'U.e.o. (France, R.f.a., Italie, Grande-Bretagne et les trois pays du Benelux) réunis au début de la semaine à Bonn. Mais en dépit des efforts de la délégation française pour que sur ces deux sujets les pays européens parlent d'une seule voix, on est encore bien loin d'être parvenu à une position commune. Le communiqué final parle simplement de la Volonté de « réaliser autant que possible une réaction coordonnée des gouvernements à la proposition américaine de participer aux programmes de recherche de l'I.d.s. ».

L'une des difficultés pour arriver à une position commune vient du fait que des points de vue différents s'expriment à l'intérieur de la coalition gouvernementale de R.f.a. Tandis que le chancelier Kohl se déclare favorable à l'initiative américaine – il l'a répété jeudi dernier au Bundestag –, son ministre des Affaires étrangères Hans Dietrich Gensher est beaucoup plus réservé et penche davantage en faveur d'une initiative européenne telle que celle que pourrait constituer le projet Eurêka. Le débat va rebondir dans quelques jours au sommet annuel des pays industrialisés qui se tient également à Bonn, et où le président Reagan ne manquera pas de faire à nouveau pression pour que les pays occidentaux apportent leur appui à son projet.

FRANÇOIS MITTERRAND: LA MEMOIRE ET LA CONSCIENCE DE LA GAUCHE

C'est devant le congrès de la Ligue des droits de l'homme qui se veut être « la bonne mémoire de la gauche pour être sa mauvaise conscience », que François Mitterrand a choisi de réaffirmer son attachement à quelques grands principes notamment le vote des immigrés et renvoyé la droite face à ses responsabilités dans la montée du racisme et de la xénophobie.

PAR JEAN-PIERRE BEDEI

DECIDEMENT François Mitterrand n'a pas son pareil pour surprendre son monde. Alors que la xénophobie et le racisme gagnent dangereusement du terrain en France, le chef de l'Etat remet sur le tapis la délicate question du droit de vote des immigrés. Premier président de la République à participer au congrès de la Ligue des droits de l'homme, qui se tenait le week-end dernier à Paris sur le thème « Sécurités-Libertés », il a pris une position à la fois prudente et courageuse, c'est-à-dire lucide : « La participation des immigrés à la gestion locale... me paraît être une revendication fondamentale qu'il faudra réaliser. » Il s'agit d'une revendication « juste, qui s'inscrira inéluctablement dans nos lois ». Mais François Mitterrand ajoute aussitôt : « Vous admettrez que le gouvernement a ses propres exigences et qu'il doit tenir compte aussi de l'état des mœurs. » Il faut donc éviter d'être à contre-courant d'une « opinion déjà souvent fort rétive par manque d'information ». Mieux vaut « gagner l'opinion suffisamment pour qu'on ne se trouve pas totalement exposé à un désaveu général qui ne fait pas avancer les affaires d'un gouvernement de progrès ».

François Mitterrand, fidèle, là encore, à ses engagements de 1981, reste donc favorable au droit de vote des immigrés pour des élections municipales, mais il demande aux organisations et associations, dont la Ligue des droits de l'homme, de mener une campa-

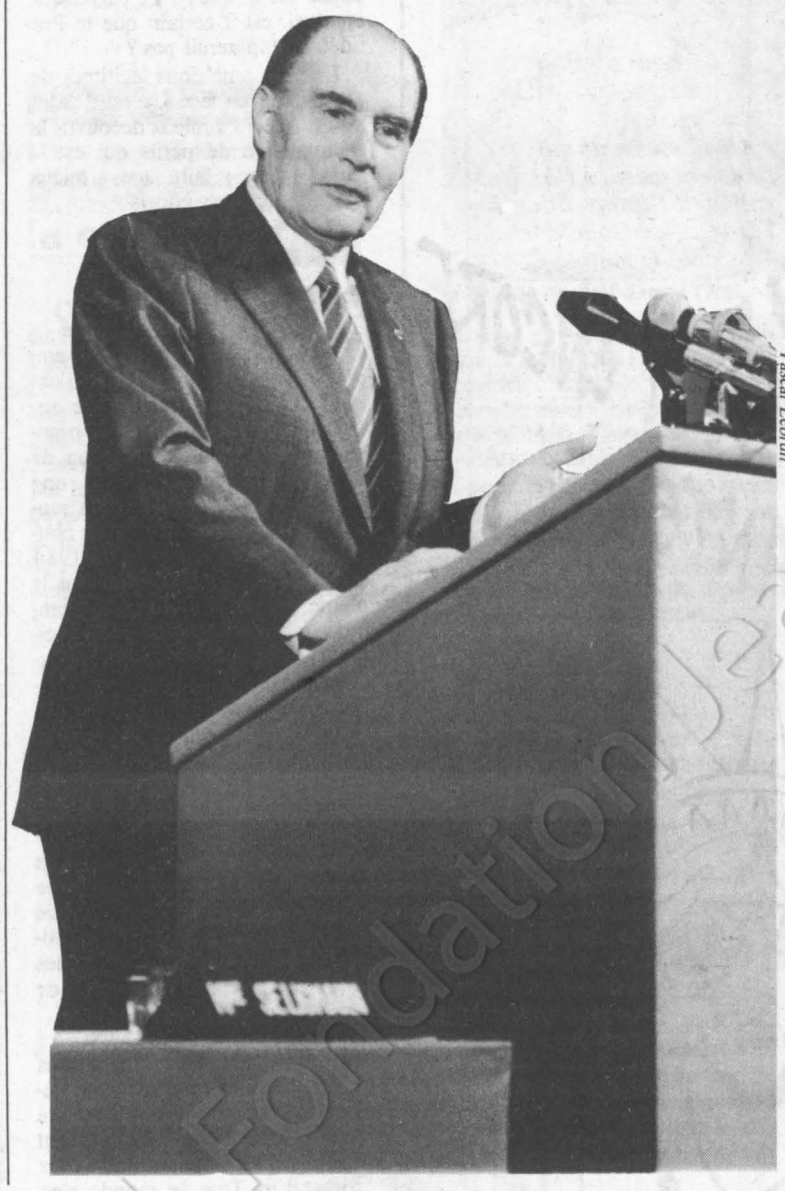

Pascal Lebrun



François Mitterrand accueilli par Robert Badinter, Yves Jouffa et Henry Noguères.



Gilbert Bonnemaison et Pierre Joxe.

Le développement des libertés depuis le 10 mai 1981

A l'occasion de son 65e congrès national, la Ligue des droits de l'homme a dressé le bilan du développement des libertés en France depuis le 10 mai 1981. L'œuvre accomplie dans ce domaine par le gouvernement depuis 4 ans est considérable, n'en déplaise à la droite.

Nous publions ce bilan avec le regret de ne pas y voir figurer la loi « visant à limiter la concentration et à assurer la transparence financière et le pluralisme des entreprises de presse » (loi 23.10.84).

1°) La suppression des juridictions et des procédures d'exception.
– abolition de la peine de mort (loi 9.10.81) ;
– suppression de la Cour de sûreté de l'Etat (loi 4.8.81) ;
– suppression des tribunaux permanents des forces armées en temps de paix à l'exception de Landau et Versailles (loi 27.7.82) ;
– abrogation de la loi anticasseurs (loi 23.12.81) ;
– abrogation des articles les plus attentatoires aux libertés de la loi Sécurité et Liberté (loi 10.6.83).

2°) L'extension des libertés judiciaires.
– modification du serment des avocats et du délit d'audience (loi 15.6.82) ;
– extension du Code pénal et du Code de procédure pénale dans les territoires d'outre-mer (loi 27.6.83) ;
– instauration d'un débat contradictoire préalable à la mise en détention et suppression du caractère suspensif de l'appel des Ordonnances du juge d'instruction par le parquet (loi 9.7.84) ;
– institution de nouvelles peines non privatives de liberté (loi 10.6.83) ;
– développement des moyens du contrôle judiciaire et du milieu ouvert ;
– amélioration des procédures de libération conditionnelle (décret 15.1.85) ;
– réforme pénitentiaire par la suppression des C.h.s. (circulaire 11.6.82), la généralisation des parloirs libres et l'amélioration des conditions matérielles des personnels et des détenus (décrets 26.1.83 et 30.1.84) ;
– mise en place des moyens d'une politique nationale de prévention de la délinquance (commission Bonnemaison) ;
– amélioration des droits des victimes d'infractions, d'insolvabilité frauduleuse (loi 8.7.83) ou d'accidents de la circulation ;
– développement de l'accès à la justice par l'extension de l'aide judiciaire et l'indemnisation des commissions d'office (décret 28.2.83) ;
– possibilité de recours individuel devant la Cour européenne des droits de l'homme (2.10.81).

3°) La lutte contre les discriminations racistes.
– abrogation de la circulaire Barre sur le boycottage raciste (circulaire 17.1.81) ;
– élargissement du droit d'action des associations en matière de crimes contre l'humanité, de crimes de guerre, d'atteintes à l'honneur de la Résistance (loi 10.6.83) et d'infractions à mobile raciste (loi 3.1.85) ;
– recours individuel dans le cadre de la Convention internationale pour l'élimination de la discrimination raciale (15.8.82).

4°) La lutte contre les discriminations sexistes (15.8.82).
– développement de l'égalité d'accès aux emplois publics entre les femmes et les hommes (loi 7.5.82) ;
– législation sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes (loi 13.7.83) ;
– ratification de la Convention des Nations unies sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (loi 27.6.83).

5°) Les nouveaux droits des étrangers.
– rétablissement de la liberté d'association pour les étrangers (loi 9.10.81) ;
– répression accrue du trafic et de l'emploi illégal de main-d'œuvre étrangère (loi 17.10.81) ;
– définition d'un nouveau statut des étrangers (loi 29.10.81) ;
– instauration d'un titre unique de séjour et de travail de 10 ans (loi 17.7.84) ;
– ratification de la Convention européenne sur le statut des travailleurs migrants (loi 22.9.83).

6°) Le développement de la liberté de la presse.
– libération de la communication radiophonique (9.11.81) ;
– institution d'une Haute Autorité de l'audiovisuel (loi 29.7.82) ;
– élaboration du statut de la télévision par câble (loi 1.8.84).

7°) Les voies d'une nouvelle citoyenneté.
– élargissement du droit à l'objection de conscience (loi 8.7.83) ;
– suppression des entraves financières au droit de grève dans la fonction publique (loi 30.10.82) ;
– titularisation des agents publics à statut précaire (décret 22.9.82, loi 11.6.83) ;
– création d'un statut de la fonction publique territoriale (lois 13.7.83 et 26.1.84) ;
– instauration de nouveaux droits sociaux ou syndicaux dans la fonction publique d'Etat (décrets 28.5.82, lois 13.7.83 et 4.1.84) ;
– accroissement des droits des citoyens face à l'administration (décret 28.11.83, circulaire 2.85) ;
– décentralisation administrative (lois 2.3.82, 30.7.82, 7.1.83, 22.7.83 et 25.1.85) ;
– développement des droits des travailleurs dans l'entreprise (lois Auroux 4.8.82, 28.10.82, 13.11.82 et 23.12.82).

Fondation Jean Jaurès

gne de sensibilisation pour que « cette conviction se généralise ». Et d'ajouter : « On ne peut pas simplement compter sur l'Etat et le gouvernement. » François Mitterrand a tiré les enseignements de la querelle scolaire suscitée par la loi Savary. Mais il fait preuve aussi de courage. En prenant cette position devant la Ligue des droits de l'homme, il savait qu'il ne contentait qu'à moitié son auditoire qui milite depuis longtemps en faveur du droit de vote des immigrés aux élections locales. Ancrée à gauche, la Ligue a appelé à se prononcer pour François Mitterrand en 1981. « Nous ne regrettons pas notre choix », reconnaît Yves Jouffa, réélu président au terme du 65e congrès, et satisfait dans l'ensemble des « réformes historiques » accomplies depuis le début du septennat (voir notre encadré), une œuvre qui est loin d'être achevée (1).

Cependant la Ligue se veut être « la bonne mémoire de la gauche pour être sa mauvaise conscience ». Elle tient fermement à son indépendance. Pas question de taire ses désaccords ponctuels avec le gouvernement (on l'a vu à propos des extraditions des Basques en 1984) ou de mettre une sourdine à des revendications non encore satisfaites, comme précisément le droit de vote des immigrés. En s'expliquant délibérément sur ces deux sujets, François Mitterrand n'a pas choisi la facilité. En matière d'extradition, l'acquittement de deux des trois Basques renvoyés en Espagne l'an dernier lui a même donné l'occasion de souligner que « nous avons eu raison de faire confiance à la justice espagnole ». Quant au droit de vote pour les immigrés aux élections locales, il ne s'y oppose pas, mais renvoie la balle, dans un premier temps, dans le camp du mouvement associatif. « Il n'a pas tort », reconnaît finalement Yves Jouffa.

François Mitterrand ne verse pas davantage dans la démagogie vis-à-vis de l'opinion publique en évoquant une revendication à laquelle, aujourd'hui, trois Français sur quatre sont hostiles (enquête Sofres - « Nouvel Observateur » du 9 au 14 novembre 1984). Mais cela ne le fait pas changer d'avis. « L'Etat ne doit pas suivre les indications de sondage, dans ce cas-là, je ne ferai pas grand-chose. » Au moment où il est accusé de favoriser l'épanouissement de l'extrême droite par l'introduction de la proportionnelle, François Mitterrand réaffirme ses racines politiques : « Rien ne m'arrêtera, je ferai ce que je crois avoir été le pacte fondamental admis par la majorité des Français en 1981. »

D'ailleurs le droit de vote des immigrés pour les élections locales était inscrit déjà dans le projet socialiste. Dès les premiers mois du septennat, il avait été évoqué par François Autain, secrétaire d'Etat à l'Immigration. Enfin, en novembre dernier, Pierre Joxe, à titre personnel, y voyait un « facteur d'intégration puissant ».

Déjà deux pays européens, la Suède et le Danemark, ont accordé le droit de vote aux étrangers pour des élections communales respectivement depuis 1975 et 1981.

En réaffirmant sa fidélité à un engagement de la gauche, François Mitterrand pousse également l'opposition à s'exprimer dans un domaine où elle s'embourbe depuis plusieurs mois, celui de la xénophobie et du racisme et à se positionner par rapport à l'extrême droite. Car, pour lui, pas de doute possible, les « partis conservateurs » sont responsables de la montée du racisme en France : « C'est à partir de 1981 que, pour ne pas négliger un gain électoral, on a commencé de se servir de ce thème pour démolir l'action de la France par rapport aux étrangers qui viennent sur son sol. Qui s'étonnera dès lors si d'autres organisations politiques, cette fois-ci sans hypocrisies, se servent du terrain qu'on leur a préparé et s'installent et prospèrent ? Les mines de dédain à l'égard de ces organisations ont perdu de leur sel. »

François Mitterrand met le doigt là où ça fait mal à l'opposition. L'objectif est double. D'abord continuer à faire apparaître les collusions et les compromissions de la droite avec l'extrême droite. Les réactions hostiles de Lecanuet, Gaudin, Toubon, Seguin aux propos du président de la République prouvent que la droite dans sa grande majorité se trouve sur la même longueur d'onde que Le Pen. Ensuite François Mitterrand vise à faire vibrer la fibre républicaine dans un électorat centriste modéré. Si Bernard Stasi se déclare très réservé, il développe cependant une position proche de celle du chef de l'Etat : « Je souhaite que l'on reconnaisse leurs droits aux étrangers et pourquoi pas le droit de vote, mais il faut opérer par paliers. »

Simone Veil va dans le même sens lorsqu'elle propose que l'on commence par les ressortissants de la Communauté européenne. Ce qui, notons-le en passant, réduit à néant l'argument selon lequel le vote des étrangers à des élections locales constituerait une violation de la Constitution.

A travers la lutte contre le racisme, François Mitterrand voit un terrain propice pour un rassemblement républicain. « La ligne de partage ici n'est plus entre la droite et la gauche, mais entre tous ceux qui veulent faire prévaloir partout et en tout lieu les droits de tous les hommes, quelles que soient leur couleur, leur religion, et les autres... Cette ligne de partage, dans mon esprit, c'est celle de la République. »

Cet appel obstiné au rassemblement républicain sans pour autant renier ses engagements de gauche, cette fermeté à maintenir le cap malgré l'impopularité, François Mitterrand les a érigés en principes fondamentaux de son action politique. Nul doute qu'il les réaffirmera avec conviction dimanche au cours de son intervention télévisée. Convaincu qu'à terme cet esprit d'ouverture et cette persévérance porteront leurs fruits. ●

(1) *Lors du congrès de la Ligue des droits de l'homme, François Mitterrand a annoncé qu'il avait demandé au Conseil constitutionnel d'« apprécier la conformité » d'un protocole de la convention européenne des droits de l'homme, qui, s'il était ratifié ensuite par le Parlement, ne permettrait plus de revenir sur l'abolition de la peine de mort.*

L'éditorial

Il n'y a plus à rechigner

PAR CLAUDE ESTIER

Le cœur n'y était vraiment pas. Les maigres applaudissements qui saluaient mardi à l'Assemblée nationale l'intervention de Jean-Claude Gaudin défendant la motion de censure ne signifiaient pas seulement que les députés de l'opposition ne se faisaient pas la moindre illusion sur le sort qui serait réservé à cette motion mais aussi et surtout que beaucoup d'entre eux n'étaient pas convaincus, en accusant la proportionnelle de tous les maux, de plaider un bon dossier.

Même s'il est toujours un peu facile, le jeu des citations auquel se sont livrés le Premier ministre, le ministre de l'Intérieur et les orateurs socialistes était éloquent : la plupart de ceux qui crient très fort aujourd'hui contre le projet gouvernemental ont défendu naguère la proportionnelle en expliquant que le scrutin majoritaire n'était pas un dogme de la Ve République et que l'on pouvait fort bien en changer sans mettre en péril les institutions.

Au demeurant, beaucoup de dirigeants de l'opposition à commencer par Raymond Barre n'ont pas attendu que la réforme soit votée pour adapter leur stratégie en espérant bien en tirer profit. Un agitateur comme Charles Pasqua fait déjà figure d'attardé quand il annonce une bataille sans merci contre le projet gouvernemental.

Parce que celui-ci a soulevé un débat au sein du parti et du groupe parlementaire socialiste, la droite et une partie de la presse ont cru, une fois de plus, pouvoir miser sur des défections au P.s.,voire sur un éclatement — le mot a été prononcé après la démission de Michel Rocard. Il n'en est évidemment rien. Les socialistes viennent de montrer à nouveau que s'ils ne constituent pas un parti monolithique, ils sont avant tout attachés à leur unité qui repose notamment sur la discipline des élus. Même la Fédération du Pas-de-Calais qui a été la plus secouée par le projet gouvernemental a fait preuve de sagesse en écartant toute idée de rébellion. Le vote du Bureau exécutif mercredi a réglé le problème et le groupe socialiste sera unanime à la fin de cette semaine à voter pour le nouveau mode de scrutin. Une étape sera ainsi franchie dans la bataille contre la droite.

Cela ne veut pas dire que le P.s. va soudain cesser de débattre. Bien au contraire, avec le Comité directeur des 11 et 12 mai et le dépôt des « contributions » pour le congrès d'octobre va s'ouvrir une période de discussion qui va se dérouler, compte tenu des circonstances, sur plusieurs niveaux à la fois. Le congrès aura lieu, en effet, à quelques mois seulement de l'échéance des législatives ce qui veut dire qu'il devra traiter à la fois de la stratégie du parti et du programme qu'il proposera aux Français pour la prochaine législature.

La discussion sur la stratégie est en fait déjà engagée dans la mesure où certains l'ont liée au choix du mode de scrutin. Ce n'est pas forcément la meilleure façon de l'aborder car il est un peu sommaire d'affirmer que le scrutin majoritaire s'inscrit dans une stratégie d'union de la gauche alors que la proportionnelle favoriserait des ouvertures vers le centre. Les socialistes restent fortement attachés à l'union de la gauche et ceux qui de tout temps ont défendu la proportionnelle, inscrite depuis 1972 dans le programme du parti, le sont autant que les autres. Mais compte tenu du comportement du Parti communiste, chacun sait que cette union ne sera plus, avant longtemps en tout cas, ce qu'elle a été à l'époque du programme commun ou encore après mai 1981. Le problème aujourd'hui n'est pas de courir après des accords au sommet devenus impossibles mais de rassembler tous ceux qui ne veulent pas que tout ce qui a été acquis depuis quatre ans grâce à la gauche soit remis en cause du jour au lendemain par un retour en force de la droite qui a au moins le mérite d'annoncer la couleur.

Or, personne ne peut douter que c'est autour du Parti socialiste et seulement autour de lui que peut s'opérer ce rassemblement. La proportionnelle peut y aider en permettant au P.s. de demeurer demain à l'Assemblée nationale la force déterminante qu'il est réellement dans le pays. Mais elle ne peut y suffire. C'est une action de tous les jours et de chacun des militants et sympathisants qui conduira à la victoire l'an prochain.

Au-delà du débat sur le mode de scrutin qui ne sera bientôt, heureusement, qu'une péripétie dépassée, les grands objectifs sont fixés. Il n'y a plus à rechigner.

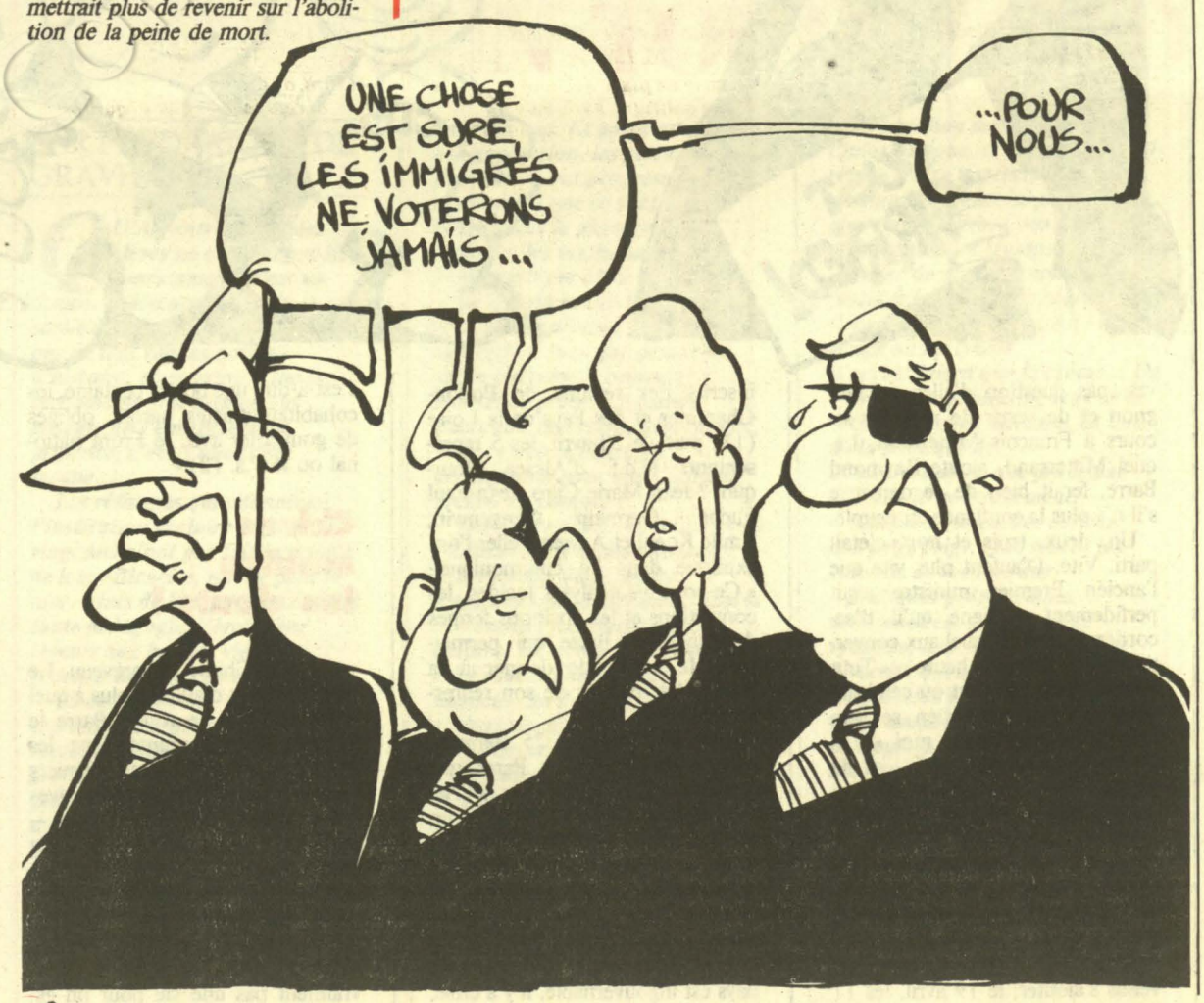

LE SAUCISSONNAGE DE LYON

Doué d'un appétit d'ogre pour le pouvoir, Raymond Barre fait des ravages parmi les Petits Poucets perdus de l'U.d.f. Il risque pourtant de se casser les dents sur un os constitutionnel particulièrement coriace : le mandat présidentiel de 7 ans.

PAR MARTINE DUCOUSSET

ALLÔ maman bobo. Barre, y en a marre, Chirac je craque et la cohabitation me donne des boutons. Si on jouait à chat perché, ou à pigeon vole, plutôt qu'à nounours fait de la résistance ? C'est vrai, quoi ! A force, on s'use. On a envie de crier pouce, de s'exciter sur autre chose. Mon Dieu, délivrez-nous de notre ratatouille quotidienne. Parce que, voyez-vous, on sature. Encore une bouchée, et c'est l'indigestion.

Bon, d'accord, encore une bouchée, puisque l'actualité commande. Et tant pis pour notre estomac, il en a vu d'autres. Celui de Raymond Barre va bien, merci pour lui. D'ailleurs, comment aurait-il des aigreurs, cet homme-là ? Plus ça va, plus on l'aime. Et plus on lui prête serment d'allégeance. Touchés par la grâce, subjugés par la parole du maître, les députés U.d.f., les uns après les autres, mettent un genoux en terre. Se prosternent à la chaîne, disent amen en chœur. Une véritable épidémie. C'est le virus du mois, le virus barriste. Celui qui vous gratouille et qui vous chatouille à la simple audition de ce terrible mot en « ion », synonyme de collaboration. Un virus sacrément vicieux, prompt à se propager, à contaminer, à s'incruster. En l'espace d'une semaine, 25 victimes déjà. Et les spécialistes sont affirmatifs : il y en aura d'autres, beaucoup d'autres. Peut-être bien une centaine.

Bravo, professeur ! Bien manœuvré – enfin, dans l'immédiat, sauf votre respect et vos ambitions. Travail impeccable, superbe valse sans hésitation à trois temps. Un : le coup de gueule particulièrement habile contre la proportionnelle, dès l'annonce du projet de loi. Chirac se bronzait à Agadir, Giscard faisait à la fois dans la solennité et la mollesse. Pour Barre, c'était du nanan ; « Je demanderai... aux candidats aux prochaines élections législatives qui souhaiteraient que je leur apporte mon soutien de prendre clairement position sur ce point que je considère comme l'une des conditions essentielles pour assurer le redressement du pays après 1986. » C'est net et précis : celui qui ne me suit pas aujourd'hui, je ne l'aime plus.

Deux : la sécession lyonnaise. Là, Raymond l'artiste s'est surpassé. Deux jours après la signature de l'accord R.p.r.-U.d.f. pour « gouverner ensemble et seulement ensemble », on apprenait que l'ancien Premier ministre parrainait des listes séparées dans la région Rhône-Alpes. Alors même que les deux partis se tâtaient encore pour savoir quelle ligne de conduite adopter en cas de scrutin proportionnel, Barre avait déjà choisi. Lui d'abord et avant tout. Avec, bien entendu, ses fidèles à la remorque. L'union ? Mais c'est encore mieux quand on ne suit pas le même chemin...

Trois : une petite phrase. Sèche et définitive. C'était au « Club de la presse » d'Europe n° 1, le 11 avril dernier : « Je ne voterai pas la confiance à un gouvernement de cohabitation. » Si la droite obtient la majorité aux élections législatives, pas question d'aller à Matignon et de servir de roue de secours à François Mitterrand. Lequel Mitterrand, ajoute Raymond Barre, ferait bien de se démettre s'il n'a plus la confiance du peuple.

Un, deux, trois et hop, c'était parti. Vite. D'autant plus vite que l'ancien Premier ministre avait perfidement souligné qu'il n'accorderait pas son label aux convertis de la dernière heure : « Tout dépendra du moment où celui qui demandera mon soutien se sera pris de passion pour moi. » On s'aime, on se le dit, mais tout de suite.

La menace était claire, et les parlementaires U.d.f. se sont précipités. On les soupçonnait tout acquis à Barre – sur 64 députés, même pas 10 sont restés fidèles à Giscard – là c'est patent. Aux 9 élus de la région Rhône-Alpes sont venus s'ajouter, le 19 avril, les 11 députés U.d.f., apparentés ou non inscrits des régions de Poitou-Charentes et des Pays de la Loire (1) ; puis, le 20 avril, les 5 représentants U.d.f. d'Alsace. Pourquoi ? Jean-Marie Caro, Jean-Paul Fuchs, Germain Gengenwin, Emile Koehl et Adrien Zeller l'ont expliqué dans un communiqué : « Ce sont les analyses lucides, les convictions et les positions fermes de Raymond Barre qui permettront le mieux de donner à la France les moyens de son redressement. »

Ils sont donc, déjà, 25. Barre en espère trois fois plus. Parce que son objectif est de disposer, à l'Assemblée nationale en 1986, d'un groupe de pression suffisamment important pour empêcher toute cohabitation avec un président de la République de gauche. Le scénario est très au point dans sa tête : l'opposition refuse Matignon, le pays est ingouvernable, il y a crise. Mitterrand démissionne, se représente s'il le désire – Barre lui accorde généreusement cette possibilité – et le député du Rhône, dans le même temps, se porte candidat.

Scénario astucieux, mais quand même un peu bâclé. Car il néglige deux points fondamentaux : l'attitude qu'adopteront le R.p.r. et les quelques giscardiens rescapés de l'offensive Barre : et, bien sûr, le choix se fera un président de la République élu au suffrage universel pour 7 ans, et nullement forcé par la Constitution – au contraire – de tirer sa révérence.

Pour neutraliser un Chirac susceptible d'être tenté par la cohabitation, une seule solution : faire masse. François d'Aubert, député de la Mayenne U.d.f., barriste parmi les plus purs et les plus durs, a sans équivoque annoncé la couleur : « Notre attitude doit (...) avoir un effet dissuasif sur le R.p.r. et l'U.d.f. A supposer que nous soyons suffisamment nombreux, c'est-à-dire une bonne centaine, les cohabitationnistes seront obligés de gouverner avec le Front national ou le P.s. (2) »

Alors Chirac est passé à l'offensive. A dit pis que pendre de Barre en omettant soigneusement de le nommer. C'était le 18 avril, à l'occasion d'un petit déjeuner offert par l'Association des anciens élèves d'H.e.c. La position récemment défendue par le député du Rhône ? Le verdict est tombé comme un couperet : elle n'est « ni responsable, ni raisonnable, ni sérieuse ». Et vlan ! C'est « une attitude individuelle, mais pas une attitude collective ». En un mot, c'est « absurde ». Quant au débat sur la cohabitation, il est à la fois « dangereux et faux ». Dangereux « parce qu'il crispe l'intérieur de l'opposition », faux « parce que cela ne veut rien dire ».

Bref, mettons les choses au point : s'il y a aux élections une majorité cohérente et déterminée ayant fait clairement un choix de société, je ne vois pas comment elle pourra dire aux Français : « On ne va pas gouverner. » Et le maire de Paris poursuit : « Si François Mitterrand a deux sous de sens de l'honneur et de respect de la démocratie, il s'en ira, mais on ne peut tout de même pas faire un coup d'Etat. On ne peut pas le défenestrer. Par conséquent, s'il veut rester, il restera. »

Effectivement, la défenestration, au XXe siècle, ça fait désordre. Chirac, ici, désigne du doigt le grain de sable qui peut enrayer la belle machine de combat fabriquée par Raymond Barre. Et si le Président décidait de rester ? Et s'il n'avait pas la moindre envie de se démettre ? Aïe, aïe, aïe, quel sac de nœuds ! Et c'est bien ce que pense François Léotard, l'actif président du P.r. – heureusement d'ailleurs qu'il est là, ce jeune homme, parce que Giscard n'en finit plus de flotter sur son nuage auvergnat. Dans une interview au « Figaro », le maire de Fréjus appuie là où ça fait bien mal : « La seule question à laquelle M. Barre ne répond pas, c'est : que faire si M. Mitterrand refuse de partir ? »

Gamma



Simone Veil.

Gamma

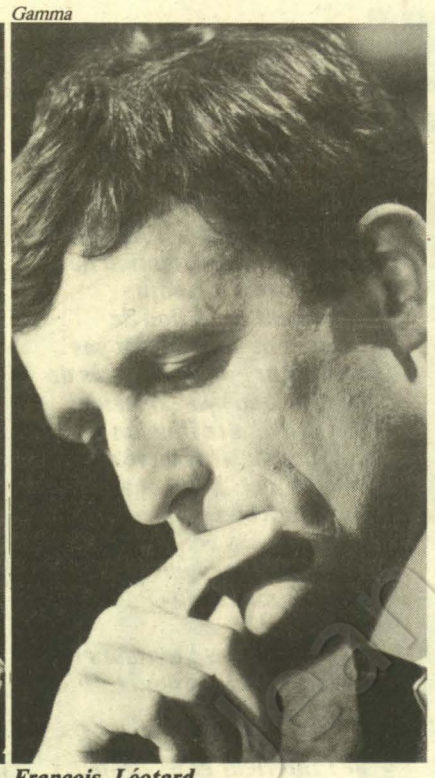

François Léotard.

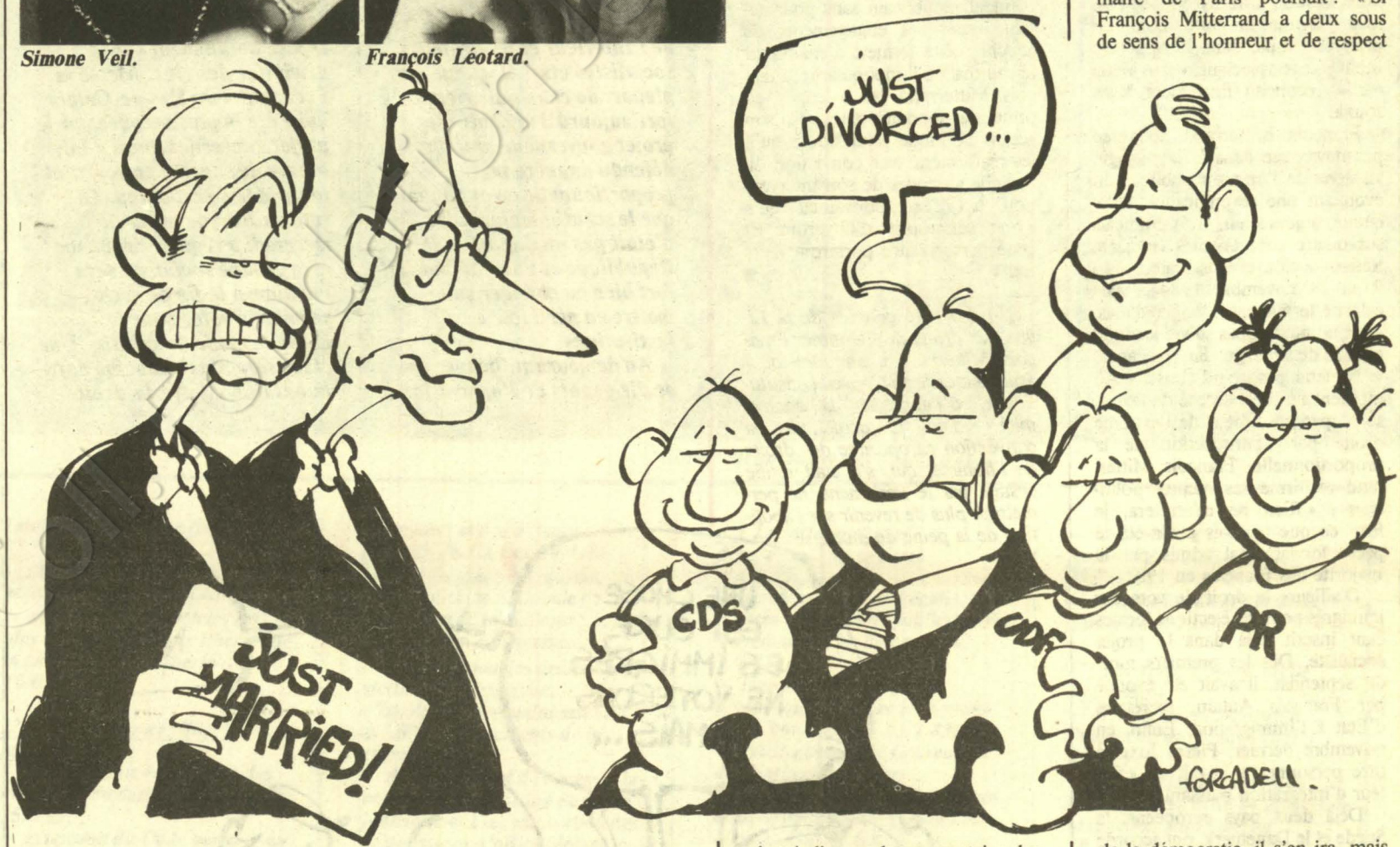

Chirac montre les dents !

Jacques Chirac est prévenu. Le pauvre ne sait d'ailleurs plus à quel saint politique se vouer. Barre le dépasse de 15 points dans les sondages, Barre, ces derniers temps, a pris toutes les initiatives qui comptaient, Barre apparaît – parce qu'il a su jouer la carte de la cohérence et de la rigueur – comme un présidentiable nettement plus crédible que lui. L'horreur. Avoir déjà raté 1981, et envisager l'échec pour 1988, c'est vraiment pas une vie pour un assoiffé de pouvoir !

Ben oui, que faire ? Rien dans les textes n'indique qu'un chef de l'Etat dépourvu de majorité présidentielle doivent obligatoirement emprunter la porte de sortie. C'est même pour éviter ce genre de chantage opéré par les partis que le général de Gaulle, se taillant une Constitution sur mesure, avait privilégié un mandat présidentiel long de 7 ans. Il jouait la durée, la stabilité. Justement pour éviter une crise à même de déconsidérer la France sur le plan international. Déjà, en 1978, le problème s'était posé. Giscard avait opté pour la cohabitation. Et Raymond Barre, son Premier ministre d'alors, n'avait absolument pas – comme vient de le rappeler Louis Mermaz, président de l'Assemblée nationale – parlé de démissionner.

Des vapeurs à droite

François Mitterrand, en tout cas, s'est montré très ferme. Et très logique. En affirmant, primo, « qu'il prendra en 1986 la majorité que le peuple se donnera », mais secundo « qu'il ne restera pas inerte pour autant ».

Une jolie déclaration qui donne des vapeurs à la droite. Mais que va-t-il nous faire ? Mais qu'est-ce que veut dire « pas inerte » ? Et les voilà qui angoissent, et donc qui cacophonent de plus belle. Il s'en passe de drôles de choses, en ce moment. Chirac, pour occuper un terrain abandonné par Barre, annonce que l'opposition demandera un référendum sur la proportionnelle. Jean Lecanuet, signataire avec Jacques Chirac de l'accord U.d.f.-R.p.r. et jusqu'ici giscardien sinon de choc du moins de raison, vote la motion présentée au conseil national du C.d.s. réuni le week-end dernier au Sénat. Une motion qui affirme que le fameux accord « ne peut assurer efficacement le redressement du pays que si, après la victoire de l'opposition, François Mitterrand remet son mandat en cause ». Lecanuet, ou l'homme de tous les revirements.

On voit Pierre Méhaignerie, président de ce même C.d.s., déclarer : « Nous ne soutiendrons pas un gouvernement procédant de l'actuel président de la République. » Méhaignerie, rappelons-le, était partie prenante dans l'accord U.d.f.-R.p.r. Un accord fait pour gouverner en 1986, un accord favorable à la cohabitation. Mais la droite, on le sait, n'en est pas à une contradiction près, quand il s'agit de sauvegarder ses intérêts. Et de bien se placer dans la course au pouvoir.

Passionnant bouillon de culture

Et tout ça alors que les jeux ne sont pas encore faits. Le microcosme politique, franchement, c'est un bouillon de culture passionnant à observer. Jusqu'au moment où on craque, tellement on voudrait changer d'air. Allô maman bobo. Simone Veil, la dame de droite par excellence, veut cohabiter – elle l'a dit le 22 avril sur France-Inter –, parce que Barre ce n'est pas sa tasse de thé. Bernard Stasi, l'homme de gauche qui s'ignore, ne jure plus que par le professeur, alors que tout – par exemple la peine de mort ou l'immigration – sépare le disciple et son gourou. Maman, je n'y comprends plus rien. Et d'abord, y a-t-il quelque chose à comprendre ? Tais-toi, ma fille, et observe. Ils appellent ça de la politique. ●

(1) *Le 12e, Pierre Gascher, démissionnaire du R.p.r. à la suite d'un désaccord sur la Nouvelle-Calédonie, n'a pas bougé.*

(2) *« L'Evénement du jeudi », du 18 au 24 avril 1985.*

ATTENTION UN T.G.V. PEUT CACHER...

Réconcilier l'école avec son public. Sur ce thème – « Vive l'école ! » – le ministre de l'Education nationale a engagé une énorme campagne autour d'un train forum qui terminera son périple à Paris le 31 mai. Au total, trente-quatre étapes qui créent des événements, occasions de lancer dans chaque Académie des « semaines de l'éducation ».



Jean-Pierre Chevènement, Roland Carraz et Pierre Mauroy en gare de Lille, le 15 avril dernier.

A.f.p.

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

LE premier but de cette campagne, montrer que l'Ecole de la République est une institution bien vivante, sera largement atteint : ce sont des centaines de manifestations qui en apportent la preuve. Des débats, des journées portes ouvertes, des expositions dans les foires, les gares, les bureaux de poste, les rues... Des animations aussi : bibliobus itinérants, orchestres et représentations théâtrales, rencontres avec les entreprises, visio-conférences entre lycées de régions différentes, jeux électroniques, présentation d'ordinateurs et de logiciels... Dans la seule académie d'Amiens, quatre cents manifestations se sont organisées pendant la semaine d'information.

Et, bien sûr, beaucoup ont participé à ces réalisations et à ces débats. Les organismes de l'Education nationale et les établissements, mais aussi les entreprises, par exemple à l'occasion de jumelages avec des lycées ou des collèges, les P.t.t., F.r.3, les municipalités, les syndicats, les associations de parents d'élèves.

Une telle mobilisation peut étonner. Non, l'école n'est pas moribonde, contrairement à ce que prétendent les descriptions apocalyptiques de l'institution scolaire qui ont fleuri ces derniers mois, dénigrant systématiquement, serinant des thèmes démagogiques comme la baisse de niveau, la perte de savoir, le laxisme et autre vieilles lunes acharnées contre l'école depuis 1981.

(suite en page 8)

...UN TORTILLARD

PAR FREDERIQUE DE GRAVELAINE

QU'A l'entrée en 6e des élèves ne sachent pas lire couramment, c'est un drame. Indiscutable. Qu'à la sortie de leur cursus, ils n'aient que de très vagues notions d'histoire, c'est grave. Que la technologie soit totalement absente de l'enseignement primaire, c'était une triste lacune...

Les réformes qui ont secoué l'institution scolaire depuis vingt ans n'ont pas fait la preuve de leur efficacité, nul ne peut le nier. Mais de là à jeter aux orties toute pédagogie d'éveil pour revenir aux bonnes vieilles recettes des années cinquante ?

La commission « Ecole », qui travaillait depuis 1982 avec des représentants d'enseignants, de parents, de mouvements pédagogiques, proposait, elle, d'axer l'enseignement non seulement sur l'apprentissage des connaissances, mais surtout sur la nécessité d'apprendre à apprendre. Parce que les savoirs accumulés aujourd'hui ont de bonnes chances d'être obsolètes dans dix ans. Et parce que, en une génération, les sciences de l'éducation ont progressé aussi rapidement que se sont renouvelées la physique, la biologie, les mathématiques, l'informatique et la géographie.

Le monde bouge très vite. Il encaisse révolution sur révolution, sans que personne sache clairement comment y trouver sa place. Ce monde fluctuant, incertain, désordonné, était-ce une réalité trop dérangeante pour que l'école la prenne en compte ?

Les instructions du ministre de l'Education pour les nouveaux programmes du primaire s'appuient sur de fermes et justes certitudes : LE maître, LA culture, LE savoir, L'amour de LA France. Tant pis pour les nuances, les doutes, les recherches d'identité.

A l'heure du T.g.v., de l'ordinateur et de la robotique, de l'Europe et de l'éclatement des frontières, l'école française se replie sur l'Hexagone, se raccroche au « par cœur » et aux vertus de « l'instruction ».

D'où la contradiction entre une volonté rénovatrice réelle, dans les collèges, dans l'introduction massive de l'informatique, et un discours qui risque d'être apprécié par les enseignants et les inspecteurs les plus rétrogrades. Ceux qui embouchent les trompettes de la « baisse de niveau » pour mieux justifier leur désir de retour à l'école de la sélection. Ah ! le joli temps où les lycées n'accueillaient que la crème... De l'élitisme républicain, ceux-là ne retiennent que l'élitisme. Et foin de la politique de démocratisation que prône par ailleurs le gouvernement.

Inutile de se cacher derrière son petit doigt. Que pèsent les conseils de recours aux « pratiques pédagogiques différenciées, adaptées aux rythmes, aux difficultés et à la diversité des enfants » face à l'injonction ferme de tenir des programmes, face à une conception encyclopédique des savoirs ? Quelle place pourront trouver dans ce train d'enfer les enfants en échec, ceux que rien ne soutient hors des murs de l'école, ceux qui ne s'en sortent que grâce à la patience et à l'attention affectueuse de maîtres qui savent valoriser les succès plutôt que d'insister sur les manques ?

Revenir au principe du classement, abandonné depuis plus de vingt ans parce qu'il ne profitait qu'aux cinq premiers, c'est un pas en arrière incontestable. Qui fait l'unanimité des syndicats d'enseignants. Et les allusions au rôle de l'instituteur modèle pour ses élèves ne sont pas faites pour les rassurer. A quand le rétablissement de la distribution des prix et des médailles d'honneur ?

Pouce ! Expert en communication, le bouillant maire de Belfort sait y faire pour occuper les médias. Et enterre définitivement une « querelle scolaire » qui a bien failli faire trébucher le pouvoir... Rappelez-vous, ce n'est pas si vieux : il y a presque un an, les défenseurs de l'école « libre » envahissaient les rues, les écrans de télé et les esprits.

L'école « libre » est redevenue « privée », et les médias ne s'intéressent plus qu'à « l'école de la République ». Un beau résultat, même si ça fait de la casse. Si sont déçus ceux qui comptent sur la rénovation de cette si lourde machine qu'est l'Education nationale.

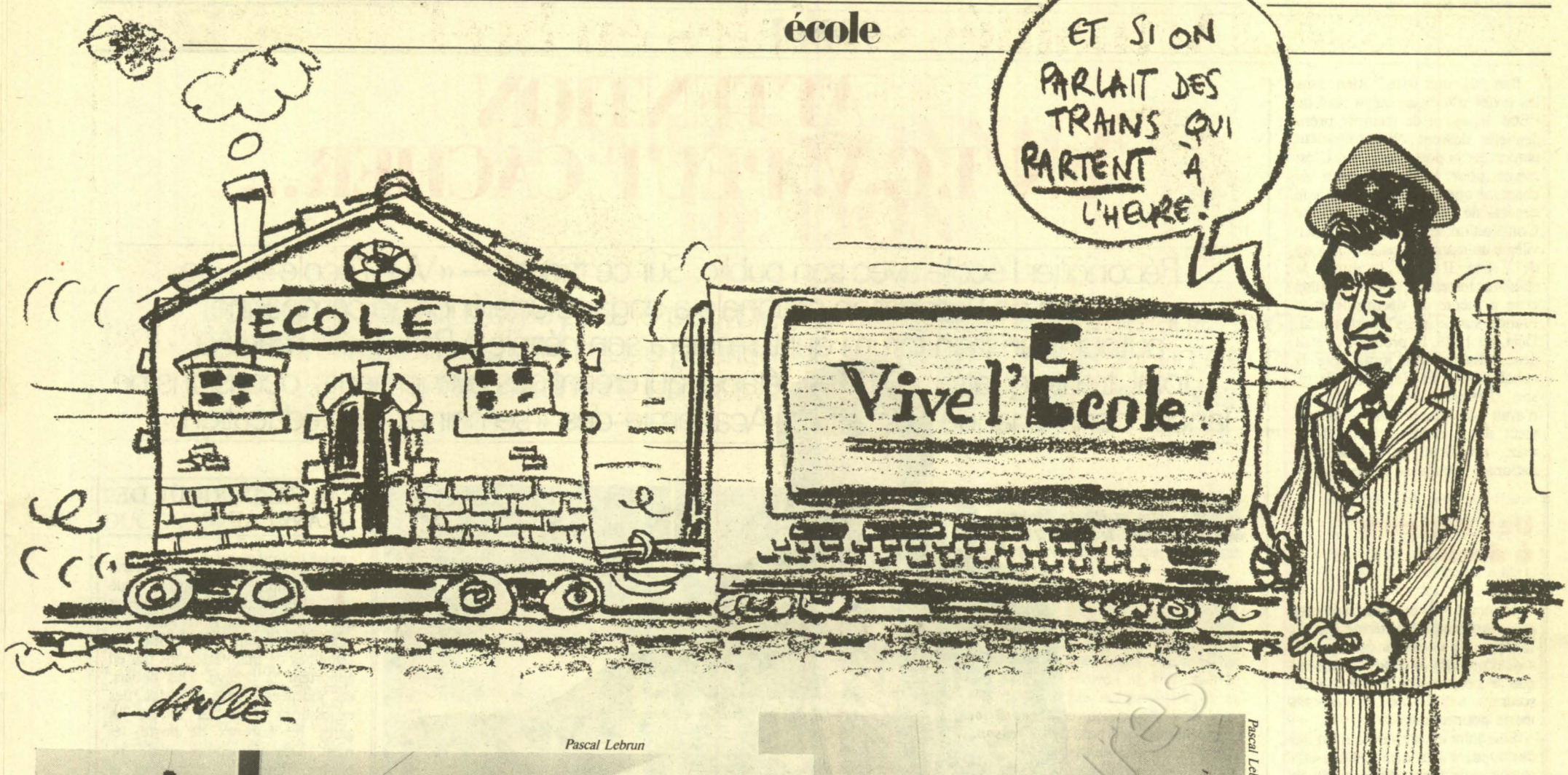

Pascal Lebrun



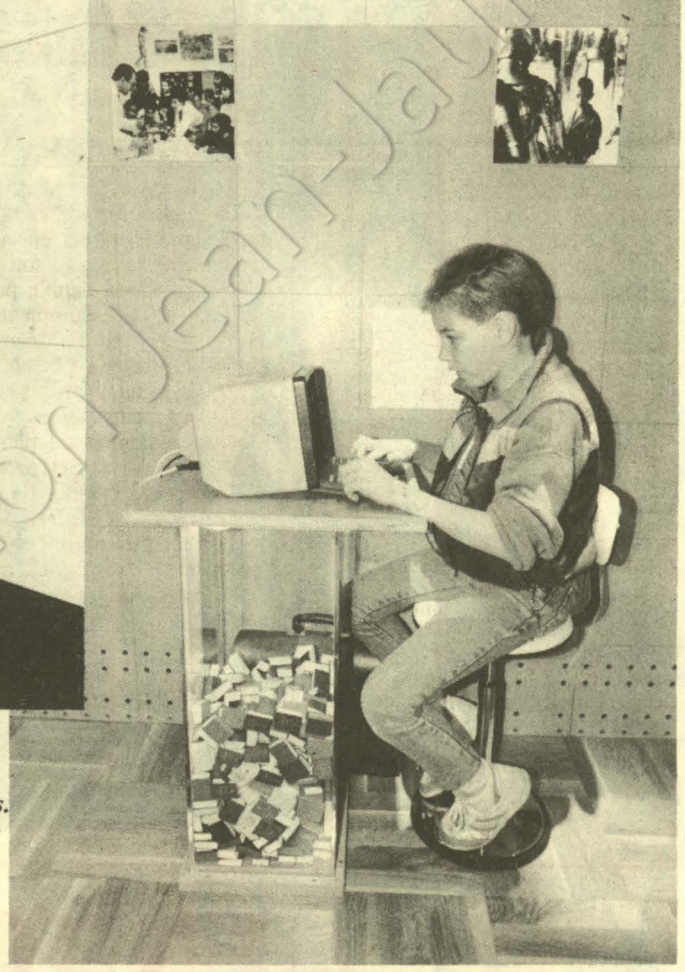

Pascal Lebrun

En gare de Chartres.

(suite de la page 7)

« Montrer les efforts entrepris dans tous les domaines de la vie scolaire » : Mme Ange-Lafon, directrice de l'académie de Tours-Orléans, résume ainsi clairement l'objectif de la campagne. Jean-Pierre Chevènement constate, quant à lui : « L'école ne peut que gagner à se faire connaître. Preuves à l'appui, elle montrera ses conquêtes, sa diversité, sa modernité. »

La nécessité de cette campagne est évidemment mise en cause par certains, syndicats d'enseignants en particulier, qui reprochent le coût du train-forum : 8 millions de francs, est-ce trop ? A peine cinquante centimes par élève, rétorque-t-on au ministère, alors qu'il est urgent de combattre la vision déformée du système scolaire qu'ont les Français. « Un pays qui ignore et n'aime pas son école tourne le dos à son avenir. »

Opération de relations publiques de grande envergure, donc, pour défendre l'image d'une école moderne et entreprenante. Avec des films vidéo, des logiciels informatiques qui vous content « le Petit Chaperon rouge », des brochures et des livres, nettement plus arides. Le style mode de la décoration intérieure du train, du sigle « Vive l'école », de l'affiche et du journal contribue à renforcer l'effet. Avec succès ? L'avenir ou plutôt les sondages le diront. Car cette image « jeune et dynamique » n'est pas bien ancrée dans la tête de nos concitoyens.

Le slogan de l'opération est axé sur un thème triple : l'école, pour réussir, pour entreprendre, pour rassembler. Des trois propositions, les deux premières sont sans doute le plus convaincantes. D'autant que le gouvernement insiste particulièrement sur la formation, sur l'implantation massive de l'ordinateur, sur la multiplication de conventions entre établissements scolaires et entreprises.

Rassembler, c'est une autre affaire. Jean-Pierre Chevènement en a fait son cheval de bataille favori, autour de l'enseignement de l'éducation civique et de « la Marseillaise ». « Parler du bien public, de l'intérêt général, du patrimoine commun. » Bref, unifier. De tout temps, la grande ambition de l'école républicaine. Mais qui se heurte, hélas, aujourd'hui, à la réalité d'une société éclatée, en voie de désagrégation, disent certains. Une société où la réussite tient beaucoup du « chacun pour soi », et où les jeunes se réfugient volontiers dans l'égocentrisme et ses manifestations « chic et choc ». Quel effet auront, dans ce contexte, des discours qui sentent encore la blouse grise de l'instit années cinquante ?...

Reste que le train-forum et les manifestations dont il est le trait d'union à travers le pays consacrent à haute et intelligible voix la volonté ministérielle d'ouvrir l'école. D'en ouvrir les portes, mais aussi de la faire descendre dans la rue. De multiplier les relations avec les entreprises, de donner toutes ses chances à la décentralisation qui va permettre aux collectivités locales de participer plus étroitement à la vie des établissements.

Ouvrir l'école, cela signifie aussi ouvrir le débat sur l'école. Un débat diablement sclérosé, on l'a bien vu ces derniers mois. Sortir des vieilles querelles, des jugements a priori et des procès d'intention paraît en tout cas impossible si ceux qui parlent sur l'école restent toujours les mêmes. Pas étonnant, donc, que le premier débat national organisé sur le train pour le ministre ait vu s'exprimer un chef d'entreprise, Bernard Tapie. Des représentants d'Air Inter, de l'Aérospatiale, des laboratoires d'électronique, de la C.f.d.t., des chambres de commerce et d'industrie auront également l'occasion d'intervenir dans les débats prévus sur le parcours du train. En soi, une innovation. Qui permet d'espérer une réelle réconciliation entre l'école et le pays. A moyen terme, sans doute. ●

JEUNES

Au revoir et merci, M. Schwartz

En 1982, Pierre Mauroy confiait à Bertrand Schwartz la fonction de délégué à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté. Lundi dernier Bertrand Schwartz, soixante-cinq ans – mais un dynamisme et un enthousiasme intacts pour se consacrer à d'autres causes – passait le relais à son adjoint Yves Robineau. Entre-temps, c'est-à-dire en trois ans, 101 missions locales ont vu le jour en France, le plus souvent implantées dans des sites urbains déshérités ou tout au moins « difficiles ». Elles ont accueilli près de 200 000 jeunes de seize à vingt et un ans. Certes, le bilan professionnel des missions, qui a été dressé lundi dernier à Paris à l'occasion de la réunion de leurs responsables, est plutôt mince. Tous les jeunes qui ont fréquenté une mission depuis 1982 n'en sont pas ressortis avec un emploi, loin s'en faut. Mais pour reprendre l'expression de Michel Delebarre, ils ont trouvé dans les missions un « foyer » plutôt qu'un « guichet ». Et d'autres termes : la mission n'est pas l'A.n.p.e. Son rôle consiste en effet à écouter les jeunes, à dialoguer avec eux, à les guider, et à les aider non seulement pour trouver un travail ou pour acquérir une formation, mais aussi pour obtenir un logement. C'est dire le rôle prépondérant que joue la mission dans la prévention de la délinquance. Car elle ne se contente pas d'accueillir les jeunes ; elle les suit également.

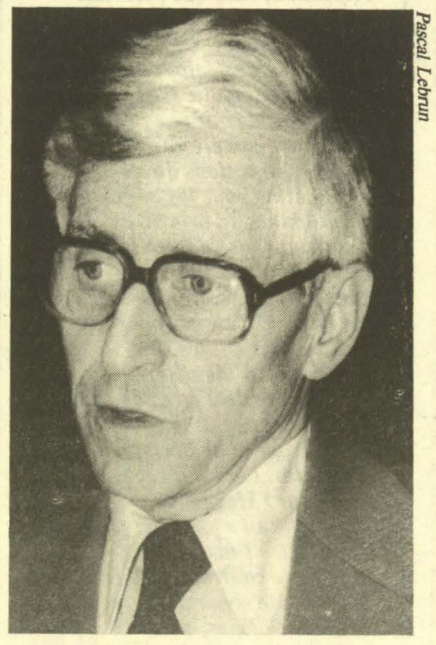

Pascal Lebrun

Cela étant, les missions ont activement participé à la création des T.u.c., en en mettant 27 000 sur pied. Idem pour leur rôle au sein des entreprises intermédiaires qui, mercredi dernier, ont reçu une enveloppe exceptionnelle de 50 millions de francs, avec pour objectif la création de 10 000 emplois. Ces entreprises, qui ont une activité économique normale et reçoivent une aide de l'Etat, emploient des jeunes en difficulté. Pendant 18 mois maximum, ces jeunes bénéficient du statut de salarié et d'un encadrement spécifique destiné à les former et même à favoriser la création d'entreprises par leurs propres soins. C'est tout cela qu'Yves Robineau va donc s'efforcer de perpétuer. P.M.

Actualités sociales en bref

PAR PHILIPPE MAQUAT



Lors de la réunion des missions locales pour l'insertion professionnelle et sociale des jeunes : Laurent Fabius, Michel Delebarre et Edith Cresson.

DUCELIER

Bras de fer en Auvergne

La crise qui frappe l'automobile se répercute inévitablement sur l'industrie de l'équipement. « Equipementier » français numéro un, le groupe Valéo, touché à son tour, va donc procéder à des restructurations qui entraîneront la suppression de 2 800 emplois dans ses filiales Ducelier et Paris-Rhône. Soit dans des unités principalement localisées en Auvergne et dans la région Rhône-Alpes.

Plus que de longs discours, les chiffres parlent d'eux-mêmes : est, en effet, prévue par la direction de Valéo la disparition d'ici au début de l'année prochaine de 1 800 emplois en Auvergne (Ducelier) et de 1 000 emplois dans la région Rhône-Alpes (Paris-Rhône). L'objectif de Valéo est de regrouper ses fabrications (allumage, alternateurs, démarreurs et éclairage) sur seulement trois pôles industriels. Les coûts sont trop élevés à cause du fractionnement des productions entre trop de sociétés et de sites industriels, estime la direction du groupe engagée dans une lutte difficile avec la concurrence française et étrangère.

Reste que ce plan de restructuration prévoit notamment la fermeture pour la fin de l'année de l'usine Ducelier d'Issoire (Puy-de-Dôme) spécialisée dans les machines tournantes (alternateurs et démarreurs) et qui emploie 1 218 salariés. Or cette décision menace non seulement l'équilibre d'une ville, mais aussi celui d'une région tournée vers l'industrie automobile. Avec Michelin à Clermont-Ferrand et Ducelier à Issoire, ce sont en effet 38 000 personnes qui vivent de cette industrie. L'automne dernier, Ducelier ayant déjà licencié 300 salariés, les 16 000 habitants d'Issoire, un ancien bourg rural devenu une cité industrieuse après la dernière guerre, se sont donc mobilisés pour sauver ce qui peut encore l'être. Le 15 avril dernier, ils ont notamment organisé une journée « ville morte ». Mais pour Valéo le plan industriel rendu public n'est en aucun cas négociable. Selon la direction, la situation d'exploitation est en effet « catastrophique », et les pertes subies par le groupe en 1984 « extrêmement lourdes » : 233 millions de francs. « Nous sommes une entreprise privée qui prenons la liberté de nos choix », précise la direction. En clair : les pouvoirs publics ne peuvent s'opposer au plan industriel.

En revanche, la direction concède que la négociation sociale est ouverte. Et ce n'est donc qu'après cette négociation que sera connu — sans doute en août prochain — le nombre exact des licenciements secs, licenciements qui affecteront principalement la région Rhône-Alpes et surtout l'Auvergne. Pour l'heure, la direction se refuse à donner le moindre chiffre et propose un éventail de mesures destiné à « réduire le plus possible les conséquences de l'opération sur les hommes » : départs en préretraite pour les salariés de plus de cinquante-cinq ans, aide au retour pour les immigrés, primes d'incitation aux départs volontaires, mutations (495 emplois seront créés à Etaples dans le Pas-de-Calais), réduction du temps de travail, incitation au travail à temps partiel, aide à la reconversion. Par ailleurs, au-delà de ce dispositif classique, Valéo s'est engagé à proposer des mesures de reconversion industrielle pour l'Auvergne grâce à l'apport d'activités liées à l'équipement automobile et pouvant donner naissance à plusieurs centaines d'emplois.

Reste maintenant à savoir comment ce plan social sera accueilli en Auvergne et à Issoire notamment. Car il ne fait aucun doute que la C.g.t. est décidée à aller jusqu'au bout pour empêcher la fermeture de l'usine d'Issoire, fermeture sur laquelle la direction ne veut en aucun cas revenir, nous l'avons vu. On ne touche pas au plan industriel. « A Issoire, Ducelier chôme un jour sur deux », a beau jeu de faire remarquer la direction. Idem lorsqu'elle avance que 2 800 suppressions d'emplois en sauveront 6 000 par ailleurs. De son côté, Jacques Lavédrine, le député-maire socialiste d'Issoire, va proposer la réunion d'une table ronde regroupant partenaires sociaux et pouvoirs publics. Hier jeudi il a rencontré Michel Delebarre, le ministre du Travail, et a demandé audience à Laurent Fabius et Edith Cresson afin d'étudier point par point le plan social de Valéo.

Favorable à la création par Valéo de petites unités de production dans la région, il estime en revanche que la proposition commune de Paul Marchelli (C.g.c.) et de F.o. de faire du bassin d'emplois un nouveau pôle de conversion est une arme à double tranchant : « Bon pour les conditions de départ en préretraite, ça l'est, en revanche beaucoup moins pour l'image du bassin, fait-il remarquer. Or Pechiney tourne bien ici et nous voulons favoriser au maximum l'installation d'entreprises. Je vous assure que si un entrepreneur veut venir chez nous, nous n'aurons aucun mal à lui trouver un terrain. En outre, il sera exonéré de la taxe professionnelle. » Jacques Lavédrine ne baisse donc pas les bras devant les difficultés, il veut sensibiliser la Datar et éviter le dépérissement d'une ville située à seulement une demi-heure de Clermont-Ferrand. « Nous nous battrons », dit-il.

Mais en fait le dilemme est toujours le même : faut-il sauver à tout prix Ducelier ou convertir la région à d'autres activités ? C'est pourquoi les négociations s'annoncent extrêmement difficiles. Comment en effet concilier la position de la C.g.t., décidée à éviter coûte que coûte toute fermeture, et une direction dont la volonté de ne pas remettre en cause le plan industriel ne fait vraiment pas l'ombre d'un doute ?

MANUFRANCE

Un échec « bénéfique » ?

La liquidation de Manufrance qu'occupait toujours en ce début de semaine la C.g.t., son dernier gestionnaire, ne signifie pas pour autant la fin du mouvement coopératif. Pour preuve : Jean Gatel, secrétaire d'Etat à l'Economie sociale, a signé mardi dernier à Montreuil dans la région parisienne un contrat de plan d'une durée de trois ans et portant sur 50 millions de francs de subvention, avec la Confédération générale des sociétés coopératives de production. Plutôt que d'accorder la nouvelle aide de 80 millions de francs que demandait la S.c.o.p. Manufrance, Jean Gatel entend en effet développer une politique globale destinée à renforcer le mouvement coopératif. Il s'agit en fait de solidifier ces entreprises bâties sur des rapports sociaux différents, mais qui ont amorcé un net mouvement de recul depuis 1982. A une diminution des créations de S.c.o.p. (311 en 1982 pour 121 l'an passé) s'est par ailleurs ajouté un nombre croissant de faillites depuis 1981. Ainsi, en 1984, 229 S.c.o.p. ont-elles disparu. Une raison majeure à cela : l'insuffisante formation des gestionnaires qui, grâce à la subvention accordée pour trois ans, sera donc renforcée. Par ailleurs, Jean Gatel estime qu'il faut donner des structures communes aux coopératives afin de développer leur capacité à l'exportation. Autogérées par les travailleurs qui y investissent leur propre épargne, les coopératives de production n'en sont pas moins soumises à la loi du marché. L'échec de Manufrance à Saint-Etienne pourrait donc paradoxalement correspondre à un nouveau départ du mouvement coopératif.

ARBITRAIRE

L'Ordre a la dent dure

On pensait que les ordres professionnels étaient revenus à plus de modération. C'est peut-être vrai de l'Ordre national des médecins, mais pas de l'Ordre des chirurgiens dentistes. Ledit Ordre vient de condamner un chirurgien-dentiste de Stains à trois mois de suspension d'exercice pour non-paiement de cotisations. Le tort du Dr Robert Dardour ? Avoir pensé qu'à un moment où il était question de réformer les ordres il pouvait attendre de payer ses cotisations ou plus exactement, les geler. Un autre de ses confrères de Stains est en passe de vivre la même mésaventure. Deux praticiens vendéens condamnés par leur ordre régional en sont eux aussi à la procédure d'appel.

Trois mois d'interdiction, la sanction est salée. Salarié d'un centre de santé, le Dr Dardour se voit privé de tout revenu par un oukase. Pourtant le Dr Dardour se défend d'être un « fanatique ». Il s'est même engagé à verser l'annexe de ses cotisations. Simplement, il a pensé qu'il était peut-être temps d'attirer l'attention sur un organisme qu'il fut question, un jour, de réformer sérieusement. A un moment où les projets de réforme des ordres professionnels montrent que chacun est revenu à davantage de compréhension, la sanction prise par l'Ordre des chirurgiens-dentites à l'encontre du Dr Dardour ressemble fort à une crispation malvenue.

P-Y.P.

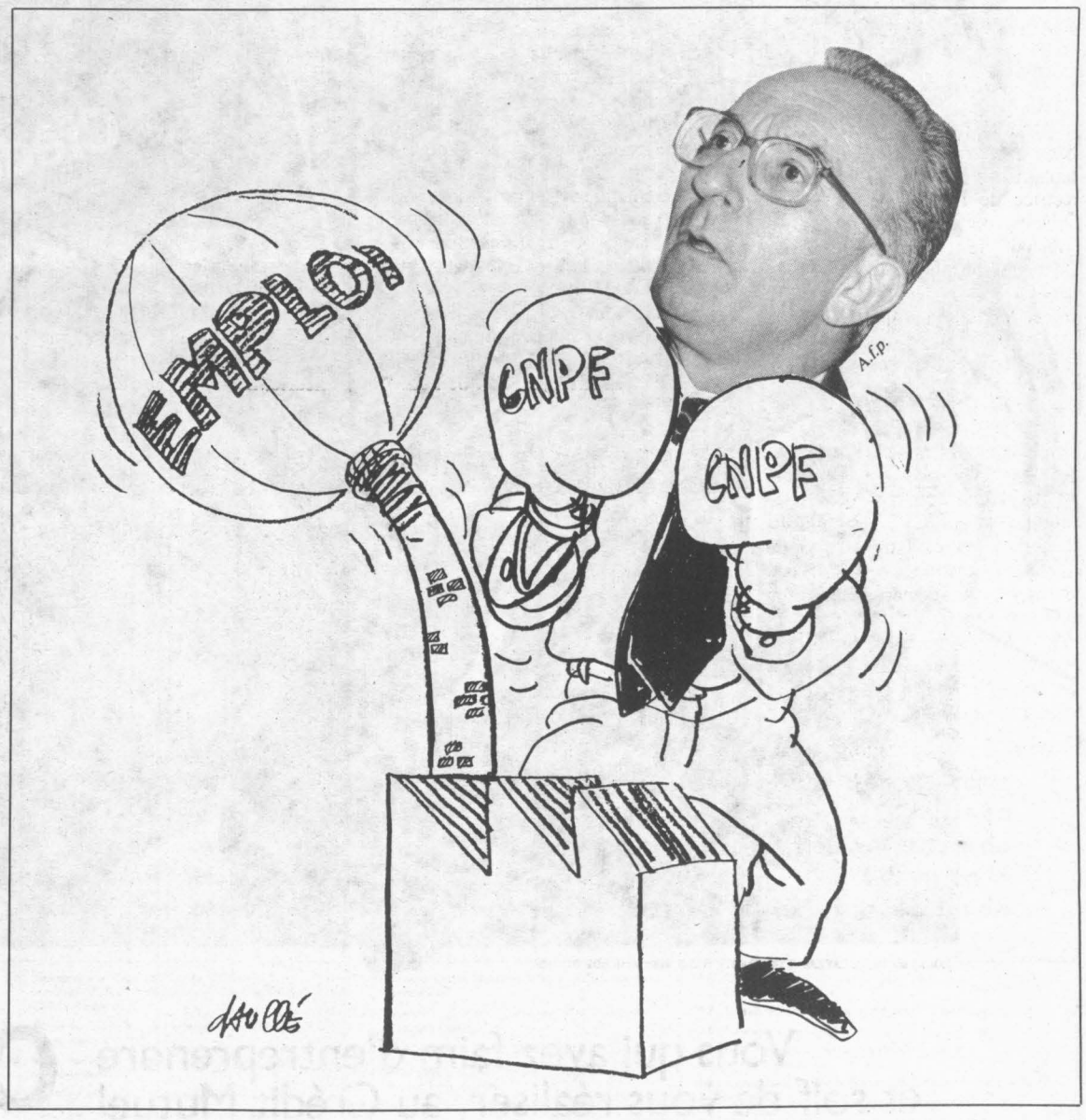

CRÉDIT MUTUEL PRÉSENTE :



ROUX, SEGUELA, CAYZAC & GOUDARD R.C.S. Nanterre 692 017 650

Vous qui avez faim d'entreprendre
et soif de vous réaliser, au Crédit Mutuel
venez parler de vos idées et de vos projets.

Crédit Mutuel
Les uns les autres.

Vivez eau solaire

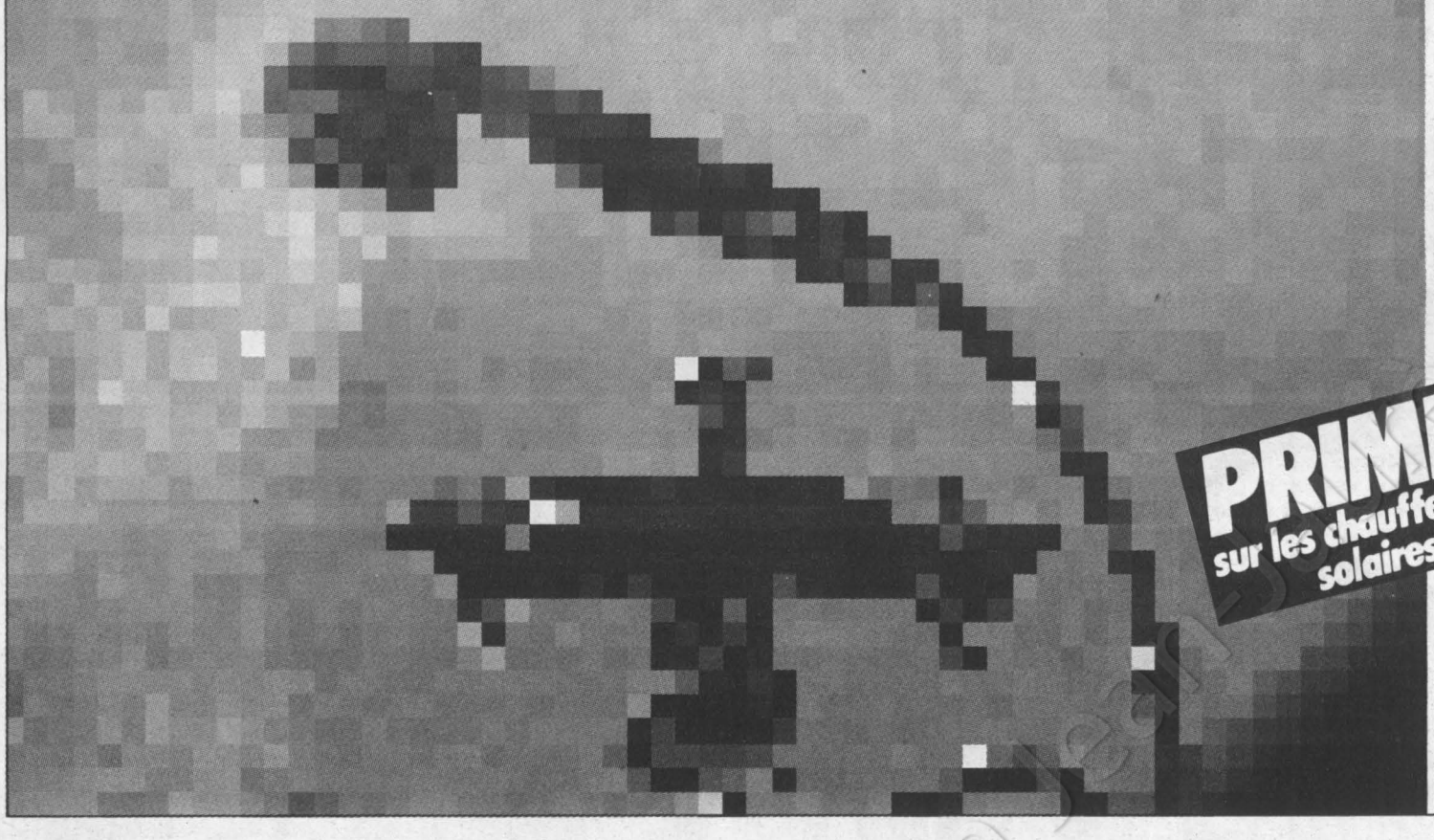

1985

des avantages financiers jusqu'à 2.000 F par chauffe-eau solaire suivant les régions. (PACA, Aquitaine, Corse, Languedoc-Roussillon, Midi-Pyrénées, Poitou-Charentes, Pays de la Loire, Bretagne, Ile-de-France).

PRIMES sur les chauffe-eau solaires

AGENCE FRANÇAISE POUR LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

27, rue Louis-Vicat
75015 Paris

Télévision. Magnétoscope. Il y a des services là-dessous!



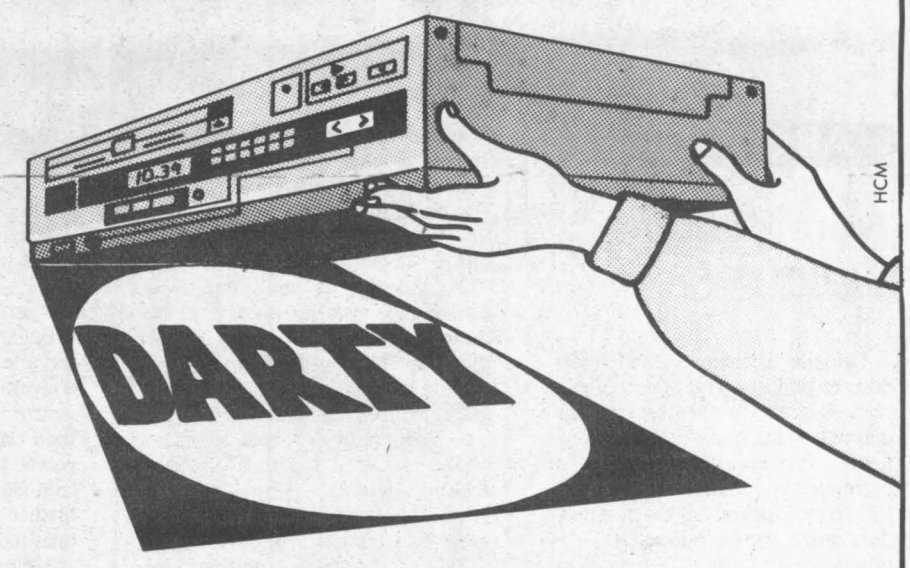

Le prix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit ses prix par le remboursement de la différence dans les conditions de l'article 1 du Contrat de Confiance.

Le choix : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit un choix des plus grandes marques dans les conditions de l'article 8 du Contrat de Confiance.

Le service : Pour votre téléviseur comme pour votre magnétoscope, Darty vous garantit : la livraison et la mise en service gratuites dans les conditions de l'article 4 du Contrat de Confiance et ses interventions 7 jours sur 7 et en télévision le jour même sur simple appel avant 10 h dans les conditions de l'article 5 du Contrat de Confiance.

PARIS

8e : DARTY-sous-la-Madeleine
11e : 1, avenue de la République
11e : 25 à 35, boulevard de Belleville
13e : Centre "Galaxie" - Niveau 3 - 30, avenue d'Italie
14e : Centre Commercial "Gaîté-Montparnasse" - 68-80, avenue du Maine
15e : Front de Seine - Centre Commercial "Beaugrenelle" - 71, quai de Grenelle
17e : 8, avenue des Ternes
18e : 128, avenue de Saint-Ouen

RÉGION PARISIENNE

78 : Orgeval : Centre Commercial "Art de Vivre" - Sortie Poissy - Autoroute de l'Ouest
78 : Parly 2 : Centre Commercial "Parly 2" - Le Chesnay
78 : Vélizy : Centre Commercial Vélizy II
91 : Les Ulis : Centre Commercial "Les Ulis 2"
91 : Morsang-sur-Orge : 51, rue de Monthléry (Autoroute du Sud - Sortie Savigny - Direction Sainte-Geneviève-des-Bois)
92 : Asnières : "Carrefour des 4 Routes" - 384, avenue d'Argenteuil - R.N. 309
93 : Noisy-le-Grand : Centre Commercial "Les Arcades" Marne-la-Vallée
92 : Châtillon : 151, avenue Marcel-Cachin - R.N. 306
92 : Boulogne : Pont de Sèvres - 122 bis, avenue du Général-Leclerc
92 : Puteaux : Centre Commercial "Les 4 Temps" - Niveau 1 - "Grand-Place"
93 : Bagnolet : Porte de Bagnolet - Au pied du Novotel - 40, avenue Gallieni
93 : Bondy : 123-155, avenue Gallieni - R.N. 3
93 : Aubervilliers : Centre "Parifériс" - Porte de la Villette - 6 bis, rue Émile-Raynaud
93 : Pierrefitte : 102-114, avenue Lénine - R.N. 1
93 : Rosny-sous-Bois : Centre Commercial Rosny II
94 : Champigny : 10-12, avenue Roger-Salengro - La Fourchette - R.N. 4
94 : Créteil : Centre Commercial Régional "Créteil Soleil"
94 : Fresnes : Zone Sofilic - Rue de l'Abreuvoir - R.N. 186
94 : Ivry : Centre Commercial "Ivry bords-de-Seine" - 16, rue Westermeyer
94 : Thiais-Rungis : C. Cial Régional "Belle-Épine" - R.N. 7
95 : Cergy-Pontoise : Centre Régional "3 Fontaines"

ET 44 AUTRES MAGASINS EN PROVINCE.

PAR CARLOS FERRARI-LOPEZ



Le général Agosti.

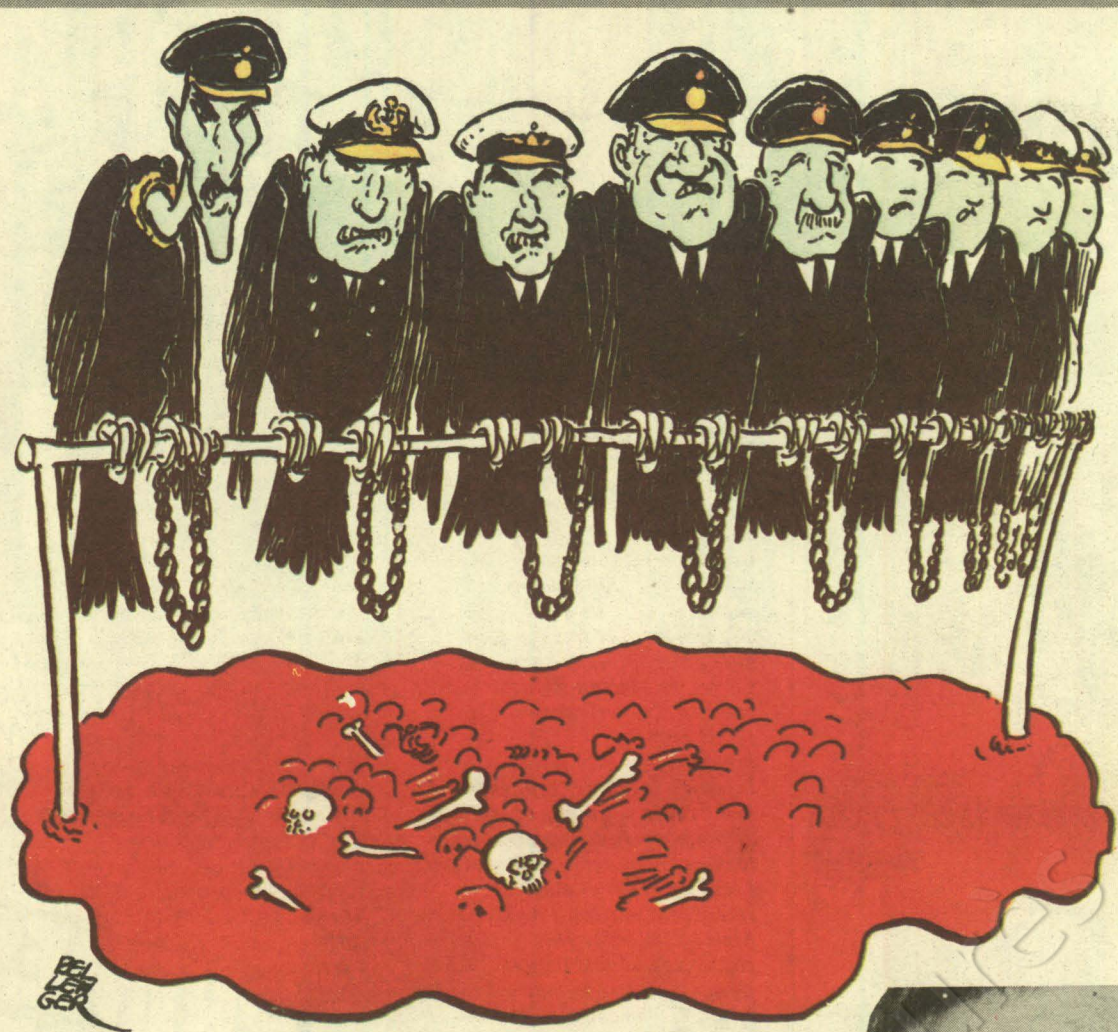



Le général Viola.

Le général Galtieri.



L'amiral Emilio Massera.



Le général Videla.



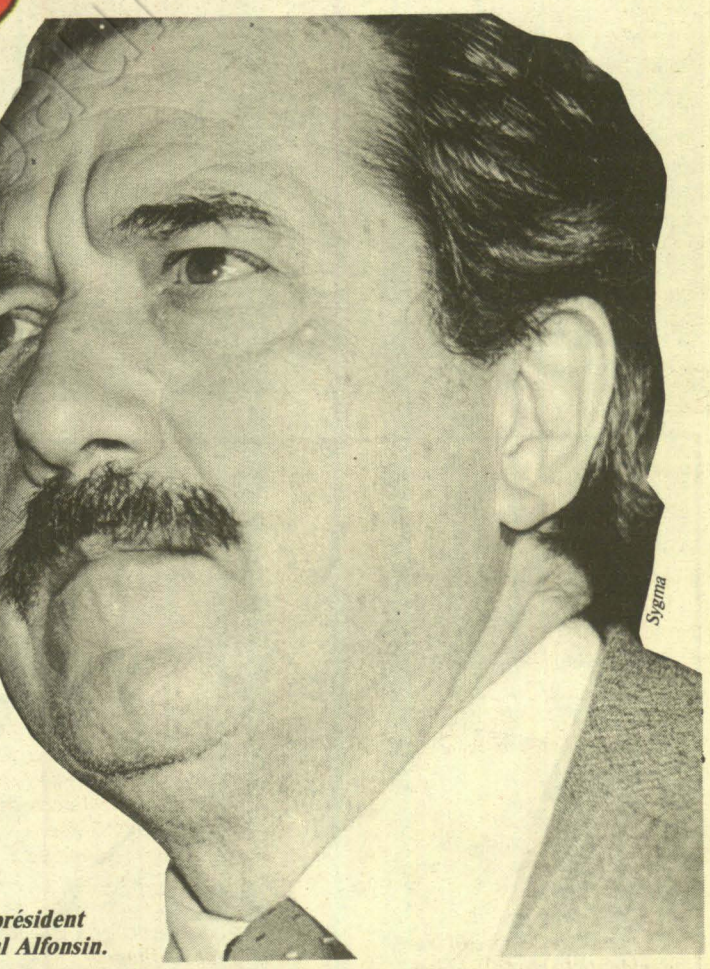

Le président Raul Alfonsin.

ARGENTINE

Nuremberg à Buenos Aires

Difficile à croire ! Neuf généraux et amiraux argentins comparaissent devant la chambre fédérale d'appel à Buenos Aires. Procès-fleuve. Procès-spectacle. Pour la première fois dans l'histoire de l'Amérique latine, les destructeurs de l'ordre démocratique, les tortionnaires de milliers de jeunes et de moins jeunes, les chefs des forces qui ont soumis l'Argentine à un chaos économique, politique et moral sans précédent vont devoir répondre de leurs actes devant des juges civils.

Moment difficile pour cette fragile démocratie encerclée par l'héritage d'une répression barbare, mais aussi par une crise économique dont l'issue est difficile à prévoir.

Un banc des accusés bien garni. Le général Videla, ultra-catholique et leader du coup d'Etat de 1976. L'amiral Massera, ambitieux, corrompu et chef d'une bande sanguinaire agissant dans les caves de l'école de mécanique de la marine de guerre ; à son actif : plus de 4 000 disparitions. Le général Viola, homme de paille des durs de l'armée, avec lui on essaye de donner un « visage humain » à la dictature. Le général Galtieri, auteur de la défaite des Malouines et grand ami de Ronald Reagan. Et les autres, l'amiral Anaya, le général Lami Dozo, l'amiral Lambruschini, le général Agosti et le général Graffigna. Tous ont été membres des trois juntes militaires qui se sont succédé au pouvoir de 1976 à 1983. Ils ont à répondre des méthodes utilisées pendant la « sale guerre », des violations des droits de l'homme, des miliers de « disparus ». Jamais auparavant on avait réussi à traîner en justice les auteurs de ces crimes. Les militaires et leurs complices civils dans d'autres pays sud-américains regardent avec effroi l'exemple argentin.

La commission d'enquête nommée par le gouvernement Alfonsin avait réuni les témoignages nécessaires pour traduire les criminels en justice. Les Mères de la place de Mai n'ont pas cessé de dénoncer, documents à l'appui, le rôle des militaires. A partir de maintenant, c'est la justice qui doit trancher. La tension est vive à Buenos Aires. Les provocations des partis de droite se multiplient. L'Eglise elle-même vient d'adresser une sévère mise en garde au gouvernement accusé d'œuvrer contre « l'union des Argentins ». Bien entendu, les militaires ne voient pas d'un bon œil le déballage de linge sale qui va inévitablement se produire. Leurs attaques contre le président se font virulentes, hargneuses et si on estime aujourd'hui qu'un coup d'Etat est impossible, on craint cependant que tout cela n'aboutisse à une déstabilisation rampante de la démocratie.

Ces procès viennent à point nommé pour redorer le blason des radicaux. La popularité du président commence à souffrir de la crise économique et sociale. L'inflation, loin d'être jugulée, atteint les 200 %... et le F.m.i. a coupé les vivres. La tactique d'Alfonsin, qui avait souhaité laisser la nécessaire purge des Forces armées dans les mains des tribunaux militaires, a tourné court. Ces derniers ont, après plusieurs mois de louvoiements, décidé de ne pas statuer. Une seule issue donc, la justice civile. Mais le temps passe et il ne joue pas à la faveur du gouvernement ; les associations des droits de l'homme s'insurgent déjà à l'idée d'une éventuelle amnistie qui pourrait acquitter les autres coupables de violations caractérisées des droits de l'homme, c'est-à-dire tous les officiers, ou presque, qui ont « obéi aux ordres » des généraux.

Par ailleurs, la population prise dans l'engrenage d'une vie quotidienne de plus en plus difficile pourrait ne pas comprendre l'acharnement de ceux qui veulent « couper la tête à l'autoritarisme militaire ». Le chômage, la malnutrition infantile, la corruption noient les volontés et poussent à une lutte égoïste pour la survie.

Au milieu de cette tempête politique, Alfonsin garde la tête froide. Il voit qu'il ne peut pas s'attaquer à tous les problèmes à la fois. Conscient de l'impossibilité de redresser rapidement la situation économique, on lui prête l'intention de frapper un grand coup politique. Profitant du tintamarre créé autour du « procès du siècle », il pourrait s'adresser directement à son peuple pour tenter de rétablir en des termes plus durs le « contrat de confiance » qui lui avait valu sa confortable élection en 1983. La défense de la démocratie pourrait être l'axe de cette nouvelle étape avec pour gage de sa bonne volonté et de sa ferme détermination le spectacle inhabituel de neuf militaires haut gradés devant la justice civile.

ESPAGNE

La vieille garde meurt mais ne se rend pas

Deux des trois Basques extradés en septembre dernier par la France viennent d'être acquittés par la justice espagnole. Le troisième, Francisco Lujambio, a été condamné à 53 ans de prison. Pour les acquittés, le tribunal a jugé que les preuves présentées par le ministère public n'étaient pas concluantes. La presse espagnole n'épargne pas ses critiques envers les autorités qui n'ont pas su fonder leurs accusations. François Mitterrand a déclaré lors du 65e congrès de la Ligue des droits de l'homme : « La preuve a été faite depuis quarante-huit heures que nous avons eu raison de faire confiance à la justice espagnole. »

Le gouvernement espagnol vient de perdre la première manche de la bataille législative sur le projet de loi de dépénalisation de l'avortement. Le projet de loi vient d'être déclaré « inconstitutionnel » par le tribunal constitutionnel. Les socialistes vont maintenant modifier le texte pour effectuer une nouvelle présentation. Le projet de loi, qualifié de « timide et prudent » par des personnalités proches du ministre de la Justice, propose la dépénalisation de l'avortement dans des cas très précis. Après les manifestations contre le projet de loi pendant l'hiver dernier, le jugement du tribunal vient consolider la position des secteurs catholiques très puis-

sants dans l'Espagne d'aujourd'hui.

Dans le même temps, l'un des symboles du communisme espagnol vient de tomber. L'ancien secrétaire général, Santiago Carrillo, et quatorze de ses partisans ont été exclus de tous les organes de direction du parti. Leader historique du P.c.e., Carrillo, 70 ans, avait dirigé les destinées du P.c.e. pendant 22 ans, il devient maintenant un militant de base comme tous les autres.

La descente aux enfers des communistes espagnols est impressionnante. En 1979, le P.c.e., avec 10,6 % des voix, pouvait compter sur un groupe parlementaire de 23 députés, trois ans après – lors des élections législatives de 1982 – c'est la chute. 3,8 % des suffrages et 4 députés. Cette dernière défaite sonne le glas du « carrillisme ». Evincé du poste de secrétaire général, le vieux lion est remplacé par un jeune loup, Gerardo Iglesias, 40 ans, qui s'emploie avec énergie à déplacer tous les hommes de la vieille garde. Aujourd'hui, la boucle est bouclée. Ayant souffert 3 scissions dans les 4 dernières années, le P.c.e. sort à nouveau affaibli de cette épreuve. Naguère, les communistes ont été un pilier de la gauche espagnole. Actuellement, pour survivre, ils devront passer des alliances avec les innombrables groupements d'extrême gauche existants dans la péninsule.

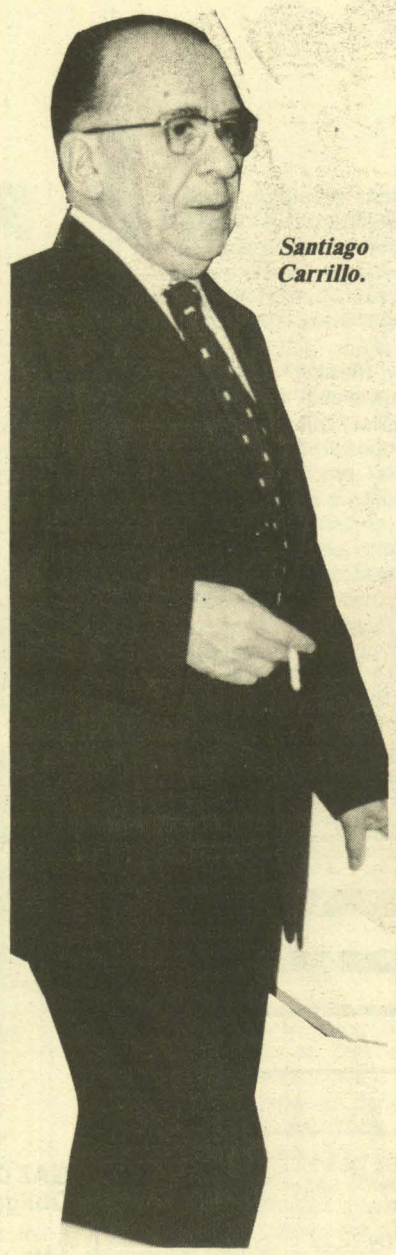

Santiago Carrillo.

U.S.A./U.R.S.S.

On va parler

Ronald Reagan s'est sans doute rendu compte qu'il avait répondu un peu trop vite par une négative sommaire à la proposition de Mikhaïl Gorbatchev de suspendre pendant six mois le déploiement de nouveaux missiles soviétiques afin de favoriser une reprise du dialogue américano-soviétique. Certes, la Maison-Blanche comme le Département d'Etat continuent à ne voir dans cette proposition, contenue dans une interview fabriquée tout exprès à la « Pravda », qu'une opération de propagande renouvelant celles tentées il y a quelques années par Leonid Brejnev et plus récemment par Iouri Andropov. Mais on prend de plus en plus conscience à Washington que les choses ont changé depuis cette époque à Moscou, que le nouveau chef du Kremlin constitue un interlocuteur autrement plus coriace que ses prédécesseurs minés par la maladie. Autrement dit, que les Etats-Unis ne peuvent plus se contenter de parler seuls comme s'il n'y avait rien en face.

C'est dans ce nouveau contexte que l'on a appris d'une part que les ministres des Affaires étrangères, Andrei Gromyko et George Shultz, se rencontreront bien le 15 mai à Vienne où ils se trouveront tous deux à l'occasion du trentième anniversaire du traité d'Etat de 1955 qui a rétabli la souveraineté de l'Autriche, d'autre part, que le président Reagan n'était pas hostile à une prochaine rencontre avec Gorbatchev, qu'on n'appellerait pas « sommet » pour ne pas brûler les étapes, mais qui pourrait néanmoins avoir lieu dès cet automne à New York à l'occasion de l'assemblée générale des Nations unies. Le secrétaire général de l'Onu, Perez de Cuellar a confirmé mercredi à Paris que cette rencontre aurait bien lieu.

Cela ne signifie pas que, sur le fond des problèmes, les divergences se soient sensiblement atténuées entre Moscou et Washington. La thèse soviétique demeure inchangée : l'arrêt de la course aux armements nucléaires sur terre et la non-militarisation de l'espace constituent un problème unique qui doit être réglé de façon globale. Ce qui revient à demander aux Américains à renoncer à leurs projets concernant « la guerre des étoiles ».

Cette « initiative de défense stratégique » du président Reagan a été également l'un des grands sujets abordés l'autre semaine au cours du quatorzième congrès des partis socialistes de la Communauté européenne, qui s'est tenu à Madrid et qui a longuement débattu de la nécesssité pour l'Europe d'affirmer ses intérêts spécifiques en développant une position plus autonome face aux deux superpuissances. Le texte adopté à la quasi-unanimité demande que la C.e.e. puisse « jouer un rôle dans les négociations sur le contrôle des armements » et « attire l'attention sur les risques de déstabilisation que représentent les projets américains sur l'espace ». Idée que Lionel Jospin avait exprimée en soulignant que « la sécurité de l'Europe doit être assurée par ses propres forces et en fonction de sa propre stratégie ».

La question qui se pose aujourd'hui à l'Europe et que posent avec raison les socialistes des pays de la Communauté est celle de savoir comment elle pourra ne pas être exclue d'un nouveau compromis qui pourrait résulter de la reprise du dialogue soviéto-américain. Même si cette perspective n'est pas pour demain, il y à là un réel danger qui accroit la nécessité pour les Européens de renforcer leur solidarité et leur capacité, entre les deux superpuissances de parler d'une seule voix.

C.E.

LIBAN

L'ordre (syrien) règne

Ineffaçable problème palestinien ! « Nous n'admettons aucune intervention directe ou indirecte des Palestiniens dans les affaires du Liban », écrivait à propos des « agents d'Arafat », jugés responsables de la récente bataille de Beyrouth, « Al Cark », quotidien libanais d'obédience syrienne...

Personne ne pouvait en fait se tromper sur l'origine des combats de la semaine dernière qui, pour la première fois, ont mis aux prises les milices musulmanes et ont permis l'écrasement par les forces druzes et chiites des Mourabitoun, proches des Palestiniens d'Arafat et bouclier de la populaion sunnite. MM. Berri et Joumblat, sous prétexte d'ordre (syrien), se sont chargés de mater les quelques résurgences arafatistes locales mais, en humiliant la majorité sunnite, ils ont provoqué la démission de ses représentants, MM. Karamé et Hoss d'un gouvernement déjà fantoche. Cependant, comme pour la Syrie, maître du jeu, il ne saurait y avoir au Liban « ni vainqueur ni vaincu », tous les protagonistes ont dû en passer par M. Assad. Aussi est-ce à Damas même que se règle le contentieux entre musulmans libanais déchirés, par des mesures censées rendre leur sécurité aux sunnites et permettant si possible la survie du gouvernement d'Amine Gémayel jusqu'au départ des Israéliens du Liban.

Départ désormais officiellement décidé par le gouvernement Pérès pour le 1er juin, mais assorti de conditions – possible intervention permanente de Tsahal en cas de nécessité dans sa « zone de sécurité », voire au-delà sur tout le

(suite en page 14)

BRESIL

Un pays en état de choc

La mort de Tancredo Neves président élu modifie le jeu politique dans le géant d'Amérique latine. Longtemps incrédules devant ce macabre tour du destin, les Brésiliens doivent maintenant faire face à une situation pleine de dangers. Avant même que les institutions démocratiques puissent commencer à fonctionner, la disparition de Tancredo Neves compromet la transition démocratique après 21 ans de dictature.

Le Parlement a confirmé le vice-président Jose Sarney dans les fonctions de chef de l'Etat, mais déjà pointent les signes avant-coureurs des crises à venir. Sans véritable programme politique, Sarney doit multiplier les déclarations de fidélité à « l'héritage » laissé par Neves. Sarney avait collaboré avec les régimes militaires, et sa reconversion démocratique est trop récente. La classe politique se méfie, et certains pensent déjà aux prochaines élections... Cette fois-ci, elles devront permettre l'élection d'un président au suffrage universel. Les prétendants sont nombreux, et la fragile toile d'alliances tissée par Tancredo Neves ne pourra pas résister sans sa présence. Crise politique doublée de convulsions sociales. Les métallos de Sao Paulo et les foules affamées du Nord-Est ne vont pas tarder à reprendre le chemin de la lutte.

Un seul point met d'accord toutes les forces politiques : les militaires doivent retourner à leurs casernes. Mais les scénarios de la transition sont à réécrire. Vaste programme quand on sait que l'Alliance démocratique, la coalition au pouvoir, réunit un conglomérat disparate qui va de Ulisses Guimaraes, homme de gauche et président de la Chambre de députés, jusqu'à une droite qui a quitté au dernier moment le bateau des militaires. Les secteurs progressistes de l'Alliance vont sans doute exiger que les promesses sociales du président défunt soient tenues pour limiter les risques d'explosion populaire. Mais de l'autre côté, et tentés par le vide relatif du pouvoir, les groupes conservateurs essaieront d'influencer un chef de l'Etat qu'ils connaissent bien. Il reste une inconnue de taille, quelle va être la position qu'adoptera Lionel Brizola, le très ambitieux gouverneur de Rio de Janeiro. Adversaire de Neves et hostile à tout arrangement en coulisse avec Sarney, Brizola pourrait demander, avec ses nombreux appuis, l'élection d'un nouveau président dès l'an prochain. Ce qui réduirait considérablement la marge d'action des actuelles autorités.

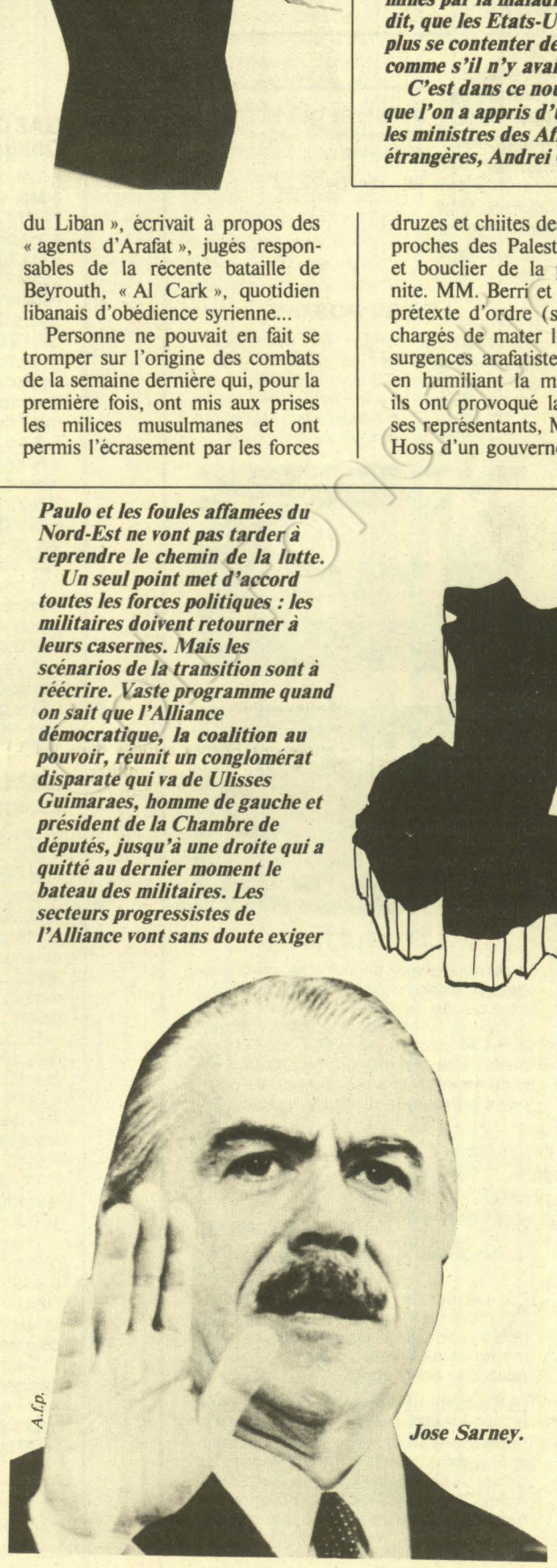

A.f.p.

Jose Sarney.



Politique internationale

(suite de la page 13)

territoire libanais – qui n'annoncent pas précisément une ère de paix libano-israélienne.

J.L.

ISRAEL

Un nouveau point pour Pérès

Shimon Pérès vient de marquer un nouveau point important face au Likoud en obtenant dimanche en Conseil des ministres, à une forte majorité, la décision d'évacuation totale du Liban avant le 1er juin, c'est-à-dire plus tôt que la date généralement prévue quand cette évacuation, organisée en trois étapes, a commencé en février. Alors qu'à ce moment la majorité des ministres du Likoud avaient voté contre le principe même de l'évacuation, seuls deux d'entre eux – Ariel Sharon et l'ancien ministre de la Défense, Arens – ont maintenu leur hostilité. Un troisième ministre a également voté contre, mais pour des raisons bien différentes puisqu'il s'agit de la « colombe » Eizer Weizman qui est partisan, lui, d'un total désengagement au Liban et qui n'a pas caché son inquiétude de voir maintenue une « zone tampon » destinée en principe à protéger la frontière nord d'Israël, et à l'intérieur de laquelle des milices locales libanaises seraient chargées d'assurer l'ordre, l'armée israélienne se réservant d'y faire des incursions en cas de besoin.

Le président Moubarak, vu par Daullé.



Quoi qu'il en soit, tous les soldats israéliens auront donc quitté le Liban au jour du troisième anniversaire de l'invasion, et ce résultat doit permettre à Shimon Pérès d'engager une nouvelle phase de son plan d'action qui est de réchauffer les relations avec l'Egypte (voir son interview à « l'Unité » du 22 février 1985). A cet égard, le séjour qu'Eizer Weizman vient d'effectuer au Caire et les entretiens qu'il a eus avec le président Moubarak laissent penser que les choses pourraient progresser dans les prochaines semaines. Aucune date n'est encore fixée pour une rencontre Pérès-Moubarak, mais une commission mixte va commencer à la préparer. Weizman est convaincu pour sa part que les Egyptiens souhaitent vraiment l'amélioration entre les deux pays. Le journal indépendant « Yedioth Aharonoth » a publié une interview du président Moubarak dans laquelle celui-ci se dit prêt à rencontrer Pérès à tout moment, ajoutant toutefois que la question de l'enclave de Taba est devenue un problème national égyptien et un obstacle majeur à l'amélioration des relations.

Shimon Pérès, de son côté, qui ne rejette pas l'idée de l'arbitrage dans l'affaire de Taba, a déclaré au « Jérusalem Post » que l'Egypte était prête à rechercher un règlement d'ensemble des problèmes en suspens, à savoir Taba, le retour de l'ambassadeur égyptien à Tel-Aviv, l'amélioration des relations commerciales et touristiques entre les deux pays et la cessation des articles injurieux à l'égard d'Israël.

Le Premier ministre égyptien, Kamal Hassan Ali, a, pour sa part, indiqué au « Jerusalem Post » que, dans le cadre de l'amélioration des relations entre les deux pays, plusieurs ministres égyptiens pourraient prochainement se rendre en Israël.

C.E.

PTT le contact

Les PTT sont l'un des premiers investisseurs civils français (35,9 milliards de francs en 1984). Leur budget 1985 est de 169 milliards de francs. L'année dernière, ils ont assuré plus de 2 milliards d'opérations sur les 7,8 millions de comptes chèques postaux, plus de 100 millions de mouvements sur les 17 millions de livrets d'épargne sans oublier les 22 millions d'abonnés au téléphone.

Les PTT représentent aussi une grande capacité d'innovation qu'ils démontrent en mettant progressivement en place leurs nouveaux moyens et services.

MINISTÈRE DES PTT
20, avenue de Ségur
75700 PARIS

Tél. : (1) 564.22.22

POUR LES POSTES ET LES TÉLÉCOMMUNICATIONS DE NOUVEAUX MOYENS, DE NOUVELLES VOIES

LE SATELLITE

Lancé le 4 août 1984, le satellite Télécom est entré dans sa phase opérationnelle.

La vidéotransmission est un des nombreux services qu'il offre aux entreprises : elle consiste à diffuser un message télévisuel depuis un point d'émission choisi vers de multiples points de réception sélectionnés. La technologie spatiale apporte à ce nouveau moyen de communication des avantages importants : souplesse d'utilisation, accessibilité, avantages tarifaires.

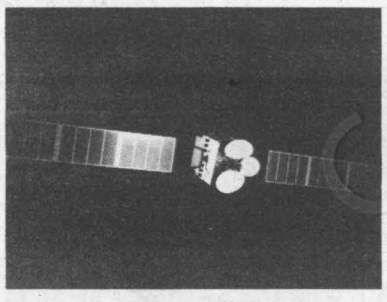



POSTÉCLAIR

C'est le service public de courrier électronique de la poste. Il allie à la fois les avantages du télégramme, du télex et de la lettre. Il permet de transmettre en France et à l'étranger la copie d'un document de toute nature (lettre manuscrite ou dactylographiée, schéma, plan, tableau, illustration...), en garantissant une transmission rapide de haute fidélité tout en respectant l'intégrité et le secret des documents ou correspondances. Postéclair National est désormais présent dans plus de 300 villes françaises et Postéclair International dans 25 pays étrangers.

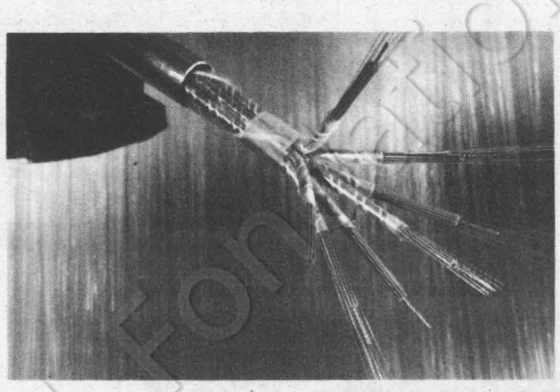

LA FIBRE OPTIQUE

Par rapport au fil téléphonique habituel, le câble à fibre optique permet de véhiculer beaucoup plus d'informations avec des caractéristiques techniques plus riches (son de haute fidélité, images vidéo), capacité de transmission 10 fois supérieure pour un encombrement 10 fois inférieur. En 1984, 1 500 abonnés de Biarritz ont été raccordés sur un réseau à fibres optiques.

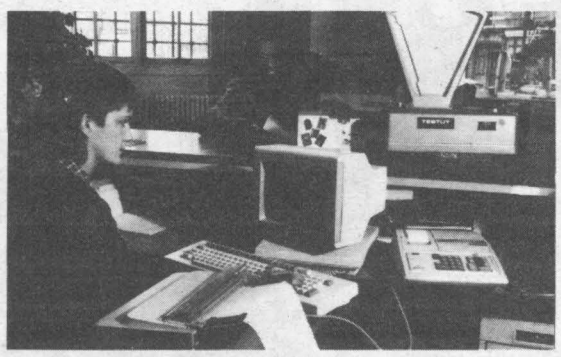

LES OPÉRATIONS FINANCIÈRES EN TEMPS RÉEL

Mis en service en 1976, les terminaux CHEOPS (Chèques, Épargne, Opérations Postales) permettent la simplification des opérations dans les bureaux de poste, et l'amélioration des prestations offertes à l'usager. Ce réseau met les bureaux de poste en prise directe avec les ordinateurs gestionnaires des Comptes Chèques Postaux et des Comptes de Caisse Nationale d'Épargne et il permet le traitement des opérations en temps réel : exemple, un versement ou un retrait sur un livret d'épargne est possible instantanément et enregistré par l'ordinateur centralisateur au moment même de l'opération.

Les libres services financiers (LSF) sont connectés au réseau des terminaux financiers (programme CHEOPS) mais peuvent en cas d'incident sur le réseau, fonctionner de manière autonome. Les prestations offertes par le LSF sont : des retraits immédiats d'argent, la consultation du solde, la commande de chéquiers, des messages publicitaires édités lors d'une opération.

LE TGV POSTAL

Destiné à prolonger sur l'acheminement du courrier les gains de temps obtenus par le TGV voyageurs, le premier TGV postal a été mis en service le 1er octobre 1984. Il permet de transporter 65 tonnes de courrier par rame.





LE TÉLÉTEX

C'est un service de courrier électronique. Il transmet des messages d'une console de traitement de texte à une autre par la voie du téléphone. Intimement lié au traitement de texte, il fonctionne dès maintenant, constituant véritablement le premier service de courrier électronique professionnel.



LA CARTE 24/24

Elle permet de retirer 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 jusqu'à 1 800 F par semaine dans près de 600 distributeurs automatiques de billets 24/24 et Points Argent. Elle est gratuite.

La Carte Bleue Nationale (coût 70 F) ou la Carte Visa Internationale (coût 110 F) permet de retirer jusqu'à 1 800 F par semaine dans les 3 000 distributeurs de billets regroupant les réseaux 24/24, Points Argent et les distributeurs des banques signalés par le panonceau Carte Bleue.

CAISSE NATIONALE DE L'ENERGIE

GAZ DE FRANCE Obligations 5,75 % 1965

Les intérêts courus du 5 Mai 1984 au 4 Mai 1985 sur les obligations GAZ DE FRANCE 5,75 % 1965 seront payables, à partir du 5 Mai 1985, à raison de F 20,70 par titre de 400 F nominal, contre détachement du coupon N° 20 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 2,30 (montant global : F 23,00).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 3,44 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,23 faisant ressortir un net de F 17,03. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

A partir de la même date, les obligations restant en circulation, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 470,00 (démunies de coupons).

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « B », « A » et « D » sont respectivement remboursables depuis les 5 Mai 1970, 1975 et 1980.

GAZ DE FRANCE Obligations 8,50 % 1970

Les intérêts courus du 5 Mai 1984 au 4 Mai 1985 sur les obligations GAZ DE FRANCE 8,50 % 1970 seront payables, à partir du 5 Mai 1985, à raison de F 38,25 par titre de 5 00 F nominal, contre détachement du coupon N° 15 ou estampillage du certificat nominatif, après une retenue à la source donnant droit à un avoir fiscal de F 4,25 (montant global : F 42,50).

En cas d'option pour le régime du prélèvement d'impôt forfaitaire, le complément de prélèvement libératoire sera de F 6,37 auquel s'ajoutera la retenue de 1 % calculée sur l'intérêt brut conformément à la loi de Finances pour 1984, soit F 0,42 faisant ressortir un net de F 31,46. Cette retenue ne concerne pas les personnes visées au III de l'article 125 A du Code Général des Impôts.

A compter de la même date, les obligations appartenant à la série désignée par la lettre « C » sortie au tirage du 21 Février 1985, cesseront de porter intérêt et seront remboursables à F 500,00, coupon N° 16 au 5 Mai 1986 attaché.

Il est rappelé que les titres des séries désignées par les lettres « B », « E », « A » et « F » sont respectivement remboursables depuis les 5 Mai 1973, 1976, 1979 et 1982.

L'économie en bref

PAR STEPHEN GERE

NATIONALISEES

On « respire » mieux

On ne tuera plus les barbus ! Le « malheur aux barbus » de Pierre Dac, remis au goût de l'époque en 1981, est définitivement passé de mode. Il faut dire que c'est avec la barbe soigneusement taillée et le costume strict que Loïc Le Floch-Prigent, le président de Rhône-Poulenc, a présenté aux analystes financiers les excellents résultats de sa nationalisée. Mais pourquoi aux analystes financiers, ces experts en entreprises des milieux de la finance ? Parce que Rhône-Poulenc, qui émet tout un tas de papiers qui ressemblent à des actions mais qui n'en sont pas, envisage de lancer à l'automne des certificats d'investissement. En attendant mieux ?

Il semble en tout cas que bon nombre d'entreprises du secteur public concurrentiel ayant réussi un redressement spectaculaire l'an dernier font les yeux doux au marché boursier. Le problème, c'est qu'on risque fort de taxer de dénationalisation rampante ce qui, techniquement, peut apparaître comme une « respiration financière » de ces entreprises pouvant présenter, selon la manière de la réaliser, le double avantage de donner plus de pouvoir économique aux travailleurs et de baîllonner la droite sur cette question. En tout cas, le débat est ouvert, ce qui prouve que le New Deal économique suivi depuis 1983 ébranle sérieusement les références théoriques. La gauche y perdra-t-elle son identité ? Pas sûr. Ce qui, en revanche, est certain, c'est que la gauche ne se modernisera pas sans qu'on époussette les dogmes.

La chimie française se redresse, à quelques encâblures, il est vrai, de la chimie européenne. C.d.f.-Chimie et E.m.c. sont passés de la quasi-noyade à la quasi-flottaison et Elf-Aquitaine a réussi l'exploit d'équilibrer les comptes d'Atochem, sa jeune filiale faite de vieux bouts, à l'issue du premier exercice. Ce coup-ci, c'est Rhône-Poulenc, qui prend résolument la tête de la chimie française en sortant un bénéfice net, pour le groupe, de près de 2 milliards de francs en 1984. Après un équilibre positif de 98 millions en 1983, il faut avouer que ce n'est tout de même pas mal. D'autant que Rhône-Poulenc se rapproche sensiblement du rythme de vie de ses concurrents européens jusqu'alors très largement devant. Presque tous les ratios le prouvent.

Ainsi le revenu avant impôt de Rhône-Poulenc représente-t-il 5,5 % de son chiffre d'affaires contre 10,2 % pour ICI, 6,9 % pour AZKO, 6,7 % pour Bayer et 6,2 % pour B.a.s.f. Mais des cinq sociétés, c'est Rhône-Poulenc qui a le plus progressé en 1984 avec un chiffre d'affaires à 51,2 milliards, en augmentation de 18,8 % sur 1983. Certes, Rhône-Poulenc a bénéficié d'une conjoncture favorable comme un dollar élevé dans lequel elle facture une grande partie de ses ventes, de l'aspiration de la croissance américaine ou du redémarrage de ses activités au Brésil, mais le groupe industriel n'a pas non plus ménagé ses efforts pour moderniser ses installations, redresser ses industries déficitaires, diversifier ses activités, notamment internationales, au gré de changements de cap parfois radicaux. Le groupe a même réussi à faire chuter, d'une manière spectaculaire, sa courbe d'accidents du travail, ce qui prouve que la rigueur financière et le risque industriel peuvent faire bon ménage avec la politique sociale.

1985 s'annonce plus difficile : le dollar peut chuter et la croissance américaine n'était plus que de 1,3 % au premier trimestre. Sur la même période, la progression du chiffre d'affaires de Rhône-Poulenc s'est d'ailleurs ralentie, mais + 9,5 % ce n'est encore pas si mal.

Il y a une semaine de cela, Alain Gomez, le turbulent patron de Thomson, organisait un grand show à la tour Eiffel pour fêter la sortie du rouge de son groupe. Encore une fois, le serrage des boulons de la gestion, la rationalisation et le recentrage vers les activités porteuses ont payé. L'équilibre en 1984, après 2,2 milliards de déficit en 1982 et 1,2 milliard en 1983. Un redressement spectaculaire dont, là encore, les analystes financiers seront les spectateurs privilégiés. Plus de contestation possible, l'Etat n'est pas un actionnaire idiot, et pourvu que l'autonomie de gestion soit garantie, les nationalisées, ça marche. Mais voilà, les entreprises qui réussissent ont sans cesse besoin d'argent pour financer leur expansion. Les milliards de dotations budgétaires n'y suffisent pas, d'autant qu'il faut combler les déficits colossaux de la sidérurgie et de Renault et que Pierre Bérégovoy s'efforce de serrer son budget. Saint-Gobain Emballage, filiale à 100 % mais non nationalisée d'un groupe nationalisé, a besoin de 150 millions de fonds propres : elle va tout simplement introduire 15 % de son capital en Bourse. On ne voit pas pourquoi on pénaliserait une entreprise dynamique par rapport à ses concurrentes qui, elles, peuvent se financer sur le marché boursier. En permettant cette souplesse, la dénationalisation n'est pas pour autant à l'ordre du jour.

S.N.C.F.

755 millions de clients... ça roule

Savez-vous quelle est la mobylette qui roule à 270 kilomètres à l'heure ? C'est le T.g.v., qui consomme l'équivalent de deux litres d'essence par passager aux cent kilomètres. La S.n.c.f. change d'époque : modernisation de l'outil, meilleure adaptation de l'offre à la demande, service commercial dynamique. Un signe des temps, on n'y considère plus le voyageur comme un usager, mais comme un client. Il faut dire que de monopoliste le rail est devenu un transport concurrencé. Il faut se battre. Et en se battant, les comptes s'améliorent. Ainsi, de 8 milliards de déficit en 1983, on est passé à 5,5 l'an dernier. Et encore, il s'agit pour les trois quarts de frais financiers. Dans les années 1970, lorsque le dollar était au plus bas, nos chemins de fer ont beaucoup emprunté dans cette monnaie. Imaginez le résultat. Heureusement, l'Etat intervient maintenant dans le financement des investissements lourds : 30 % pour le T.g.v.-Atlantique. Reste que l'objectif est d'atteindre l'équilibre consolidé en 1989 et que pour y parvenir la S.n.c.f. rationalise et se développe.

Le trafic marchandise a stabilisé la chute de sa part de marché à 41 % il y a deux à trois ans. Depuis, on a mieux adapté les services offerts à la logistique des entreprises, on a développé le transport intermodel (containers, palettes mobiles) et on prépare un nouvel acheminement des marchandises, qui sera informatisé. La S.n.c.f. fait-elle une concurrence déloyale à la route et aux transports fluviaux ? Pas du tout, vous rétorquera-t-on, nos prix couvrent toutes nos dépenses. Mais il est vrai que la route et les canaux doivent en plus gagner de l'argent pour être viables...

Le trafic voyageur est lui déficitaire. Principal accusé : la Rue de Rivoli qui ne laisse pas la S.n.c.f. augmenter ses tarifs comme elle le souhaiterait. Et puis il y a les obligations de service public : le maintien des lignes déficitaires et le transport des voyageurs dans la région parisienne. Les grandes lignes, ça marche puisque c'est le seul réseau européen qui continue à croître ; et le T.g.v. ne va pas cesser de lui apporter un surcroît d'intérêt de la part de la clientèle. On informatise, on développe... et on serre les boulons. Rien de bien exceptionnel à cela. La modernisation supprime les postes à la S.n.c.f. comme ailleurs.

Avec ses 755 millions de voyageurs – pardon, de clients – dont 289 millions sur les grandes lignes, le train n'est pas un moyen de transport du passé. Tout le monde en reste convaincu. Autant que de la nécessité d'équilibrer les comptes...

Mais on se souvient du « pourquoi pas ? » d'Edith Cresson, il y a quelque temps, à « Libération ». Alors ? Alors, le pétrolier national Elf Aquitaine appartient pour environ 30 % à des actionnaires privés dont nombre de petits porteurs, ce qui ne l'empêche pas d'être considérée comme une « société nationale ». Alors Georges Pompidou, en son temps, avait introduit la participation des salariés à la Régie Renault. Participation démagogique, actionnariat factice sans intérêt pour les porteurs, mais l'idée qu'on puisse un jour favoriser l'actionnariat des salariés des groupes nationalisés, sur un mode différent, n'est pas totalement absurde. Elle présente de nombreux avantages qui vont tous dans le sens d'une démocratie économique accrue, un principe de gauche que la droite ne pourrait contester sans renier ses principes économiques. D'un autre côté, l'introduction en Bourse d'une partie du capital des nationalisées aurait l'avantage de ne pas les couper de la communauté financière internationale. De surcroît, on imagine le tollé politique à gauche si, par exemple, l'Etat finançait l'implantation américaine de Rhône-Poulenc.

Les entreprises nationalisées ont apporté la preuve que la nationalisation n'était pas un obstacle à la réussite économique et industrielle. Leurs besoins de financement pourraient conduire certaines d'entre elles à faire appel au marché boursier. Pourquoi pas, un jour, une généralisation du « modèle ELF » ? En tout cas, pas de quoi en faire un scandale ! Depuis 1981, les idées et les pratiques de la gauche évoluent constamment. Et c'est finalement une belle preuve de vitalité politique.

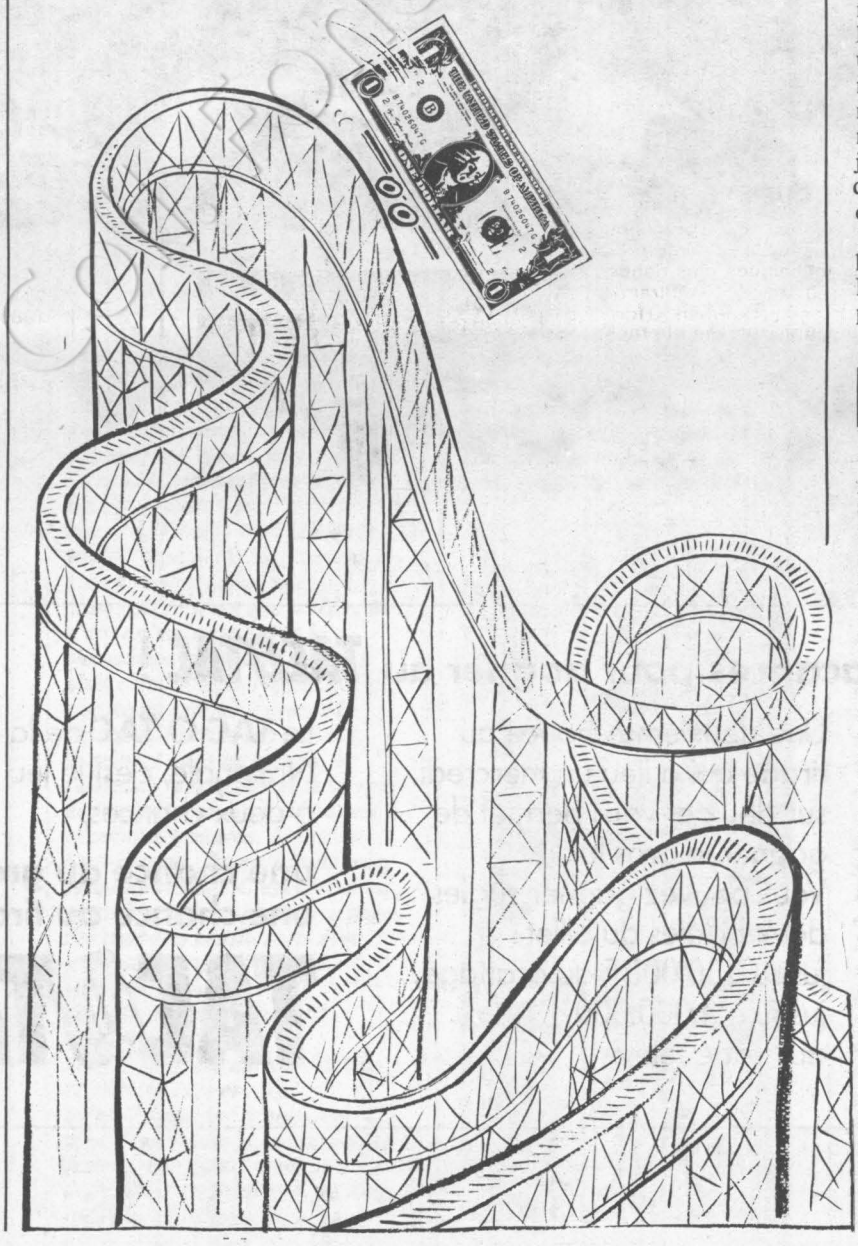

F.M.I.

La charrue de la réforme monétaire avance

Aucune décision fracassante n'aura conclu l'assemblée générale du F.m.i. à Washington, mais les représentants français en ont gardé la sensation d'« un premier pas en avant ». Certes, la question du développement a abouti à une situation de blocage avec les pays en voie de développement, mais les discussions monétaires ont sinon avancé, du moins laissé la porte ouverte. Il faut dire que les Américains avaient fini par s'inquiéter d'un taux du dollar qui pénalisait leurs exportations et qu'ils ont dû enregistrer avec une certaine satisfaction la dégringolade récente du billet vert. Toujours est-il qu'ils se montraient dernièrement moins réticents à d'éventuelles réformes monétaires. Pour les Français, Washington a bien préparé le terrain pour la conférence des pays industrialisés qui doit se tenir prochainement à Bonn et qui devrait permettre de fixer une date pour une conférence monétaire. Qu'attendre d'une telle réunion ? Certainement pas la réforme fondamentale du système monétaire international que ne cessent de réclamer les responsables français depuis Williamsburg, mais un examen des modalités de stabilité des changes. Pierre Bérégovoy, toujours pragmatique et patient, n'est pas mécontent. Un premier pas, vous disais-je...

ENTREPRISES

Sanofi va bien, merci

Le chiffre d'affaires et les bénéfices ont augmenté de 20 % l'an dernier par rapport à l'exercice précédent, le premier atteignant 11,2 milliards de francs, les seconds 354 millions. Les secrets de cette réussite ? Eh bien, déjà, les dépenses de recherche et de développement ont été accrus de 20 % à 886 millions et les investissements industriels de 23,5 % à 467 millions. La recette recherche-investissement marche toujours. Et Sanofi est une société qui met du baume au cœur de notre balance commerciale, puisque plus de la moitié de ses ventes ont été réalisées hors de France. C'est la pharmacie qui, dans le chiffre d'affaires de Sanofi, représente, à hauteur de 60 %, le plus gros morceau. L'évolution de ce secteur est satisfaisante en dépit d'une revalorisation autorisée des prix jugée insuffisante. Mais la modernisation et l'amélioration de la productivité ont payé. Pour le reste, le secteur parfums-produits de beauté (30 % de l'activité) s'est bien vendu à l'étranger, le secteur des arômes (4 %) a poursuivi sa restructuration, tandis que la santé animale (6 %) a souffert d'un environnement difficile. Autre élément d'explication de sa réussite, l'entreprise, dirigée par René Sautier, ne manque pas de têtes ainsi qu'en témoigne la cooptation au sein de son conseil d'administration du professeur Roger Guillemin, du Salt Institute de San Diego (Californie), prix Nobel de médecine 1977.



Profitez des vacances pour gagner au TAC O TAC !

C'est le jeu de l'année ! Partout en France des milliers de joueurs, gagnent à chaque instant; car, avec le **TAC O TAC,** vous avez deux chances de gagner.
Une chance au grattage : si une somme apparaît vous l'avez déjà gagnée et vous serez payé sur place.

Une deuxième chance au tirage qui a lieu un mercredi sur deux et vous permet de gagner le gros lot.
Vous pouvez gagner sur les deux parties du billet : jusqu'à 10.000 F au grattage, jusqu'à 4.000.000 F au tirage télévisé.

Le **TAC O TAC** de la Loterie Nationale, c'est le jeu à deux chances,

une chance au grattage
une chance au tirage.

TAC O TAC

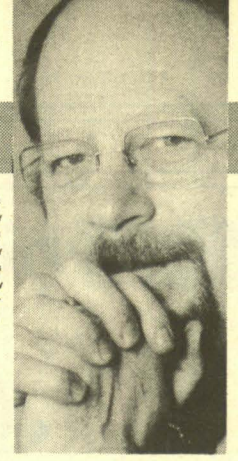

LA CHRONIQUE LITTERAIRE DE CLAUDE GLAYMAN

Deux militants de la musique : Gluck et Berg

★ *« Christoph Willibald Gluck » par Jacques-Gabriel Prod'homme — Fayard, préface de Joël-Marie Fauquet.*
★ *Alban Berg : « Ecrits » — Pierre-Jean Jouve/Michel Fano : « Wozzeck d'Alban Berg » — 2 vols. Christian Bourgois Editeur.*
★ *Otto Klemperer : « Ecrits et entretiens » — Pluriel, Hachette.*

NON, rassurez-vous, il n'y a pas de centenaire Gluck cette année ! A propos, il ne vous a pas semblé trop épais le silence autour des commémorations de Jean-Sébastien Bach et Georg Friedrich Haendel, deux valeurs absolues de la culture occidentale ! Mais pour revenir à Gluck, il se trouve qu'on redecouvre actuellement ce compositeur difficile à situer, qu'on sait, sent important, comme créateur et théoricien, et qu'on rejoue enfin un peu, ce qui après tout est le plus utile.

Dans la préface à la réédition de l'ouvrage de J.-G. Prod'homme, J.-M. Fauquet en vante les mérites permanents et il a bien raison. Voilà du beau et bon travail ! Le bonhomme Gluck, né une bonne génération après Bach et Haendel (1714), meurt deux générations après, presque en même temps que Mozart (1787), pratiquement au début de la Révolution française ! Pas étonnant qu'il paraisse clore une époque plus qu'en inaugurer une nouvelle... encore que Berlioz ou Wagner se souviendront de ses leçons. Contemporain également, pour une part, de Rameau, il tient du bourgeois prudent, discret, madré et modéré comme ce dernier ou comme Jean-Sébastien Bach et de l'« Aventurier théâtral » à la Haendel, sinon du voyageur à l'Amadeus.

Allemand d'origine, avant de se fixer à Vienne (1750-1761), eh oui ! lui aussi ! on le suit à Prague, hague, etc. Au cours de cette prehague etc. Au cours de cette première période de son existence, très errante, il compose presque exclusivement de l'opéra italien, apparemment sans surprise, mais il est vrai qu'on ne connaît pratiquement pas cette production. Survient un ballet prophétique, intitulé « Don Juan » ; puis, en 1762, le fameux « Orphée », son œuvre la plus célèbre et un des événements de l'histoire de l'Opéra. Sur cet événement, le livre de Prod'homme apporte une sérieuse moisson d'informations et de réflexions. Depuis 1948, date de sa publication, on a cependant appris à mieux connaître Rameau, on commence à le faire pour Haendel et quelques autres, de telle sorte qu'il est difficile à l'heure actuelle de porter une conclusion définitive sur Gluck. « Esthétique de l'âme sensible » conforme aux théories de Rousseau contre « la philosophie rationaliste du plaisir » propre à Rameau, note Fauquet. Oui, mais en même temps Gluck rejette l'opéra italien, celui que prône Rousseau qui juge la langue française impropre au chant, alors que Gluck, lors de son grand séjour à Paris (1774-1779), fait chanter en français et de quelle manière !

Esthétique du compromis à la veille de la Révolution française, simplicité du retour à l'antique pour frapper la bourgeoisie montante, d'autant que Gluck, bon mari, bon père, exalte la fidélité conjugale et familiale. La bataille parisienne est décisive et tout le monde a entendu parler de la querelle des gluckistes et des piccinistes (partisans de Piccini) ; avec son compère librettiste, Calzabigi, l'adversaire du trop fameux Métastase, Gluck, en 1776, reprend à Paris l'« Alceste » de 1767 (en ce moment représenté au Palais-Garnier), crée « Armide » (1777) à comparer à celle de Lulli, « Iphigénie en Tauride » (1779), derinière œuvre importante du maître. Piétinant les mêmes plates-bandes au début (les deux musiciens se sont croisés à Paris et rencontrés à Vienne), Mozart mettra tout le monde d'accord avec son propre génie.

Ironie du sort, Gluck, dans les dernières années, protégera Salieri... Après viendront le XIXe siècle, le romantisme, l'opéra allemand, etc. Maillon capital et artiste nullement négligeable, on retiendra, en conclusion, de Gluck, ce qu'en disent dans leur « Histoire de la musique » Jean et Brigitte Massin (« Temps actuels ») lorsqu'ils remarquent qu'il (Gluck) « simplifie les livrets, dépouille la musique de tout ornement inutile, relie l'ouverture au drame musical, humanise le récitatif, fait participer le chœur à l'action, s'attache à la psychologie... »

Alban Berg est mort il y a 50 ans. Et tandis que le Palais-Garnier vient de redonner le génial « Wozzeck », on réédite ses « Ecrits », introuvables dans leur édition de 1957. Très intelligemment présenté et anoté par Dominique Jameux qui rappelle au passage les qualités épistolaires d'un compositeur dont la correspondance n'existe pas en français, ce livre comporte surtout une défense fraternelle et étayée de la musique de Schoenberg, des textes sur les concerts organisés par le Groupe de Vienne, différents commentaires, au demeurant passionnants, sur Wozzeck et plusieurs écrits de circonstance souvent perspicaces. Pour ceux qui ont des difficultés avec la musique de Schoenberg, on ne saurait trop conseiller la lecture de ce qu'écrit Berg, c'est moins compliqué que ça en a l'air et souligne bien la rigueur intellectuelle d'artistes dont les produits ont été à la hauteur des exigences.

Avec eux, l'avant-garde n'a rien d'un bluff, d'une invention hasardeuse, car Schoenberg n'a pas seulement « tiré les dernières et les plus audacieuses conséquences de la culture musicale germanique, il a été plus loin que tous ceux qui cherchaient aveuglément des chemins nouveaux et qui niaient, consciemment ou non, la valeur de cette culture ». La beauté, le plaisir esthétique sont leurs objectifs et lorsque Berg évoque ses ambitions avec « Wozzeck », on voit se dégager une image d'artiste désireux d'innover, non pas pour innover, mais pour plaire dans le bon sens du terme. Berg ne fut pas un démagogue de la nouvelle musique, il en fut un militant un peu à l'aune de Karl Kraus à Vienne, ce Kraus qu'il admirait tant.

L'imménse chef d'orchestre Otto Klemperer est né en 1885 et voici un centenaire de plus ! Celui qui fut également l'ami — mais non le disciple — de Schoenberg, n'était, pas plus que Berg, un écrivain ou un théoricien. Mais grâce à des entretiens avec son biographe britannique, Peter Heyworth, et au regroupement de textes divers, le tout monté avec sûreté et compétence par Georges Liebert, nous possédons de quoi satisfaire notre curiosité sur un musicien qui appartient au Panthéon des mythes tout comme Furtwangler, Toscanini, Bruno Walter et quelques autres... Cela nous donne un petit livre passionnant qui, sans étaler les secrets d'un chef prestigieux, détruit définitivement l'image de lourdeur germanique qu'on lui a souvent associée et nous montre la multiplicité des préoccupations et des rencontres de l'une des plus fascinantes figures de musicien du siècle.



Berg, vu par Daullé.



Otto Klemperer.

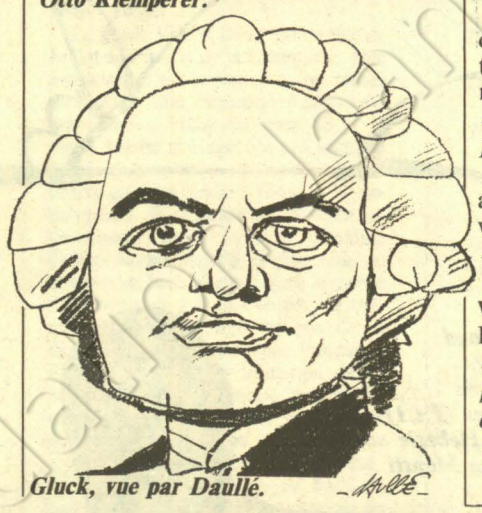

Gluck, vue par Daullé.

LISEZ AUSSI

★ ***Karen Monson : « Alma Mahler muse de tous les génies » — Buchet-Chastel et Alma Mahler : « Ma vie » — Hachette.***

La biographie par une critique musicale américaine et la réédition de l'autobiographie de la femme de Mahler, qui fut également et ensuite l'épouse officielle de l'architecte Gropius (du Bauhaus), du romancier Franz Werfel, et moins officielle du peintre Kokoschka. Une figure mythique comme Vienne en a eu le secret !

★ ***Georg Büchner : « Lenz, le messager hussois, Caton d'utique, correspondance » — Christian Bourgois, Editeur.***

Les écrits non théâtreux de l'auteur de « Woyzeck », dont le très étonnant « Lenz ».

★ ***Michel Faure : « Musique et société du Second Empire aux années vingt : autour de Saint-Saëns, Fauré, Debussy et Ravel » — Flammarion, coll. « Harmoniques ».***

Vision marxiste orthodoxe d'une période très riche de la musique française. Ou comment l'excès de système tue d'excellentes intuitions !

★ ***Dominique Maingueneau : « Carmen, les racines d'un mythe » — Editions du Sorbier.***

Que recouvre le mythe de Carmen, né de l'Opéra et induit par les différentes et successives perceptions du public ? On se souvient des thèses « communardes » de Michel Cardoze (à ce sujet voir « l'Unité » n° 462). Très stimulant et bien documenté !

★ ***Alexandre Dumas : « Une aventure d'amour » — Plon, préface de Dominique Fernandez.***

Roman né de la liaison passionnée du père des « Trois Mousquetaires » avec Caroline Ungher, cantatrice fort célèbre en son temps. La redécouverte d'une idylle qui ressemble à un livret d'opéra.

★ ***Nanie Bridgman : « la Musique à Venise » - Puf, « Que sais-je ? ».***

Venise, berceau de traditions, d'une école musicale (au XVIe siècle), Wagner y mourut, Stravinski y est enterré, etc. Quel fabuleux creuset ! Passionnant !

★ ***Deux numéros spéciaux de revue consacrés à la musique contemporaine : « Esprit : comment l'entendre ». Mars 1985, et « Contrechamp » n° 3 « Avant-garde et tradition ».***

★ ***Giles Oakley : « Une histoire de blues » — Denoël.***

Un panorama complet avec une excellente sélection discographique.

ROMAN

Terribles parents !

* *« Quand Bertrand était là », par Noëlle Loriot, Albin Michel.*

Curieux livre. A peine entré dans le dernier roman de Noëlle Loriot, nous éprouvons comme un malaise. Une angoisse et parfois une révolte face à la froideur désespérée d'un constat. Celui du manque d'amour. Dans cette famille — ô combien haïssable mânes de Gide — tout le monde souffre et se déchire. Mais ma foi quand ce sont les adultes qui trinquent ce n'est que justice, ils n'ont qu'à s'en prendre à eux-mêmes mais là où ça ne va plus, c'est lorsque Noëlle Loriot, comme au scalpel, raconte la détresse affective des enfants. Rarement dans un roman, la faiblesse, la fragilité et la terreur de l'enfant mal-aimé auront été à ce point disséquées. Jusqu'au haut-le-cœur. Jusqu'à la nausée, jusqu'au refus... C'est dire si on entretient dès les premières pages des rapports conflictuels avec « Quand Bertrand était là » ! « Poil de carotte » était chouchouté à côté du petit Etienne !

Philippe, journaliste dilettante et écrivain raté encore qu'ex-« débutant prometteur », aime d'un amour obsessionnel sa femme, Christine, dont il a eu deux fils, l'un Bertrand, né à son insu alors que jeune homme il avait été l'amant malléable de la Gorgone — comment la qualifier autrement ? —, l'autre une dizaine d'années plus tard Etienne, né après des retrouvailles passionnées. Entre-temps, Christine avait eu une fille Pauline, née lors d'un mariage transitoire.

Tout au long du livre, le récitant, Philippe raconte sans fard, sans effets de manches mais avec un cruel sang-froid la dislocation d'une famille, la haine entre une mère et sa fille, le mépris entre l'épouse et le mari rejeté, et surtout l'intolérable solitude d'un enfant de dix ans, Etienne, qui, doué de cette clairvoyance particulière aux mal-aimés, juge sévèrement ses parents terribles : « Vous êtes des porcs, fit-il tout bas. Des porcs. » Ajouté au tableau, une belle-mère abusive et adipeuse, la « grosse Léna » et la famille est au complet. Pourquoi tant de noirceur, tant d'aigreur, tant de violence, qui font parfois rejeter le livre en souhaitant passer à autre chose. Quelque chose de propre, de pur, de frais ! Un grand coup de soleil dans l'eau froide. Mais un curieux charme — au sens de sortilège — ramène au roman et on veut savoir, connaître les raisons de cette martelante brutalité. Quelle blessure secrète suinte dans ce grand corps collectif qu'est toute famille, aussi « désunie » soit-elle.



Quelques mois avant le début du récit, Bertrand, âgé de 19 ans, s'est tué en voiture, sa sœur, Pauline, 17 ans, qui était à côté de lui s'en sort, mais garde de l'accident une singulière amnésie. C'est seulement lorsque la jeune fille retrouvera la mémoire que le mystère qui hante ce roman s'éclaircira. « Quand Bertrand était là » est un beau roman qu'on lit pourtant avec une certaine répugnance, averti d'inctinct que la révélation finale sera terrible.

Nicole CHAILLOT

EN ATTENDANT BREDIN...

Le système audiovisuel français est condamné à s'adapter... ou à être phagocyté par les grands groupes multinationaux qui sont en train de se constituer ou qui existent déjà. La gauche a choisi : ce sera l'adaptation.

PAR JEAN-PAUL LIEGEOIS

C'EST le 25 avril 1935 qu'a eu lieu la première émission expérimentale de télévision. Une émission de vingt minutes. La télévision française a donc cinquante ans. Mais elle est loin d'avoir toutes ses dents ! « Nous avons fait un beau voyage », disait Béatrice Bretty, la première « animatrice » de télévision en 1935. En fait, le voyage ne faisait que commencer. Il continue en 1985. Et on ne sait pas où il finira...

A l'ouverture du M.i.p. T.v. (Marché international des programmes de télévision), la semaine dernière à Cannes, 114 pays et 300 chaînes de télévision avaient répondu présent. A l'aube d'une nouvelle ère audiovisuelle (une ère qui sera dominée par les satellites de diffusion directe et l'invasion de la câblovision), le marché mondial des programmes télévisés est en pleine expansion : il a progressé de 25 % en un an. Le système audiovisuel français est condamné à s'adapter... ou à être phagocyté par les grands groupes multinationaux qui sont en train de se constituer ou qui existent déjà.

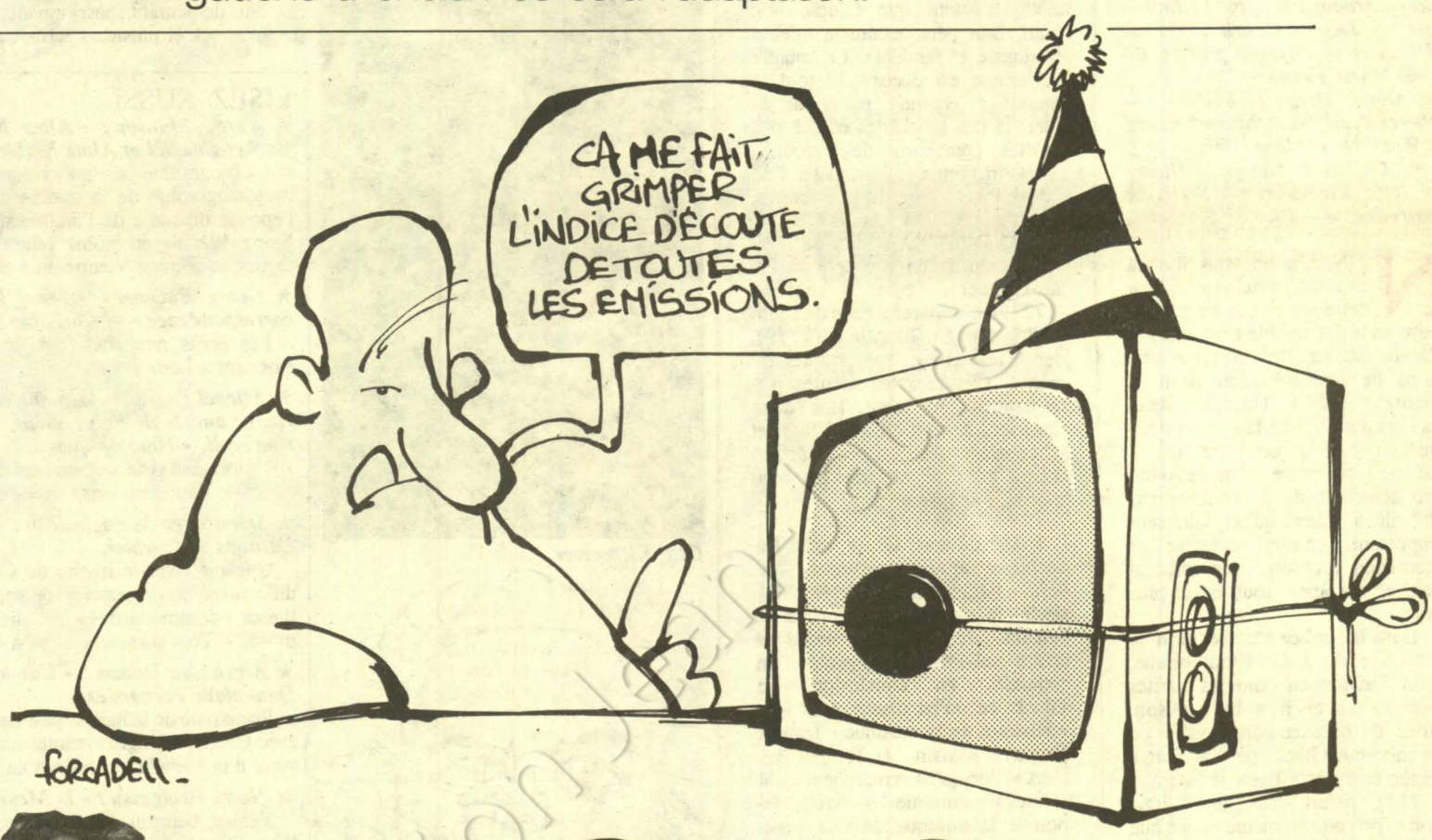


Gamma

Georges Fillioud au M.i.p.-T.v. de Cannes avec Hervé Bourges (T.f.1) Jean-Claude Héberlé (A.2) et Serge Moatti (F.r.3).

Après 1981, la gauche a choisi : ce sera l'adaptation. Pas question d'abandonner l'espace hexagonal aux requins anglo-saxons. Pas question de laisser n'importe qui déverser n'importe quoi, via les satellites, sur les petits écrans français. Après tout, la loi assure encore à l'Etat, via T.d.f. (Télédiffusion de France), le monopole de la diffusion... Après tout, l'aventure de l'O.r.t.f. (avant que Giscard n'y mette fin en 1974) a prouvé que la France était capable de faire une des meilleures télévisions de création du monde (avec la B.b.c. anglaise)... Alors, pourquoi la France attendrait-elle que sa manne télévisée lui tombe d'un vulgaire satellite Coca-cola ? Pourquoi ne la produirait-elle pas elle-même ? Pourquoi serait-elle incapable de prendre sa place sur le marché international des programmes ?

Avant d'en arriver là, il convient évidemment de mettre le marché intérieur au diapason de l'enjeu international. Ce qui ne saurait être possible sans la création de nouveaux supports audiovisuels, sans la modernisation et la diversification des vecteurs télévisuels. D'où les choix du gouvernement : priorité au câblage du pays, priorité au lancement de satellites français de diffusion directe (T.d.f.1 et T.d.f.2). Ainsi équipée, dans un futur proche, la France pourra « voir venir » et se passer des services « bien intentionnés » que certains groupes multinationaux n'auraient pas manqué de lui proposer.

Mais qui dit satellite dit échange et commercialisation de programmes. Et qui dit câble dit multiplication des programmes. Qu'avons-nous à échanger, à commercialiser aujourd'hui ? Les productions de T.f.1, Antenne 2 et F.r.3, c'est peu. Combien de programmes les téléspectateurs français ont-ils à leur disposition ? Quatre au mieux (pour ceux qui sont abonnés à Canal Plus), ce qui est ridicule si l'on songe aux Etats-Unis ou même à nos voisins belges qui disposent déjà de dix programmes ! Il y a là un gros retard à combler. C'est pour y parvenir le plus rapidement possible que le président de la République a donné un feu vert de principe à la création de télévisions privées, puis que le Premier ministre a chargé Jean-Denis Bredin d'envisager très précisément dans quelles conditions et selon quel processus des chaînes de télévision privées pourraient être lancées prochainement. En attendant Bredin (la publication du rapport Bredin), on s'agite beaucoup dans le petit monde de l'audiovisuel...

Tout le monde est inquiet. Du côté du service public, on n'envisage pas sans appréhension l'irruption de nouveaux concurrents qui risquent, en plus, de « pomper » une partie du marché publicitaire. Du côté des futures télés privées, on craint que le rapport Bredin ne « fausse les règles du jeu » en laissant la priorité du marché publicitaire au service public. A priori, en effet, c'est un peu la quadrature du cercle : comment créer des télés privées sans le faire au détriment du service public existant ? A Cannes, Georges Fillioud, secrétaire d'Etat à la Communication, a dit son souci de préserver un véritable équilibre entre les différents médias, mais il n'a pas indiqué par quels moyens il espérait parvenir à ses fins.

Comment ne pas introduire le loup dans la bergerie de l'audiovisuel, voire dans l'ensemble de la communication ? Pour Georges Fillioud, « il est hors de question de livrer la France à une dérégulation sauvage, sorte de cannibalisme audiovisuel ». Pour éviter ce risque de dérapage, des précautions seront nécessaires. Avant même que Jean-Denis Bredin n'énumère les mesures à prendre, Georges Fillioud en a indiqué la philosophie : « L'arrivée de nouveaux supports de communication (...) en aucun cas (...) ne devra provoquer des séismes meurtriers pour les autres médias, en particulier la presse écrite et le cinéma. »

Vœu pieux ? La naissance des télés privées, c'est l'évidence, aura des retombées qui sont tout à fait prévisibles. Si, comme l'a souhaité le conseil d'administration de la Régie française de publicité, les chaînes du service public (pour améliorer leurs recettes) sont un jour autorisées à diffuser des messages publicitaires portant sur de nouveaux secteurs, cela se fera

Coll. Fondation Jean Jaurès

pour partie au détriment de la presse écrite. D'où le cri d'alarme (justifié) d'André Fontaine à la une du « Monde » du 13 avril 1985 : « Les annonceurs, et c'est normal, sont toujours tentés de s'adresser (...) au support le plus performant. » Comprenez : les maisons d'éditions, par exemple, transféreront une partie de leur budget publicitaire de la presse écrite vers la télévision. Certes, quantitativement, ce manque à gagner ne serait pas très important (des études l'ont montré) ; mais les journaux, qui, pour beaucoup d'entre eux, connaissent actuellement des difficultés financières, n'ont pas besoin de ce handicap supplémentaire.

Autre inconvénient, relevé par Michèle Cotta, présidente de la Haute Autorité, dans une lettre adressée au Premier ministre : « En raison du coût élevé des messages publicitaires à la télévision, l'introduction de la publicité littéraire favoriserait les collections et les ouvrages de grande diffusion au détriment des « nouveautés » dont le faible tirage ne permet pas d'investissement publicitaire important. » Autrement dit, la publicité télévisée servirait à accentuer la différence entre les « best-sellers » et la création littéraire. Est-ce le but recherché ?

Le lancement probable de télés privées inquiète également les gens du cinéma. Ils craignent d'avoir à affronter une brutale augmentation du nombre des films diffusés par la télévision ; ils craignent les conséquences désastreuses que cette augmentation pourrait avoir sur la fréquentation des salles de cinéma. A titre préventif, le B.l.i.c. (Bureau de liaison des industries cinématographiques) est déjà parti en guerre contre T.f.1, qui a rajouté récemment une diffusion de film le jeudi en soirée, et contre Antenne 2, qui programme désormais un long métrage tous les mercredis à 13 h 45 ; le mercredi est le jour des enfants, le jour où les enfants pourraient aller au cinéma ; si le cinéma vient à eux sur le petit écran, les salles sombres risquent d'être désertées...

Grotesque concurrence

Les deux entorses à l'harmonisation des programmes stigmatisées par le B.l.i.c. se situent évidemment dans le cadre de la « guerre des chaînes », de la concurrence de plus en plus sauvage à laquelle les chaînes du service public se livrent entre elles dans le seul dessein de faire de l'audience à tout prix. Du coup, les quotas de film ne sont plus respectés, pas plus que les obligations du cahier des charges. Du coup, les téléspectateurs n'ont plus le choix entre des programmes réellement diversifiés. Pour mettre le holà à une situation devenue grotesque, la Haute Autorité a dû taper du poing sur la table. Désormais, aucune modification de la grille des programmes ne pourra intervenir « sans accord préalable » de la Haute Autorité.

A Cannes, Georges Fillioud a enfoncé le clou : « La télévision publique a des obligations majeures à l'égard de l'ensemble de la population, est au service de l'intérêt général. La course à l'audience n'a pas grand sens à l'intérieur du service public, elle ne conduit pas à des moyens supplémentaires (...). L'avenir du service public passe, aujourd'hui plus que jamais, par une plus grande complémentarité et par une meilleure harmonisation des programmes. Le service public de l'audiovisuel dans son ensemble doit viser à satisfaire non pas à tout moment le plus grand nombre possible de téléspectateurs indifférenciés, mais à répondre de façon diversifiée aux besoins de publics différenciés. »

Bref, de tous côtés, le service public est convié à balayer devant sa porte avant que n'arrivent les télés privées. En clair, il est invité à ne pas se tromper d'adversaire : si les chaînes du service public s'entre-déchirent, le secteur privé aura beau jeu d'occuper le terrain, d'attirer les téléspectateurs et, conséquemment, les recettes publicitaires ! A Marseille, la semaine dernière, dans le cadre de la huitième conférence « I.n.p.u.t. », c'est-à-dire à l'occasion de l'annuelle confrontation internationale des télévisions de service public, un millier de professionnels de l'audiovisuel (représentant une soixantaine de télévisions de service public du monde entier) sont tombés d'accord sur deux objectifs : se préparer à la « vraie concurrence », celle qu'ils vont devoir jouer contre les télés privées ; et se rendre capables de répondre à la demande grandissante de programmes. Pour atteindre ce double but, une nécessité absolue : trouver des ressources financières supplémentaires. Michel Anthonioz, de l'I.n.a., a parfaitement résumé la problématique : « Le financement des programmes nécessaires à la création dans la télévision de demain exigera d'accueillir d'autres fonds que ceux de la redevance, sans renoncer pour autant aux moyens de les contrôler. » Les « autres fonds » portent un nom : le mécénat d'entreprises. Les participants à la conférence « I.n.p.u.t. » n'en ont pas refusé le principe, mais à condition de « garder les coudées franches et les mains propres ».

Jusqu'à présent, en France, le parrainage était réservé à Canal Plus. Son utilisation va-t-elle être concédée prochainement à T.f.1, Antenne 2 et F.r.3 ? Ce ne serait que justice puisque Canal Plus a maintenant également droit aux classiques messages publicitaires. Pourquoi ne pas permettre à toutes les chaînes d'avoir les mêmes ressources ? (A l'exception, évidemment, de la redevance qui resterait réservée au service public...) Ce serait, en tout cas, moins hypocrite que la situation actuelle où la publicité clandestine grouille, s'installe partout sous la forme de fausses coproductions signées avec telle ou telle boîte privée notoirement soutenue par une kyrielle d'annonceurs. Les samedis après-midi sur T.f.1, par exemple, Yves Mourousi présente une émission, « Challengers 85 », où des patrons d'entreprise privée sont conviés à des « débats » en contrepartie d'une participation financière discrète de l'entreprise invitée ! Ne serait-il pas plus sain d'annoncer crûment que ladite émission est « parrainée par » ou « offerte par »... ? Là encore le service public a besoin de faire le ménage !

Le « nouveau paysage » audiovisuel ne peut pas se dessiner sans soubresauts... L'audiovisuel hexagonal devrait entrer prochainement en période de concertation ; l'audiovisuel international, lui, a déjà scellé quelques accords dont la France ne peut que récolter les fruits.

Premier exemple : l'Eurovision vient de sonner le glas des systèmes Pal (allemand) et Secam (français) pour les remplacer par une norme technique de diffusion unique appelée « D2 Mac Paquets ». Georges Fillioud s'en est félicité : « Avec ce standard unique, nous serons en mesure d'acheminer sans problèmes des images traduites en plusieurs langues aux quatre coins de l'Europe. » Deuxième exemple : la chaîne francophone par satellite T.v.5, qui réunissait déjà les trois chaînes publiques françaises, les chaînes belges et suisses, vient d'être renforcée par le consortium Canada-Québec. T.v.5, depuis le mois de janvier 1985, est diffusée par le satellite Eutelsat et reçue par deux millions de foyers européens raccordés au câble. A partir de septembre 1986, cette télévision francophone internationale pourrait être relayée par le satellite T.d.f.1 et reçue même par les foyers non câblés (grâce à une petite antenne)... ●

Au risque de vous déplaire

PAR FABIAN GASTELLIER

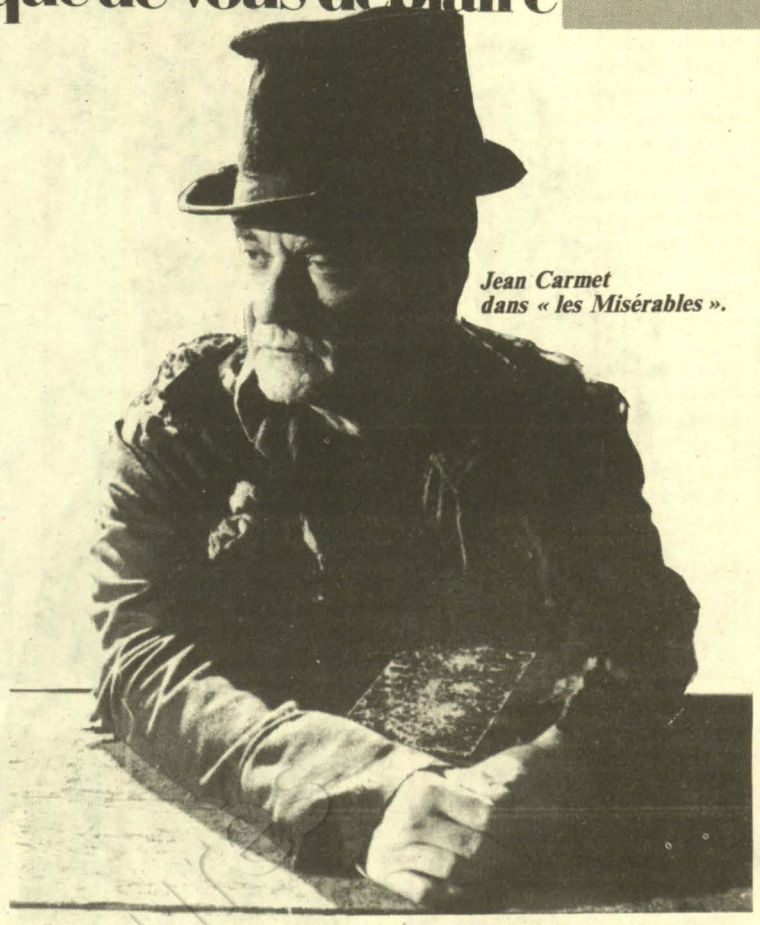

Jean Carmet dans « les Misérables ».

VENDREDI 26 AVRIL

T.f.1 « Lames de fond », téléfilm écrit et réalisé par Youri - 21 h 50.

Huis clos en pleine mer pour deux couples d'amis. Avec Marie Dubois, Xavier Saint-Macary et Frédéric de Pasquale.

A.2 Ciné-club. Cycle burlesque : « Chercheurs d'or », d'Edward Buzzle - 23 h.

Harpo, Groucho et Chico dans le Midwest. La meilleure façon de déguster le western, même si « Chercheurs d'or » n'est pas le must des Marx. Ah ! la moustache de Groucho...

F.r.3 « Les Médicales », émission d'Igor Barrère et Victor Cohen-Hadria : « Danger, virus ! » - 21 h 30.

Les nouvelles infections virales face à l'homo sapiens démuni.

SAMEDI 27 AVRIL

T.f.1 « Série noire » : « Rhapsodie en jaune », téléfilm de Gérard Marx -20 h 40.

Le Chinatown de Paris, entre trafic d'héroïne et souvenirs du Vietnam. Une adolescente miraculeusement rescapée d'un massacre à la My Lai se venge, un journaliste ancien flic enquête. Une histoire passablement embrouillée avec baguettes et adeptes du Kendo. Loin d'être le meilleur des « Séries noires ». Mieux vaut Musique, avec Emil Guilels au piano dans Scarlatti, Debussy et Schumann dès 20 h 30.

F.r.3 « Victor Hugo et la révolution », émission de Claudine Cerf ; réalisation de Jacqueline Margueritte - 14 h.

Le grand Victor, de la monarchie de Juillet aux morts de la Commune. Une évolution, c'est le moins qu'on puisse dire. Mais une évolution fracassante, majestueuse, vécue au nom de la liberté. Même si Hugo n'a pas toujours compris la portée réelle des événements qu'il traversait (1848-1871 notamment), il demeure un superbe interrogateur de l'Histoire. Claudine Cerf et Jacqueline Margueritte nous en rendent un beau portrait qui a le mérite de suivre tout à la fois chronologiquement et littérairement les pas de ce député qui « ne parlait pas français ». Et l'on se souvient lontemps de ce coup de gueule poétique qu'Hugo a mis dans la bouche de son « vieux conventionnel », alors qu'un évêque revient sur le problème de la Terreur : « Les nuages ont crevé au bout de quinze siècles. Vous faites le procès du coup de tonnerre. »

DIMANCHE 28 AVRIL

T.f.1 « La Ligne de démarcation », de Claude Chabrol - 20 h 35.

Passeront-ils ? Du Chabrol inhabituel et solide, cuvée 66. Avec Maurice Ronet, Jean Seberg, Stéphane Audran et Daniel Gélin.

A.2 « Sorties de secours », série de quatre émissions coproduites par A.2, S.s.r., R.t.b.f. et S.r.c. Troisième émission : « Que fait-on des délinquants à Turin ? », enquête de Fred Besien et Françoise Wolff -21 h 35.

Pour épargner au détenu — quel qu'il soit et quoi qu'il ait fait — les conditions d'internement scandaleuses propres à pas mal de maisons d'arrêt italiennes, la ville de Turin a mis au point une « prison quatre étoiles » où il s'agit de « donner à chaque prisonnier tout ce dont un « fils de ville » peut disposer, car la punition du délit est la privation de liberté et ne peut être que cela et pas autre chose ».

« Opus 85 », émission d'Eve Ruggieri - 22 h 40.

Un spécial Leyla Gencer, cantatrice de génie née en Turquie et qui connut, éclipsée par Callas, une carrière d'assoluta à la scène et d'inconnue dans les maisons de disques. Mais les micros cachés ont veillé au grain. Résultat : la Gencer est la vraie fiancée des pirates. Pour les chébrans du lyrique, ses apparitions dans « Roberto Devereux » de Donizetti sont un régal.

Cinéma de minuit : « le Tombeau hindou », de Fritz Lang - 22 h 30.

La suite du « Tigre du Bengale », diffusé dimanche dernier. Un régal exotique.

Canal Plus « La Diagonale du fou », de Richard Dembo - 9 h 30. Prochaines diffusions les 29/4, 5/5, 7/5 et 8/5.

Les échecs et la politique ; la politique et les hommes ; les hommes et les Etats. Et Piccoli qui veut un bateau pour aller sur l'eau. Quatre fois primé, autant le répéter : une manière de chef-d'œuvre pour un premier film. Mon chouchou.

LUNDI 29 AVRIL

A.2 « Saigon, l'année du chat », téléfilm de Stephen Frears - 20 h 35.

La reconstitution de l'enfer du Vietnam au moment de l'évacuation de Saigon à travers la rencontre d'une Anglaise et d'un Américain. Avec Judi Dench et Frédéric Forrest.

MARDI 30 AVRIL

A.2 « Le Cercle rouge », de Jean-Pierre Melville - 20 h 40.

Vadrouilles de truands, vengeances de flics. Du grand Melville avec Gian-Maria Volonte, Bourvil, François Périer, Yves Montand et Alain Delon. Sur Musique, 20 h 30, « la Damnation de Faust » de ce bon vieil Hector avec la Norman et le Van Dam. On s'inscrit.

F.r.3 « La Dernière Séance », émission d'Eddy Mitchell et Gérard Jourd'hui : « The Misfits » et « la Charge victorieuse » de John Huston - 20 h 35.

« The Misfits » ou l'histoire d'un ratage : Arthur Miller loupe son scenar, Marilyn Monroe flippe, Monty Clift est déjà très malade et Clark Gable meurt avant la fin du tournage. Résultat : rien ne va plus et ce soir, en prime, on a la V.f. !

MERCREDI 1er MAI

T.f.1 « Que la fête continue », émission d'Eric Lipman. Troisième partie - 21 h 30.

A.2 « Mariage blues », téléfilm de Patrick Jamain - 20 h 35.

Une histoire d'amour et d'égoïsme sur fond de cascades automobiles. Attention les yeux !

F.r.3 « Quoi de neuf ? », magazine de Claude Glaymann. Ile-de-France -17 h 25.

En compagnie de William Styron pour son dernier futur best-seller « Cette paisible poussière » (Gallimard).

Théâtre : « Coup de soleil », de Marcel Mithois. Mise en scène de Jacques Rosny - 20 h 35.

Valentine Matignon, « nez » de son état, se met à balancer entre un viel ami qui commence à la raser et un tout jeune livreur fleuriste qui finit par l'énerver. Un rôle inattendu pour la Maillan, ici toute de tendresse vêtue.

« Variations sur l'Internationale et autres chansons », film de René Gilson - 23 h.

Une évocation de la naissance de « l'Internationale » entre 1871 (« le Communeux », texte d'Eugène Pottier) et 1888.

JEUDI 2 MAI

T.f.1 « Les Misérables », de Robert Hossein d'après Victor Hugo. Première partie - 20 h 35.

Valjean, Javert, Fantine, le peuple de Paris, les paysans de Montreuil-sur-Mer, les malheurs de Cosette sous le joug des Thénardier... Le tout : mythique, mais hélas un peu lourdingue sous la patte de Robert Hossein malgré un Jean Carmet admirable en Thénardier.

« Infovision », magazine proposé par Alain Denvers, Roger Pic, Maurice Albert et Jacques Decornoy -21 h 35.

Quatre reportages à la Une. Le Brésil des enfants de la misère ; les trafics d'organes humains ; Berlin, quarante années après la chute du nazisme et une radioscopie de la vie quotidienne des étudiants libanais de toute confession qui poursuivent leurs études en Franche-Comté grâce à la générosité philanthropique d'un homme d'affaires libano-saoudien.

A.2 « La Grande Vadrouille », de Gérard Oury - 20 h 35.

Déprogrammé la semaine dernière, reprogrammé ce soir. Toujours le même verdict : ras-le-bol.

« Résistances », magazine de Bernard Langlois - 22 h 35.

Les émissions de la semaine : « Journée du souvenir des déportés. Les camps, et après ? », émission d'Anne Gaillard et Jean-Marc Seban, F.r.3, dimanche 28 avril, 20 h 35 et « Histoire de la déportation », émission de Gilbert Lauzun, T.f.1, mardi 30 avril, 21 h 35.

Que peut-il y avoir après pareille nuit ? Et comment parler de l'indicible ? C'est pourtant une parole qu'il faut à tout prix conserver, transmettre, rappeler. Les écouter parler, ceux qui sont revenus. Les écouter aussi sans cesse ceux qui, depuis, ne sont plus. Relire Pisar, Wiesel, Bettelheim, Elly Hilsum, Charlotte Delbo et les autres. Se souvenir des poèmes de Paul Celan, qui mit fin à ses jours vingt-cinq ans après sa libération des camps de la mort. Lorsqu'il écrivait :

« Il y avait de la terre en eux, et
ils creusaient.
Ils creusaient, creusaient, ainsi
passa leur jour, leur nuit. Ils ne louaient pas Dieu
qui — entendaient-ils — voulait tout ça,
qui — entendaient-ils — savait tout ça.
Ils creusaient, et n'entendaient plus rien ;
ils ne devinrent pas sages, n'inventèrent pas de chanson,
n'imaginèrent aucune sorte de langue.
Ils creusaient.

Il vint un calme, il vint une tempête,
vinrent toutes les mers.
Je creuse, tu creuses, il creuse aussi le ver,
et ce qui chante là-bas dit : ils creusent.

O un, ô nul, ô toi, personne :
Où ça menait, si vers nulle part ?
O tu creuses, et je creuse, me creuse jusqu'à toi,
et sur notre doigt, l'anneau nous réveille. »

(Traduction de Martine Broda ; pour le dernier vers, traduction de Bruno Bettelheim.)

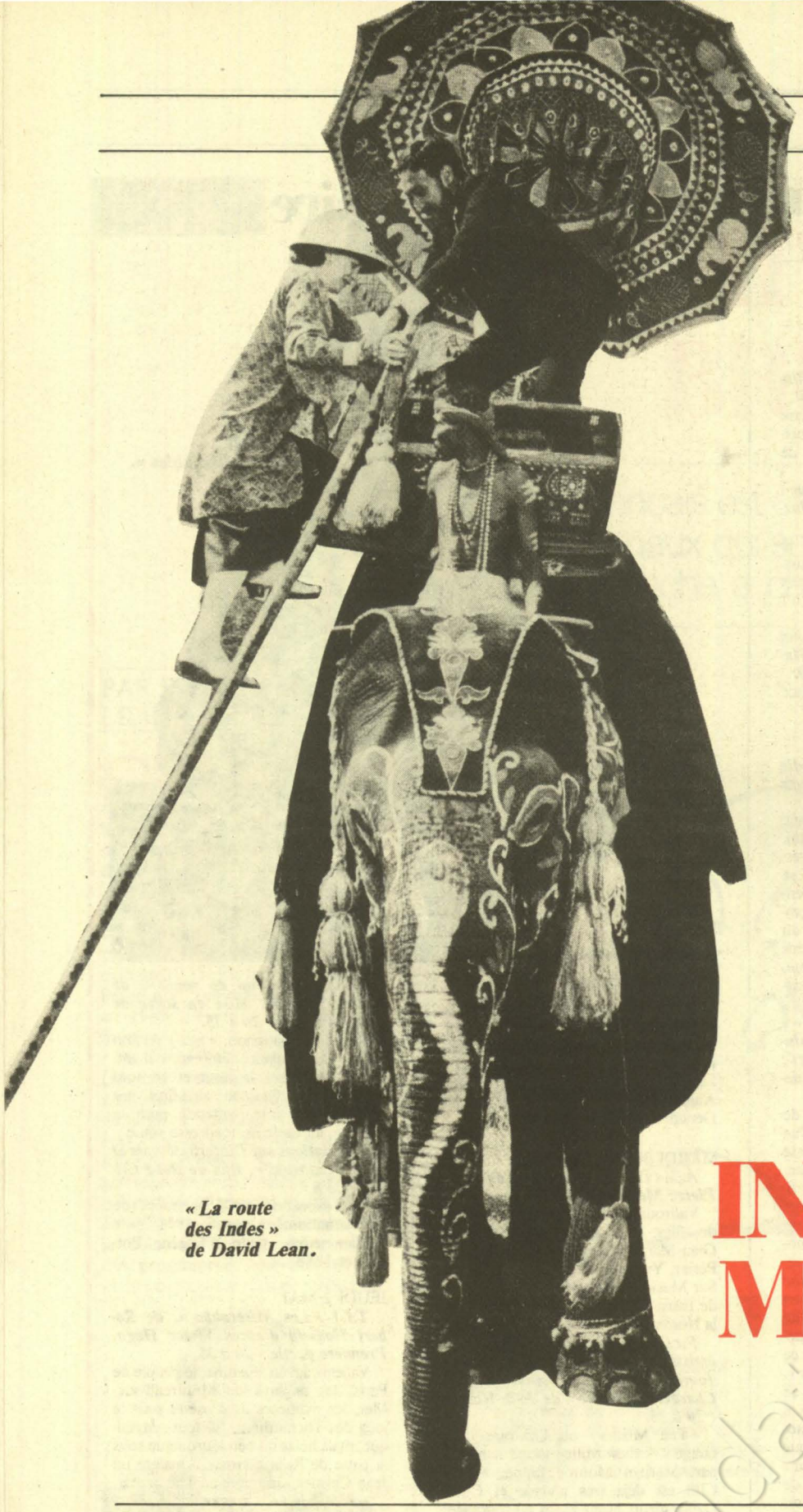

« La route des Indes » de David Lean.



« La maison et le monde ».

INDIA MUST



Satyajit Ray.

Kipa

On range les kimonos et on sort les saris ! Motif : le cinéma japonais laisse la place au pachyderme du sous-continent. Avec le somptueux et colossal « Routes de l'Inde » de David Lean, épopée coloniale vue par un Britannique ; et le subtil « la Maison et le Monde » de Satyajit Ray (le « père ») tiré d'une œuvre de Rabindranath Tagore.

PAR FABIAN GASTELLIER

LA France a toujours eu la fibre exotique. Il suffit de se rappeler, entre autres, les succès remportés lors des expositions coloniales ou universelles par les pavillons les plus lointains. Pagodes chinoises, Butterfly nippones, parfums d'Arabie : on applaudit très fort. En Hexagone, côté culture et côté frissons (moins avoués et moins avouables), l'étrange étranger intéresse et captive. Même les revanchards à baguette de pain et béret basque se sont, un jour, laissés prendre au charme troublant du déhanchement bananier de Joséphine Baker.

Sur le versant du cinéma, même topo. Et l'on a beaucoup donné, notamment ces vingt dernières années, dans l'import garanti d'origine éloignée. La première vraie vague digne de ce nom fut japonaise. Tout Mizoguchi, tout Kurosawa investirent les salles obscures du Quartier Latin, bientôt relayés par le phénomène Oshima et son contraire, le phénomène Ozu. On était à l'heure de la cérémonie du thé, les lettres et les arts du Soleil Levant connurent un boom dont les effets perdurent. L'immense Yasunari Kawabata fut bombardé prix Nobel de littérature l'année des barricades de la rue Soufflot, et le commerce des masques Nô engraissa les antiquaires tout en ruinant les collectionneurs néophytes. Après tout, même Duras l'Indienne avait parlé d'Hiroshima.

Justement, l'Inde attendait son heure. Qui finit par sonner avec la découverte, toute récente, de l'œuvre de Satyajit Ray et principalement de son chef-d'œuvre : « le Salon de musique » qui datait quand même de 1958 ! On avait vingt ans de retard mais ça y était, le déclic s'était produit. Depuis, les cinéphages et autres cinéphiles chébrans ont rangé les kimonos dans les placards et sorti les saris. Tout ça pour atteindre 1985, sacrée « année de l'Inde », et assister, à partir du mois de juin, à des manifestations en tout genre allant de la rétrospective cinématographique assurée par la Cinémathèque (juillet) jusqu'au festival des Arts traditionnels organisé conjointement par le ministère de la Culture, l'Alliance française et la Maison des cultures du monde et inauguré le 7 juin prochain sur l'esplanade du Trocadéro en présence de Rajiv Gandhi (qu'il est beau, qu'il est beau) et de François Mitterrand. En passant par les tribulations poético-théâtrales de Peter Brook, qui présentera au festival d'Avignon les neuf heures du « Mahabharata », grand récit épique de l'époque des Veda où se retrouveront des comédiens venus des quatre coins du monde dont, notamment, le très Italien Vittorio Mezzogiorno.

Moralité : soyons indiens ou ne soyons pas. Ennemis jurés du carry d'agneau, il est temps de songer à l'exil ; fanatiques du poulet massala, Paris vous appartient (1). Et le coup d'envoi de ce grandiose hommage à une nation est d'ores et déjà donné avec les sorties, sur les écrans, du dernier film de Satyajit Ray, « la Maison et le Monde », tiré du roman de Rabindranath Tagore, et du dernier film de David Lean, « la Route des Indes », fresque fabuleuse des Indes coloniales, tirée du livre de E.M. Foster.

Mais pour les artistes, l'Inde est une vieille maîtresse. Ce pays a toujours inspiré, autrement plus que le Japon, sauf lorsqu'on s'appelait Puccini. Et l'Inde et les cinéastes, c'est une vieille histoire d'amour. Dans laquelle la télévision nous plonge depuis quelques semaines. Revoir « le Fleuve » de Jean Renoir (1950, et l'on peut lire au générique, parmi les assistants, le nom de Satyajit Ray), c'était revoir en quelque sorte le premier film d'un Européen fasciné par tout un peuple. Une fascination toute romantique, d'ailleurs, pour les couleurs, les senteurs, les paysages d'un pays filmé comme à travers un rêve d'adolescent qui aurait beaucoup lu Kipling. Jean Renoir filmant « le Fleuve », c'est moins le Renoir de « la Marseillaise », qui aurait pu mettre sa révolte innée au service d'un pays parvenu à l'heure de son indépendance, que le Renoir de Pierre Auguste, celui qui se souvient de son père le peintre.

Revoir, toujours sur le petit écran, « le Tigre du Bengale » et « le Tombeau hindou » de Fritz Lang, c'était faire un saut dans le grand folklore des livres d'images, là où le réel n'a plus rien à voir. Une féerie que Lang a mis des années à réaliser, si l'on songe qu'il écrivit le premier scénario de « Indische Grabmal » en 1921 et que cela donna naissance à deux produits bizarres, le premier de la même année, signé Joe May, et le second de 1936, signé Richard Eichberg, avant de revenir enfin sous la caméra de son inventeur. Revoir, enfin et sur Canal Plus, « Chaleur et poussière » de James Ivory, c'était toucher de plus près à l'Inde telle qu'elle est tout en demeurant volontiers dans l'imagerie romanesque. Ivory, l'Américain, a découvert l'Inde en 1958 et ne l'a, pour ainsi dire, plus jamais quittée, s'inspirant de ce pays pour la plupart de ses films (dont une réelle merveille, « Shakespeare Wallah », qu'on ferait bien de ressortir) et s'associant dans les années soixante au producteur indien Ismaïl Merchant, histoire de faire ensemble un certain cinéma au service passionné d'un certain continent.

La télévision nous gâte donc à l'aube de cette « année de l'Inde ». Elle pourrait nous gâter encore plus. Avec le « Gandhi » de Ri-

© Fondation Jean-Jaurès

chard Attenborough, ce monument qui scella pour les Indiens leur plus gros pacte de coproduction avec une nation étrangère. Avec « India », de Roberto Rossellini (1960), un documentaire fiévreux qui, comme le disait son auteur, marquait « un choix... La tentative d'être le plus honnête possible, mais avec un jugement très précis ou, au moins, s'il n'y a pas de jugement, avec un amour très précis, pas d'indifférence en tout cas. (2) » Avec, pourquoi pas, une rediffusion d'« India Song » de Marguerite Duras, quand même l'un des films les plus troublants sur l'Inde, entièrement filmé du côté de Versailles ?

Si le cinéma inspiré par l'Inde n'est plus à découvrir, le cinéma indien a, lui, encore bien du chemin à parcourir avant d'être totalement reconnu. Pourtant, le septième art, là-bas, ne cesse de bouger. Dans ce pays de 684 millions d'habitants, qui compte 16 langues officielles et au moins 1 600 dialectes et connaît une fréquentation des salles obscures d'environ 65 millions de personnes par semaine, on n'arrête pas d'imprimer de la pellicule. De ce fait, l'Inde est actuellement le premier producteur de films au monde. Un art par ailleurs fortement taxé à l'intérieur même du pays. Evidemment, la production courante, celle qui est née à l'heure de l'indépendance et n'a pas cessé d'accroître son influence à travers l'ensemble des vingt-deux Etats, n'a rien à voir — ou si peu — avec le talent. Films de série Z à grand spectacle où l'on chante et danse, la majorité de la production indienne confond cinéma et music-hall.

Mais les années cinquante puis les années soixante ont vu naître un contre-courant dont l'esthétique et la portée tout à la fois sociale et politique différaient radicalement des stéréotypes auxquels les Indiens étaient habitués. K.A. Abbas, dès 1947 avec « les Enfants de la terre », un long métrage retraçant la famine du Bengale dans les années quarante, devait imposer cette nouvelle vague à l'étranger. Par la suite Bimal Roy, avec notamment « Deux âcres de terre » (1953), devait exploser au festival de Cannes. A l'heure actuelle, nous ne savons plus rien de ces films...

Car ce fut réellement Satyajit Ray, ce Bengali fils d'un peintre et ancien élève de Rabindranath Tagore, qui a révolutionné le paysage cinématographique indien, tant à l'intérieur (encore que dans une faible mesure, les superproductions chantées n'ayant guère disparu) qu'à l'extérieur. Tout d'abord en filmant dans sa langue, le bengali, et non plus en hindi (respectivement septième et première langues officielles) ; ensuite en imposant sa vision très personnelle de la réalité indienne — à la fois dure, implacable et lyrique. « Pather Panchali », « Aparajito » (Lion d'or de Venise en 1957) et « Apu Sansar », sa célèbre trilogie, l'ont hissé fort justement à l'une des premières places sur le podium international des cinéastes de grande envergure. Et il faut avouer que c'est avec un certain découragement que l'on a assisté, au dernier festival de Cannes, au non-couronnement de « la Maison et le Monde », ce conte philosophique à la beauté troublante sur l'impossible libération de la femme à l'aube de ce siècle, à l'heure des premiers boycottages de l'hégémonie britannique.

Dans la brèche permise par Ray se sont immiscés des metteurs en scène aussi différents que Guru Dutt (suicidé depuis), Ritwick Ghatak — l'homme des constats sociaux —, Mrinal Sen — l'enfant du néoréalisme — ou, encore, Mani Kaul et Kumar Shah, les « Resnais » du Gange selon l'appellation d'Iqbad Masud (3). Des créateurs dont on ne sait strictement rien. Prix spécial du Jury à Cannes en 83 pour « Kharij », Mrinal Sen (*voir portrait ci-contre*) cherche toujours un distributeur français pour son film. Gageons que dans la foulée de « l'année de l'Inde », il le trouvera. Ça sert aussi à cela, la mode. ●

(1) Notamment à l'Indra, restaurant sis 10, rue du Commandant-Rivière, Paris VIIIe. C'est pas de la pub, c'est un lieu génial.
(2) Cité par Roger Boussinot dans son « Encyclopédie du cinéma » parue chez Bordas, 1967.
(3) Cité dans « Film India », « The new generation ».



Julie Christie dans « Chaleur et poussière ».

« Le fleuve », de Jean Renoir.



Kipa

« Le tombeau hindou » de Fritz Lang.



PORTRAIT

Mrinal Sen, le néo-réaliste de Calcutta

Parler de dignité, ça fait toujours nul. Pourtant, c'est le premier qualificatif qui vient à l'esprit en face de Mrinal Sen : un homme d'une rare dignité. Encore plus évident à Cannes, dans la jungle hétéroclite des agités de tout poil qui ne savent plus quoi inventer pour faire de l'œil à la caméra. Lui, non. D'un calme serein, le visage radieux, la silhouette altière : à soixante ans passés, Mrinal Sen a plus d'allure que bien des jeunes loups prétendument dynamiques.

Couronné au festival du film en 83 pour « Kharij » (« Affaire classée »), membre du jury l'année suivante, Sen le Bengali de Calcutta, l'un des cinéastes les plus engagés, mais aussi les plus hautement professionnels de son pays, est venu au cinéma par accident. Etudiant en physique dans les années quarante, il n'était même pas cinéphile. Ce ne fut qu'en travaillant un jour sur les problèmes de son, toujours dans le cadre de ses études, qu'il devait rencontrer une caméra. « Très vite, je me suis passionné pour cette technique, explique-t-il. Mais guère pour ce milieu. J'ai accumulé les lectures théoriques, historiques sur le septième art ; j'ai moi-même commencé d'écrire à ce sujet. Quinze années plus tard, grâce à un financier déniché par hasard, je réalisais mon premier film : une horreur ! »

Sen parle avec conviction et chaleur. De sa vie, de sa femme, du Parti communiste indien (C.p.i.) dont il fut longtemps un proche compagnon de route. De sa première rencontre avec ce qu'il appelle le « vrai » cinéma. « Dans les années cinquante, les films que je pouvais voir en Inde n'avaient que peu de rapport avec ce que je m'étais imaginé de cet art à travers les livres, se souvient-il. Il a fallu que je découvre le néoréalisme italien pour trouver le lien, les racines. Je me rappellerai toujours ces premières visions de Rossellini, de Sica, Zavattini : une explosion de bonheur... »

L'Italie de l'après-guerre, l'Inde de l'Indépendance : peu de ressemblances « historiques », mais tant de ressemblances « humaines » : Mrinal Sen se reconnaît dans « le Voleur de bicyclette » plus que dans toute production indienne courante de l'époque. « Le néoréalisme m'a marqué à vie, précise-t-il. Bien plus que la nouvelle vague française que j'apprécie en tant que « contre-pouvoir ». Mais le néoréalisme possède de réelles bases idéologiques, une vraie portée morale et sociale qui font défaut à la nouvelle vague et me paraissent capitales. »

Marxiste « tendance privée », Mrinal Sen reconnaît qu'en presque trente années de métier et de vie ses chemins se sont éloignés du seul combat politique. Lui, qui avoue avoir réalisé dans les années soixante des films « carrément proches de la propagande », a stoppé quelque peu ses élans. D'où un nouveau regard, aujourd'hui, empreint d'autocritique, démarche qui, selon lui, « doit faire partie de l'action politique ». D'où, aussi, pas mal de problèmes avec le P.c. indien. « Le C.p.i. a connu tant et tant de fractures diverses ces derniers temps que nous nageons en pleine confusion, explique-t-il. Un tas de mini P.c. cherchent actuellement tous à se réclamer du marxisme le plus pur, le plus dur... Moi, ça ne m'intéresse pas. De telles batailles de clans me rappellent une lettre ouverte de Cesare Zavattini à Toglioatti : « Le problème, écrivait le cinéaste, n'est pas de posséder la vérité, mais plutôt de continuellement la rechercher. » La vérité est effectivement une chose relative, qui se modifie au fil du temps. Croire la posséder un jour et ne plus en démordre est particulièrement dangereux. Et utiliser une philosophie en dogme, c'est la transformer en « fétiche » et, donc, forcément lui mentir. »

Intimement mêlé à sa classe sociale — la classe moyenne —, Sen recherche avant tout à être son « témoin ». S'il a déjà filmé les paysans, les grandes villes, les problèmes agraires, la surnatalité, il pense que filmer les siens est la meilleure part qu'il peut apporter au combat général pour la survie et la liberté de son peuple. Guère naïf et « résolument pas gandhien », Sen estime que la violence est hélas inséparable de la réalité du monde. C'est pourquoi il fait des films volontiers dérangeants. Pour « faire en sorte que les spectateurs se remettent en question ». Et il ajoute, avec un sourire : « Je n'apprécie guère les gens qui désirent voir la révolution à l'écran, mais surtout pas dans leur vie. Le cinéma ne doit pas apporter de solution ; priver les individus, la collectivité des choix qui doivent être les leurs ! »

Donc, il s'arme d'une caméra : vingt-trois films en trente ans. Auxquels il convient d'ajouter une importante enquête sur le travail des adolescents et des enfants en Inde, réalisée à l'époque de « l'année de l'enfance » (79). Ce fils spirituel du néoréalisme et de Satjajit Ray (le « père »), conscient de ne filmer que pour une infime minorité d'Indiens prêts à ne plus seulement se divertir en allant au cinéma, refuse en fait les étiquettes. Cinéaste politique, social, communiste ? Tout ça l'ennuie. Ultime sourire, regard qui plisse derrière les grosses lunettes : « C'est Engels qui le disait, je crois : la meilleure chose avec Marx, c'est qu'il ne pouvait pas être marxiste ! »

(Propos recueillis par FABIAN GASTELLIER)

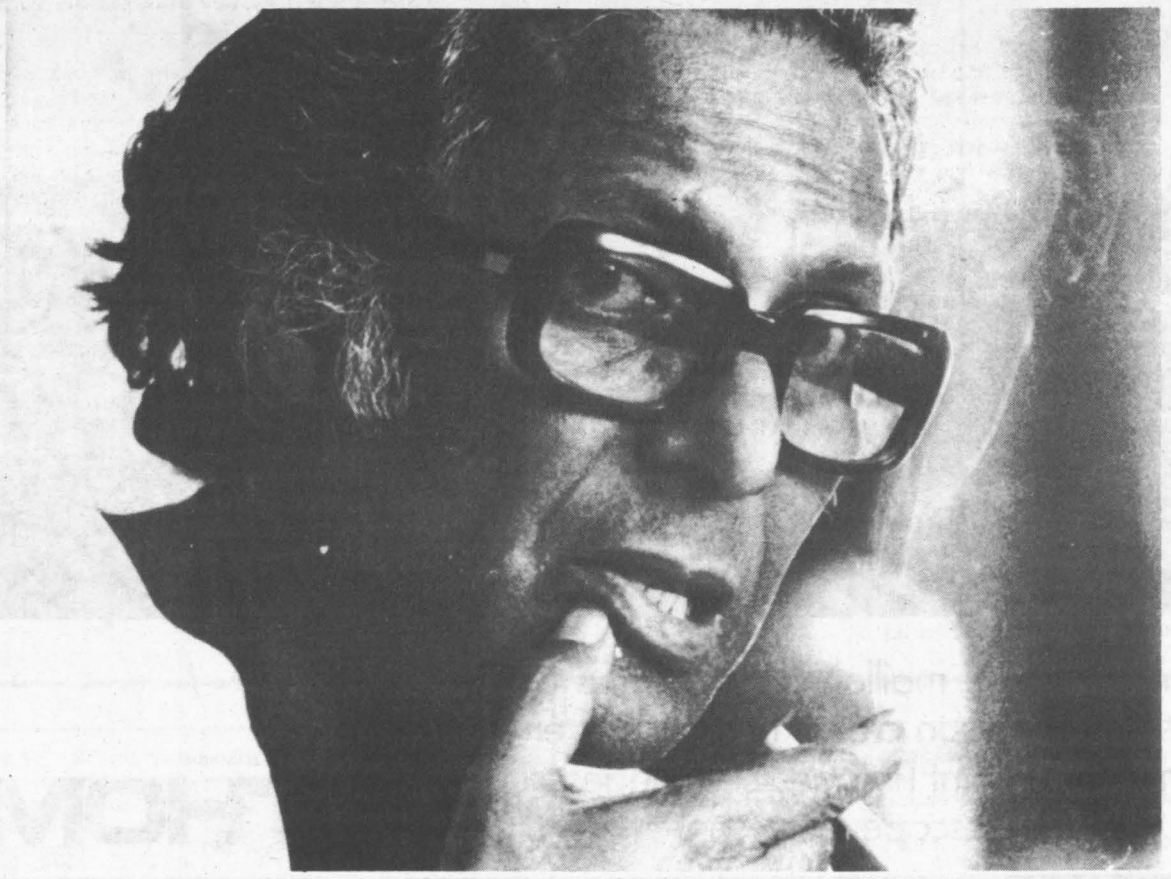

THOMSON. LA CHAINE DE L'IMAGE.

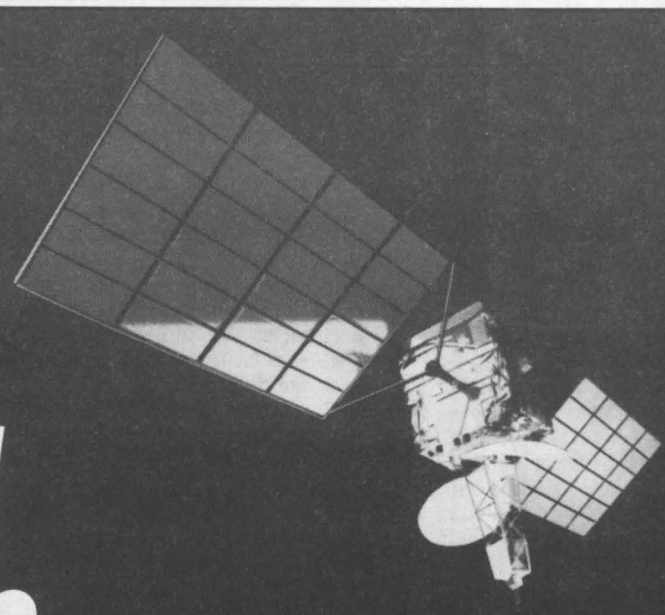

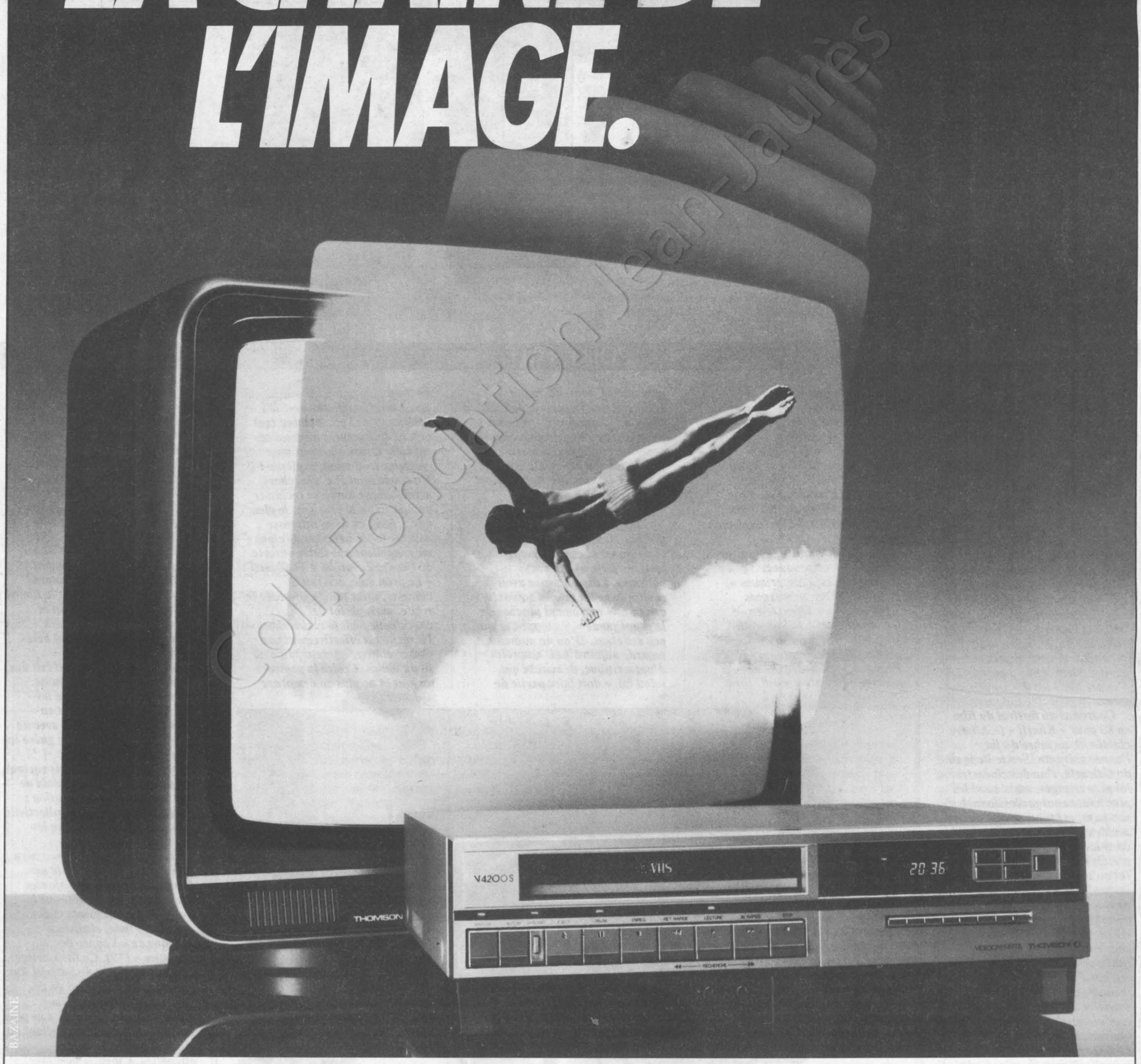

BAZAINE

Thomson est présent à chaque maillon de la chaîne de l'image. Les caméras et les régies Thomson créent l'image. Les émetteurs et les relais Thomson transmettent l'image. Ces images, recevez-les sur un téléviseur et un magnétoscope Thomson.

THOMSON

TECHNIQUE DE POINTE POUR QUALITÉ POINTUE

Dans la sidérurgie, l'industrie chimique ou la métallurgie des ferro-alliages, la torche à plasma permet d'obtenir de très hautes températures au moindre coût. Econome et souple d'emploi, cette application nouvelle de l'électricité simplifie les processus industriels en assurant une qualité optimale de fabrication.

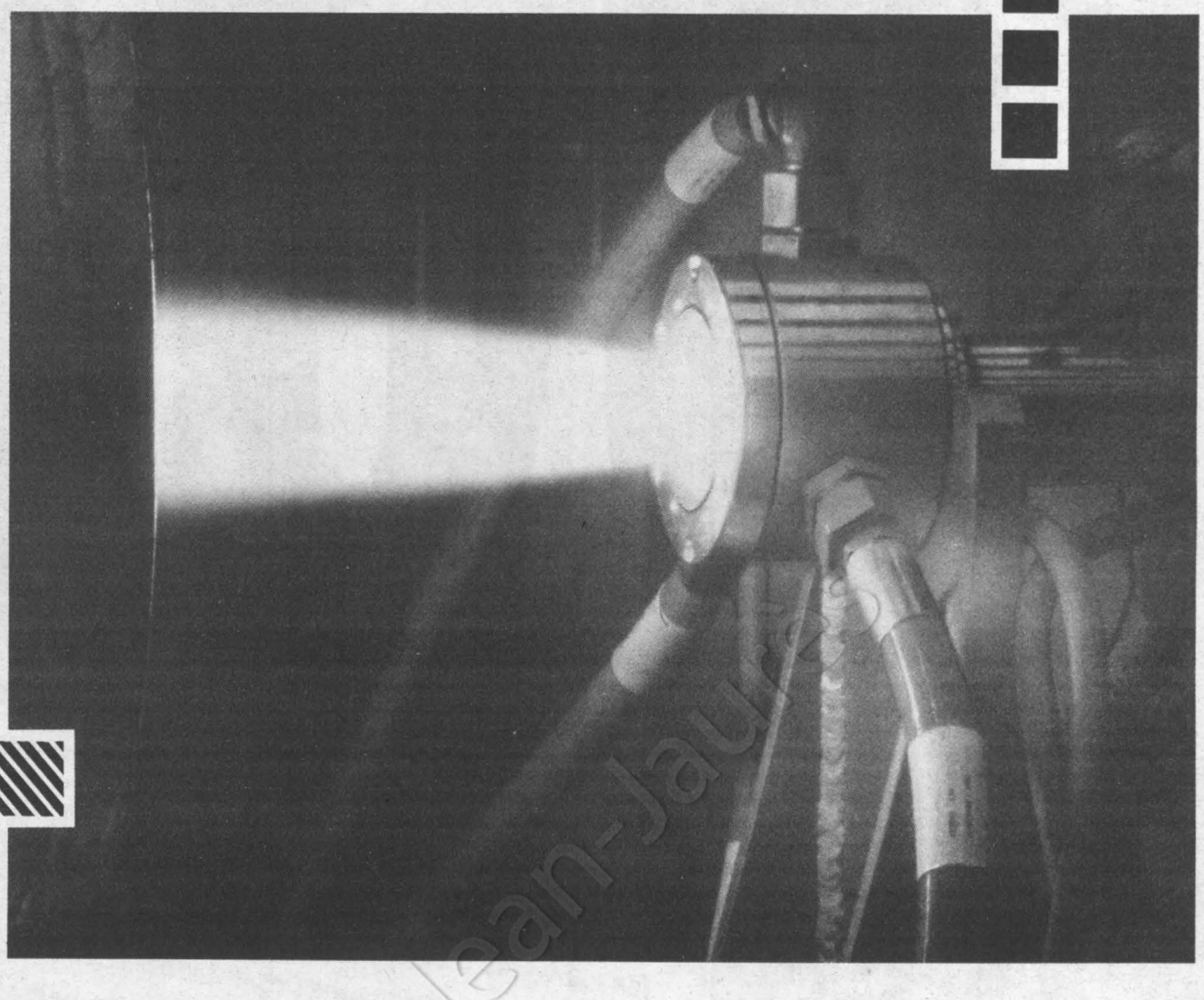

Sodel conseil

ELECTRICITE DE FRANCE



Bulletin d'abonnement à retourner à l'administration de « l'Unité » 10, rue de Solferino 75007 PARIS

Je soussigné .....

.....

demeurant .....

.....

désire souscrire un abonnement à « l'Unité » et vous adresse la somme correspondante.

★ ***abonnement de six mois (195 F)***

★ ***abonnement d'un an (290 F)***

★ ***abonnement de soutien (500 F)***

☐ par chèque bancaire

☐ par chèque postal

☐ ou virement au C.c.p. « l'Unité » : 2.342.35. J. Paris

Date Signature

Les abonnés arrivés à échéance sont priés de joindre à leur réabonnement la dernière bande d'envoi du journal.

Rédaction : 12, cité Malesherbes 75009 Paris. Tél. : 878.40.73. Administration : 10, rue Solférino 75007 Paris. Tél. : 550.34.35. Directeur : Claude Estier ; Rédactrice en chef : Nicole Chaillot ; Grand Reporter : Jean-Paul Liégeois ; Rédaction : Jean-Pierre Bedei, Carlos Ferrari-Lopez, Denis Dangaix, Martine Ducousset, Fabian Gastellier, Stephen Gere, Frédérique de Gravelaine, Claude Jadoul, Paul Leduc, Françoise Loriol, Philippe Maquat, Pierre-Yves Poindron. Correspondants à l'étranger : Michel Mathieu (Rome), Jérôme Vaillant (Bonn). Secrétariat de rédaction : Mauricette Duchemin ; Révision : Nadine Berger. Dessins : Jean-Pierre Coureuil, Barrigue, Daullé, Solo, Pym, Forcadell, Bellenger ; Photos : Pascal Lebrun ; Secrétariat : Sylvie Champenois et Colette Tahir ; Publicité : 12, cité Malesherbes. Tél. : 878.40.73. Administration : Barbara Broust-Picaud ; Coordination : Ofres 118, Champs-Elysées, 75008 Paris. Imprimerie : E.T.C. 76190 Yvetot. Société éditrice : S.a.r.l. L'Unité ; Directrice de la publication : Nicole Chaillot ; Cadet Photocomposition, 75009 Paris.

CdF

- Développe la consommation de l'énergie-charbon en France.
- Rentabilise et modernise notre production nationale.
- Accélère la revitalisation des régions minières par l'industrialisation.
- Investit dans les recherches de pointe pour développer les nouvelles technologies du charbon.
- Gère et maîtrise les nouvelles activités nées du charbon.
- Exporte son savoir-faire à l'étranger et participe à la grande aventure mondiale du charbon.

CdF

DIVA

GROUPE CdF

Charbonnages de France

L'animateur de toute la chaîne charbonnière.

Diffusion N.m.p.p. - Commission paritaire n° 52325